Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00

" " Etats Unis ... $2.50

" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

12ème Année — PRINCE ALBERT, SASK., Mercredi, 22 Mars, 1922 — NO. 3

Les trois points principaux

La campagne de l'A. C. F. C. en faveur de la diffusion du français dans le domaine commercial et administratif rencontre l'approbation générale et obtient un succès qui dépasse les espérances des promoteurs. La lettre de l'inspecteur des impôts, M. Henderson, publiée dans le dernier numéro du *Patriote*, est une preuve formelle des résultats déjà obtenus; elle constate que le début de la campagne a eu pour résultat de très nombreuses demandes de formules françaises. De différents points de la province l'on nous signale d'intéressantes initiatives qui montrent que le mouvement est général et que l'appel de l'A. C. F. C., claironné à tous les vents par son vaillant organe le *Patriote*, a été entendu et compris.

Le *Devoir*, de Montréal, le *Droit*, d'Ottawa, la *Liberté*, de Winnipeg, l'*Union*, d'Edmonton, et d'autres journaux encore ont commenté avec sympathie notre initiative, et encouragé leurs lecteurs à se joindre à cette campagne; de sorte que nous ne serons pas seuls dans la lutte, et que celle-ci, par son ampleur, semble devoir s'étendre à tous les groupes canadiens-français du Dominion.

Il est impossible de méconnaître la nécessité et l'importance d'une pareille campagne. Nos adversaires ne respecteront notre langue qu'en autant qu'ils pourront mesurer son importance et sa nécessité. Elle est négligée actuellement parce que, courbant l'échine dans une attitude peu glorieuse, nous l'abandonnons nous-mêmes pour adopter une langue qui nous est étrangère. Il est grand temps de réagir et, par des actes, de réaffirmer publiquement notre fidélité à cette langue française qui a pris une part si grande au développement du pays.

Pour obtenir le maximum possible de résultats, nos cercles devront, dans leur milieux respectifs, prendre la direction du mouvement et coordonner les efforts. Comme directives générales, nous devrons dès le début porter nos efforts sur trois points principaux, sur trois terrains différents.

D'abord, dans nos rapports avec les bureaux de l'administration fédérale ou provinciale. Au point de vue fédéral, notre langue possède les mêmes droits constitutionnels que la langue anglaise, et cependant elle est souvent ignorée, bafouée par ces mêmes bureaux de l'administration qui devraient être les premiers à donner l'exemple du respect à la Constitution. Il faut que dorénavant nous exigions le respect absolu de cette langue qui présida, elle aussi, à la naissance de la Confédération. Qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu, d'une démarche au bureau des terres, ou d'une correspondance quelconque avec l'un des différents ministères, refusons énergiquement toutes les lettres écrites en anglais, retournons-les, et exigeons du français. Ce n'est pas une faveur, c'est un droit. Réclamons, insistons aussi longtemps qu'il sera nécessaire, ne cédons jamais, au besoin, portons nos plaintes à l'un des députés du Québec pour obtenir son intervention jusqu'au Parlement s'il le faut.

Notre situation n'est pas aussi forte avec l'administration provinciale, mais en dehors de droits historiques indiscutables, nous avons encore pour nous la toute-puissance dont dispose un groupe bien organisé d'électeurs. Sachons en user. Certes nous n'avons pas que des amis à Régina, et je ne garantis pas que la vue du français soit agréable à tout le monde, surtout chez certains personnages du département de l'éducation; mais laissons-les à leur antipathie et écrivons en français à n'importe laquelle des administrations provinciales. On nous comprendra, et si l'on nous répond en anglais, comme c'est probable, allons jusqu'aux ministres et demandons-leur pourquoi ils n'ont pas quelques sténographes français, ne serait-ce que par courtoisie pour nous et pour notre race. Faisons agir, s'il le faut, quelques-uns de nos députés les mieux disposés, et l'on verra bien vite que nous n'aurons pas perdu notre temps.

Le deuxième point, plus difficile celui-là, plus délicat peut-être, c'est la lutte contre nous-mêmes. C'est notre mentalité, du moins celle d'un certain nombre des nôtres à redresser et à réformer. Il est inutile de demander aux autres le respect de notre langue, si nous ne la respectons pas nous-mêmes. La *Liberté* rapportait récemment cette parole d'un compatriote: "Lorsque j'entends un Canadien français qui parle en anglais à un autre Canadien, j'éprouve comme une impression de trahison." L'expression est bien juste, et cependant que de reproches nous avons à nous faire dans cet ordre d'idées!

Il y a quelques semaines, je lisais une lettre adressée à un Canadien de la province dont le nom indique bien clairement la nationalité, et cette lettre, émanant d'un bureau d'avocats de Québec à la tête duquel se trouve un député fédéral en vue, était écrite en anglais. J'ignore la réponse qui y fut faite, mais adressée à moi, je l'aurais considérée comme une insulte personnelle, et en la lisant, j'avais moi aussi l'impression bien nette d'une lâche trahison. Ceci n'est qu'un cas particulier, plus grave peut-être, parce que l'un des coupables siège au Parlement, mais un cas particulier qui se renouvelle trop souvent et affaiblit nos positions. Je citais, il y a quelques semaines, les noms de plusieurs compagnies de Québec ou des vieux pays qui dans l'Ouest traitent le français comme s'il n'existait pas. La liste pourrait en être malheureusement allongée, et dernièrement je recevais avis de la nomination d'un inspecteur pour l'une de ces compagnies. Je ne voudrais point porter un jugement téméraire, mais à en juger par la physionomie de son nom, je serais bien surpris si cet inspecteur d'une compagnie canadienne-française comprenait un seul mot de français.

Aussi longtemps que ces choses persisteront, comment pourrons-nous agir sur les compagnies anglaises qui auraient une réponse bien facile à nous faire?

Commençons donc par demander le respect du français à nos propres compatriotes faisant affaires dans notre province et continuons par nous-mêmes. Faisons disparaître ces affiches, ces enseignes cyniquement anglaises qui déparent nos villages. Demandons, exigeons de nos commerçants, de nos hommes d'affaires, qu'ils mettent du français partout, à côté de l'anglais, sinon par dessus; s'ils n'ont pas le coeur assez bien placé pour ressentir l'insulte qu'ils font à la race, à la langue, adressons-nous à leurs portefeuilles; peut-être comprendront-ils mieux. On ne se figure pas l'étrange influence de quelques clients résolus sur la neutralité d'un homme d'affaires.

Enfin développons chez nous la solidarité économique qui fait entièrement défaut. Ayons un peu moins d'engouement pour tout ce qui est étranger, pour tout ce que nous ne comprenons pas.

Aidons, encourageons nos commerçants canadiens, nos médecins canadiens, nos avocats canadiens, de préférence à leurs compétiteurs étrangers. Aidons, encourageons nos instituteurs, nos banques, nos maisons d'affaires, nos compagnies canadiennes, plutôt que leurs rivales qui ne nous donnent généralement pas un meilleur service.

Perdons cette habitude de toujours critiquer ceux des nôtres qui réussissent, et comprenons donc une bonne fois qu'en donnant nos affaires à des étrangers, nous fournissons des verges pour nous faire fouetter, tandis qu'en aidant nos compatriotes et nos institutions, nous développons la puissance de la race, nous la fortifions, nous l'acheminons vers le sommet de ses destinées.

Il nous reste le troisième point — autour duquel la lutte sera longue, opiniâtre, et nécessitera toute notre ténacité, toute notre énergie: faire pénétrer le français dans les maisons de langue anglaise, les obliger petit à petit à nous donner de la correspondance française, des employés de langue française, des catalogues français, et enfin des départements français. Certes, la tâche n'est pas aisée mais nous arriverons au but si nous persévérons.

Commençons par nous faire une loi de toujours écrire en français aux maisons avec lesquelles nous faisons des affaires. Demandons-leur bien gentiment des réponses en français. Exigeons-les quand la chose est possible. Avec les maisons à catalogue, écrivons nos commandes en français, en faisant remarquer chaque fois que, n'ayant pas de catalogue français, nous sommes obligés de faire venir une partie de nos marchandises de Montréal. Dans quelques mois, pour accentuer encore la campagne, nous organiserons une vaste pétition portant des milliers de signatures et demandant aux différentes maisons de catalogues français des services en français, et je serais bien surpris si petit à petit nous n'obtenions pas satisfaction.

Nous aurons l'extrême avantage de montrer à nos enfants et à certains parents, que le français n'est pas uniquement une belle langue, mais encore une langue utile, une langue nécessaire que l'on doit apprendre, non pas seulement à cause de certains sentiments respectables, mais parce qu'aussi elle est un levier puissant dans les affaires. Nos enfants devront à leur connaissance du français de pouvoir occuper des positions à la tête de certaines maisons, alors que les unilingues seront laissés de côté; et les étrangers eux-mêmes, à part quelques fanatiques incurables, seront les premiers à demander l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles, parce qu'ils ne voudront pas priver leurs enfants de la connaissance d'une langue que la ténacité de toute une race rend indispensable dans le commerce. Par notre réussite dans cette campagne, nous aurons fait un bon travail pour régler la question des écoles et celle de la bonne entente.

Raymond Denis.

Le cabinet Norris a démissionné

Mis en minorité à la Chambre sur une motion de censure du député Talbot, M. Norris remet sa démission—Le lieutenant-gouverneur lui demandera probablement de continuer à administrer les affaires en attendant des élections générales.

WINNIPEG — Le premier ministre Norris a remis sa démission au lieutenant-gouverneur sir James Aikins vendredi. Celui-ci a demandé quelques jours de réflexion.

Cette démission vient à la suite de la défaite essuyée mardi par le gouvernement à la législature. La résolution qui a entraîné la chute du ministère a été adoptée par 27 voix contre 23. Proposée par le député progressiste F. A. Talbot (La-Vérendrye), elle censurait le gouvernement pour avoir négligé de donner suite à une résolution adoptée l'an dernier et demandant l'abolition de la Commission des Utilités Publiques. Trois membres seulement de l'opposition ont supporté l'administration. En votant en bloc contre le gouvernement, le groupe conservateur a causé une surprise, car on s'attendait à ce que plusieurs membres de ce parti appuieraient l'administration Norris.

L'ajournement de la Chambre a été proposé immédiatement par le premier ministre Norris, qui n'a fait aucune remarque sur la situation.

Le gouvernement Norris, qui a traité comme on sait les Canadiens français au Manitoba, remonte à 1915. Il avait alors une majorité libérale. Plusieurs des ministres eurent des sympaties unionistes en 1917.

Le cabinet se représenta devant les électeurs en 1920. Les 55 députés manitobains, élus le 29 juin de cette année-là se partagaient comme suit: ministériels, 21; progressistes, 12; ouvriers, 11; conservateurs, 7; indépendants, 4. En d'autres termes, le ministère Norris était en minorité. M. Norris offrit aux progressistes d'entrer dans son gouvernement, mais ils refusèrent. Pendant la session de 1921, le ministère vint à bout de tenir, les progressistes ne lui faisant pas une opposition bien forte. Mais, cette fois-ci, presque tous les partis non ministériels se sont coalisés contre lui.

On ignore encore comment la situation va se dénouer. Il est probable que le lieutenant-gouverneur va demander au gouvernement Norris de rester au pouvoir pour faire adopter certains bills peu dangereux, voter les crédits et préparer les élections. Les conservateurs préféreraient que le ministère soit renversé immédiatement, pour qu'il ne puisse pas contrôler les élections.

Commissaire condamné pour avoir permis trop de cathéchisme à l'école

MM. René Ethier et Léger Boutin, de Domremy, commissaires d'école du district d'Ethier, étaient traduits récemment devant le juge de paix E. H. Fiereisz, de Wakaw, sur l'accusation de permettre l'emploi du français comme langue d'instruction dans une école publique.

D'après les témoignages de plusieurs enfants appelés à comparaître il a été prouvé que l'institutrice, Melle Annette Houle, avait l'habitude d'ouvrir la classe du matin et celle de l'après-midi par une prière catholique, répétée en français, et de les terminer par une prière semblable. On lui reproche aussi d'avoir, en différentes occasions, repris les élèves qui lui adressaient la parole en anglais.

M. Ethier a été condamné à $30 d'amende et aux frais. La plainte contre M. Boutin a été retirée.

Les renseignements qui précèdent sont la substance d'une note publiée par les journaux sur l'affaire—note qui a toutes les allures d'un communiqué du département de l'éducation de Régina.

Nous n'en dirons pas davantage pour aujourd'hui, mais nous sommes en train de faire une enquête sur ce cas singulier et nous nous proposons d'y revenir lorsque nous aurons recueilli tous les détails nécessaires.

Cependant nous nous empressons de féliciter dès maintenant Melle Annette Houle et les deux commissaires, MM, René Ethier et Léger Boutin, pour une attitude qui les honore.

—:o:—

Parlons-nous patois?

Nous publions en dernière page un article très au point et très complet sur cette question toujours à l'ordre du jour.

Si nous donnons ce texte en anglais, c'est afin de mettre nos lecteurs à même de faire lire cette forte étude à leurs amis de langue anglaise qui acceptent encore la légende du "patois canadien." Cette page est donc à conserver pour être utilisée lorsque l'occasion s'en présentera.

Quelques échos du Manitoba

Une lettre de M. Castelein de la Lande, rédacteur en chef du "Manitoba"—Une autre voix de la province voisine—On nous écrit de Saint-Boniface — Un agent d'assurances qui nous approuve ... et sollicite notre clientèle—Et la Saskatchewan? ... — Les femmes et le français.

De divers côtés nous arrivent de nouvelles adhésions et de nouveaux encouragements qui nous prouvent combien notre campagne en faveur du français répond aux voeux de tous.

Nous avons déjà eu le plaisir d'enregistrer ici ce que nos confrères la *Liberté* et l'*Union* avaient bien voulu écrire dans leurs colonnes en marge de cette campagne. Aujourd'hui c'est de M. Castelein de la Lande, rédacteur en chef du *Manitoba*, le doyen des journaux français de l'Ouest, que nous recevons la belle lettre suivante:

"Labor improbus omnia vincit..."

Après notre confrère la Liberté, *nous voulons joindre notre faible voix pour vous féliciter, de concert avec toute la presse française du Canada, pour votre campagne au sujet du maintien, de la défense et surtout de l'usage continuel du doux parler de France.*

Ce n'est pas aux Canadiens français seulement que doit s'adresser l'appel de collaboration dans votre campagne, c'est à toute personne de langue française: Canadiens, Américains, Français, Belges, etc. Il faut que chacun, dans les petits actes de la vie, comme dans les plus grands, en famille comme dans la vie publique, se serve de cette langue dont tous les diplomates font usage, comme étant la plus belle et la plus noble entre toutes... Il faut agir en bloc, oui, mais il faut surtout agir individuellement, et d'une manière suivie, régulière...

Labor improbus... *le travail persévérant d'un chacun, de tous en général: voilà la force.*

Puis-je me permettre une comparaison? Promenez-vous par une chaude journée de juin; autour de vous bourdonnent des nuées de maringoins... Un vient, puis un autre, dix, vingt suivent, et finalement agacé, malade de batailler, ne donneriez-vous pas à cette gent ailée tout ce qu'elle exigerait pour vous en débarrasser?... Français, faisons comme ces maringoins: harcelons ceux qui veulent refuser ses droits à notre langue maternelle, et ainsi nous arriverons à obtenir justice...

Soyons fiers de parler cette langue de nos aïeux, langue des Bossuet, Bourdaloue, Lacordaire; parlons-la ostensiblement, sans respect humain; allons dans les magasins où nous savons que nous serons compris sans devoir nous servir d'un dialecte étranger.

Nous nous proclamons français de coeur: soyons-le donc d'action, de paroles, et par ce moyen-là nous arriverons au but que vous exposez si bien en votre article éditorial du 22 février.

Ce n'est pas un jour, une semaine, un mois, ni même un an, qu'il nous faudra lutter; non, mais toujours, à chaque instant: Labor improbus omnia vincit; *le travail persévérant vainc tout:* omnia, *tout, tout...*

A l'oeuvre donc, tous Français, sans distinction de race ou d'origine; formons le bloc français, et la victoire grande, belle et sûre est au bout...

Castelein de la Lande,
du "Manitoba,"
Saint-Boniface.

Le *Manitoba* publie en même temps dans son dernier numéro, à l'occasion du onzième anniversaire du *Patriote*, une note très sympathique. Cordial merci à notre excellent confrère pour ses bons voeux si délicatement exprimés.

On nous écrit de St-Boniface

Ne quittons pas encore le Manitoba... Un ami de Saint-Boniface nous écrit:

Pour ce qui est de la campagne du français ici, à Saint-Boniface, M. Jean-Baptiste Leclair, notre distingué maître de poste, a toujours exigé des formules françaises. Si tous les Canadiens français du pays étaient aussi particuliers *pour notre langue que l'est M. Leclair, il y a beau temps que nous serions maîtres de la situation.*

Notre ami ajoute:

L'autre jour, je demandais à un bon Canadien:

Ne croyez-vous pas que si chaque province du Canada (dans l'Ouest surtout) donnait une bonne récompense au maître de poste qui aurait le mieux fait son devoir au sujet des formules françaises de l'impôt sur le revenu?...

A la guerre comme à la guerre! me répondit-il. J'ai un beau dix piastres flambant neuf à donner pour former une bourse de douze à quinze cents piastres à cet effet.

C'était joliment bien trouvé, n'est-ce pas? S'il y a de belles récompenses de promises pour la défense de la patrie, pourquoi ne pas en avoir pour la défense de notre langue, gardienne de notre foi?

L'idée est intéressante, en effet. Il faudra y songer.

Un agent d'assurances qui nous approuve... et sollicite notre clientèle

Lui aussi est un Manitobain. Décidément, il n'y en a que pour eux... Il s'appelle M. J. A. Joyal et il nous écrit des bureaux de la "Continental Fire and Casualty Company," Winnipeg:

Veuillez, s'il vous plaît, me permettre un espace dans votre journal afin que je puisse féliciter ouvertement M. Raymond Denis du bel article qui a paru dans votre journal du 8 mars dernier.

Cet homme est un vrai patriote et il est malheureux que nos provinces de l'Ouest n'en possèdent pas plus.

Laissez-moi aussi annoncer à M. Denis que les compagnies que je représente ont des polices d'assurance-feu en français depuis un bon moment, et sans cela je ne les représenterais pas.

Croyez-moi bon Canadien français,

J. A. Joyal,
agent spécial.

Bravo! Pas un Canadien français ne voudra désormais accepter des polices d'assurance-feu en anglais, du moment que M. Joyal en délivre et d'un si bon coeur en français!

Un autre voix du Manitoba

C'est de la province voisine encore que nous arrivent les exhortations et les conseils qu'on va lire. Ils sont signés d'un pseudonyme bien connu sur les bords de la rivière Rouge et ils dégagent une chaleur communicative irrésistible.

Ste-Rose-du-Lac, Man.,
le 19 mars, 1922.

Laissez-moi vous féliciter de la campagne que vous soutenez si courageusement en faveur de la langue française. De tous côtés, nous entendons parler des ennemis de la langue française. Où sont-ils? Qui sont-ils? Parbleu, dira-t-on, ce sont les gouvernements de toutes ces provinces anglaises, qui ne veulent pas reconnaître les droits de la langue française en ce pays et qui nous jettent l'insulte à la figure en nous comparant à des Ménonites et des Doukobors. Parbleu! ce sont ces orangistes ignorants, fanatiques, qui, la haine dans le coeur, poursuivent leurs persécutions, contre tout ce qui est français et tout ce qui est catholique. Parbleu! ce sont ces associations diverses qui, surgissant de tous côtés, pour remplacer les sectes protestantes qui s'écroulent, qui fondent comme le beurre, en veulent à la jeunesse française. Hypocritement cachés sous le manteau du patriotisme et criant à tous les vents leur loyauté menteuse, ils exigent rien autre que l'anglais partout. "One country, one king, one flag" et ces enragés, s'ils osaient, ajouteraient: "one church." Un pays, un roi, un drapeau, et... une église!

Malgré tout cela, je ne crois pas et ne croirai jamais que ce soient là nos pires ennemis. D'abord nous les connaissons, ces fanatiques, nous savons ce qu'ils veulent nous arracher et à leur approche, nous nous tenons sur la défensive. Nous connaissons leurs trucs et savons les moyens qu'ils emploient contre nous. En plus, pouvons-nous les en blâmer s'ils sont ignorants; s'ils sont fanatiques? Si l'on considérait ces ennemis individuellement, un par un et si on se demandait qui ils sont, où ils sont nés, quelle éducation ils ont reçus, dans quel milieu ils ont grandi, nous serions certainement enclins à leur accorder à beaucoup d'entre eux le pardon de leur faute, qui n'est qu'une faute matérielle, étant donné qu'ils agissent de bonne foi. Je n'oublierai jamais l'histoire d'un de mes convertis, qui me disait avoir obtenu sa guérison d'un mal fatal, pour avoir promis au bon Dieu de dépenser toute sa fortune, ne consistant que dans quelques milliers de dollars, pour payer les frais de ministres écossais qui s'en allaient en Irlande travailler contre le "papisme." Ce qui vous montre que chez ces individus, il y aurait de très belles âmes qui, dans leur ignorance et peut être dans leur bonne foi, donneraient leur vie, pour abattre tout ce qui est français et catholique. Ces gens-là, instruits, renseignés et convaincus de la justesse de notre cause, se rangeraient de notre côté et deviendraient nos meilleurs défenseurs. Ils ne sont donc pas nos pires ennemis.

Nos pires ennemis, nos plus dangereux ennemis se trouvent dans nos rangs. Que d'indifférence! Que d'apathie! Que de lâches et que de lâcheurs! De tous côtés, nous trouvons des Canadiens-français et des Français, à quatre pattes devant tout ce qui est anglais. Dans la conversation, qui pourrait dire le nombre d'anglicismes? Dans toutes nos maisons que voyons-nous? De l'anglais et souvent rien autre chose que de l'anglais. Entre Français, la correspondance est en anglais; sur la rue on parle anglais; dans nos soirées de familles, on chante l'anglais; dans les magasins, vous ne pouvez pas entendre un article de commerce qui ne soit nommé en anglais. Les notes, les billets promissoires, les factures, les chèques, tout cela c'est de l'anglais. J'ai sur mon pupitre, sous les yeux, au moment où je vous écris, un billet promissoire signé par des Canadiens-français en faveur d'une dame canadienne française. Eh bien! le croirier-vous, ce billet est tout anglais. Dire que ces personnes ne sont pas capables de prononcer un mot anglais sans faire une faute! J'ai sous les yeux encore la facture d'une maison dont le gérant est Français et les propriétaires et les commis sont Canadiens français. Eh bien! j'y lis: groceries, dry goods, crockery, flour and feed et tout le reste en anglais. Ne pensez-vous pas que c'est écoeurant? Ne pensez-vous pas que c'est enrageant? Pendant que l'on réussit à obtenir des maisons anglaises de Winnipeg et d'ailleurs, de tous les grands centres où l'on sait vivre, de nous répondre en français; tandis que pour créer des positions aux nôtres, on s'efforce de correspondre et d'acheter dans notre langue, vous trouvez, partout dans tous nos centres français de l'Ouest des petits marchands qui veulent absolument faire de la "bizznèsse" en anglais. C'est plus simple, c'est moins d'ouvrage.

Je ne saurais faire un chèque en français me disait un bon Français de la belle France, tout dernièrement. Vous êtes le premier à demander des blancs de chèque français, disait, il n'y a pas longtemps, un gérant français d'une banque dont la clientèle est pour les trois quarts française. Croyez-vous que ce n'est pas une honte? Que d'exemples je pourrais citer!!!! Oui, nos pires ennemis sont au milieu de nous-mêmes. Ils se servent de l'anglais; cependant ils dépendent de la population française pour leur pain et leur beurre. Ils veulent de l'anglais, eh bien, que pour une raison ou une autre, ces "à-quatre-pattistes" viennent à faire banqueroute dans leur commerce, comme dans leur patriotisme; qu'ils aillent trouver les Anglais, pour avoir une position, que leur arrivera-t-il?

Le danger de la perte de notre belle langue est parmi nous. Si nous voulons conserver ce que nous avons et qui nous a été légué par nos ancêtres au prix de souffrances indescriptibles, il faut commencer chez nous; dans nos foyers, dans nos paroisses, dans nos villages. Quand une maladie contagieuse pénètre dans une maison, il faut l'isolement, le médecin, le traitement, et après la guérison, la désinfection. Qu'on s'isole, c'est-à-dire qu'on se groupe, qu'on s'organise en comités dont le but est de faire la guerre, de faire la bataille à tout ce qui devient un danger pour la langue. Qu'on appelle le médecin, c'est-à-dire, qu'on étudie ou se fasse montrer la gravité de notre apathie, de notre paresse, de notre indifférence et après s'être guéri par la détermination sérieuse d'employer tous les moyens à notre disposition pour assurer la survivance glorieuse du beau parler français, qu'on corrige les conversations, qu'on les expurge de tout ce qui n'est pas français.

Que de moyens nous avons et qui seraient efficaces, pour la conservation de notre langue et que nous pourrions employer si seulement nous nous entendions! Ces moyens

(à suivre en page 2)

Notre enquête au sujet des Grain Growers.

Les Grain Growers devaient-ils entrer dans la politique?

Cinq Franco-Canadiens d'Arborfield exposent leur opinion

Zénon Park, Sask.

Monsieur le Rédacteur du *Patriote*, Prince-Albert.

En réponse à votre demande d'il y a quelque temps au sujet de l'entrée des "Grain Growers" dans la politique provinciale, nous, les soussignés, désirons vous soumettre les considérations suivantes.

D'abord, nous comprenons que vous désirez avoir l'opinion de vos lecteurs au point de vue national canadien-français, et non au point de vue matériel ou économique; car nous savons qu'à ce dernier point de vue l'association peut faire du bien dans certains cercles locaux avec des directeurs et des officiers honnêtes et ne recherchant pas leurs intérêts personnels. En entrant dans la politique provinciale, l'association ne cesse-t-elle pas d'être une association où tous peuvent se rencontrer pour y discuter des problèmes communs à chacun sans distinction de parti ni de nationalité, et ne devient-elle pas un parti politique? Si elle devient un parti politique, ne devons-nous pas, gens de langue française, examiner la mentalité passée et présente de ceux qui ont préconisé l'entrée de l'association dans cette politique?

Pour nous de ce coin-ci de la province, nous ne mentionnerons que le cas d'un "Grain Grower" délégué chaque année à la grande convention. Il demeure dans une localité voisine de la nôtre et à la dernière convention de Régina, il seconda une motion demandant que le bureau central de l'association organise la province pour les besoins de la politique provinciale. Ce "Grain Grower," qui fait aussi partie du conseil municipal d'une municipalité dans laquelle bon nombre de nos compatriotes résident, présenta, il y a deux ans, à une assemblée de ce conseil, une résolution à l'effet que la langue anglaise soit la seule enseignée dans les écoles de la province, sans même tenir compte du fait que deux Canadiens-français faisaient partie de ce conseil. A la convention des "School Trustees," tenue à Régina le 22 février de cette année, on y voit encore le même personnage se lamenter que la langue anglaise ne soit pas la seule enseignée dans nos écoles, et affirmer que le temps est arrivé de forcer le gouvernement à ce sujet.

Dans le cas où les "Grain Growers" prendraient les rênes du pouvoir à Régina, quelles garanties avons-nous, ou aurons-nous, que les droits du français seraient respectés, s'il prenait fantaisie à cet individu de présenter encore une résolution contre le français?

On nous dit que sur les 54 députés provinciaux, 45 appartiennent à l'association des "Grain Growers," et de plus il est reconnu que le gouvernement provincial actuel a donné satisfaction dans l'administration des affaires générales de la province. Alors, quel but poursuivent donc ceux qui veulent l'entrée de l'association dans l'arène provinciale? L'avenir, peut-être prochain, nous le dira.

Pour nous, nous aurions aimé que l'association restât telle que l'a décrite l'hon. Ch. Dunning: "Les hommes qui ont fondé l'association, dit-il, ont voulu qu'elle soit d'esprit assez large pour accueillir toutes les croyances et toutes les opinions politiques. C'est ce qui a fait sa grandeur jusqu'ici. Agissez comme bon vous semble en politique, mais sauvez une association qui permet à tous les fermiers de se rencontrer pour discuter leurs problèmes, et faites en sorte que l'association demeure telle que chacun de nous puisse s'y rencontrer."

(Signé) Raymond Courteau.
Henri Rodier.
Zénon Chamberland.
Maurice Courteau.
Frank Soucy.

Il n'y a que deux partis de possibles

Les fermiers ne devraient pas entrer dans la politique fédérale ou provinciale comme "parti", pas plus qu'une autre classe ou association, pour le bien-être général du pays, car si à Ottawa il venait à y avoir autant de partis que de classes dans la société, nous ne serions jamais capables d'avoir un bon gouvernement; ça deviendrait semblable au gouvernement des vieux pays, qui change de premier ministre aussi souvent qu'il change de chemise.

L'association des fermiers devrait s'en tenir seulement au sujet pour lequel elle a été formée, et ne pas se mêler à toutes sortes de choses, comme de vouloir écraser les plus pauvres en voulant fixer la généralité des salaires à un prix voisin de la famine, pour le bénéfice des riches, mais de chercher un marché pour vendre le blé à un prix raisonnable, et de trouver un système de soulagement pour les fermiers qui sont trois ou quatre ans sans récolte, et ensuite faire une échelle de prix pour le battage, car c'est la cause de la plus grande plainte chez presque tous les fermiers qui n'ont pas de machine à battre. La politique dans le parti des fermiers, ne sera bonne que pour les politiciens, les fermiers retirés et ceux qui ne sont fermiers que de nom. Ces gens-là, mettront leur influence au service de leurs propres intérêts, spéculant avec le produit des fermiers pauvres et faisant des lois telles que l'"Acte du grain" qui n'a été conçu que dans les intérêts des marchands de grain et des compagnies d'élévateur.

Il est nécessaire que deux partis seulement, gouvernent le Canada pour le bien-être de toutes les classes, et l'expérience nous prouve que tout autre parti que le parti libéral ou le parti conservateur, n'a presque rien fait, s'il n'a pas failli tout à fait. Le parti ouvrier, dans la dernière élection, n'a seulement pas élu un membre, les indépendants seulement un seul. Le parti de M. Bourassa, le parti nationaliste, est fini, je crois: mais c'est le seul qui peut se vanter d'avoir le plus aidé à placer un gouvernement de paille au pouvoir pour dix longues années.

Les fermiers gagneront beaucoup plus en choisissant leurs hommes dans chaque comté en coopération avec les autres classes de la société, et en envoyant à Ottawa un homme de conscience qui saura prendre l'intérêt de tous ses électeurs, quand l'intérêt du pays est en jeu, comme au six décembre dernier; que tous sacrifient un peu leur intérêt personnel et s'unissent pour l'intérêt général, et tout le pays en profitera. Mais tant que les fermiers croiront qu'il n'y a qu'à se mettre progressiste pour avoir foi dans le caractère d'un homme, c'est eux qui en souffriront; car nous savons que les deux partis les plus forts jusqu'à cette année ont une politique très différente: les conservateurs sont pour l'aristocratie et l'impérialisme, et les libéraux pour les pauvres et le libre-échange, mais cette politique peut des fois se trouver dans les mains d'un bon ou d'un méchant homme pour la conduire. Depuis 26 ans, nous avons eu de bons hommes pour les deux politiques, avec quel résultat? A mon point de vue comme Canadien-français, le résultat a été 15 années de prospérité, et 11 années de gribouille et de ruine.

UN CANADIEN.

Les fermiers de la Saskatchewan doivent s'organiser au point de vue politique

J'ai dit, l'autre jour, en quelques mots, que les Grain Growers et le Conseil d'Agriculture ne devraient pas et n'auraient pas dû devenir un parti politique. J'ajoutais que les fermiers de la Saskatchewan (et j'entends de tout le Canada aussi bien) doivent s'organiser au point de vue politique.

Ce serait sotte prétention de ma part de m'aventurer dans les détails techniques d'une organisation politique des fermiers. Les statuts d'une telle organisation demandent une longue étude que je n'ai pas faite ou une compétence que je ne m'attribue pas.

Je ne veux pas davantage recommander comme parfaites ni critiquer comme imparfaites des organisations similaires existant dans certaines provinces. Mon but, plus facile, est simplement de proposer aux lecteurs du *Patriote* certaines considérations générales et certains principes fondamentaux que je crois capables de servir de base et de guide à l'action politique des fermiers.

Tout le monde sait que le fermier ou l'habitant s'attache à la terre qu'il cultive. Plus que cela, il aime le champ qu'il a arrosé de ses sueurs pour en tirer le pain de sa femme et de ses enfants. Il aime les animaux qu'il élève et voit grandir. Il aime sa maison, ses étables, ses pâturages, ses champs en culture, presque chacun des arbres et des brins d'herbe qui poussent sur sa ferme. Aussi est-il, moins que tout autre, enclin à la vie nomade.

Le fermier est la charpente, l'ossature d'un pays. Il est la pierre angulaire de l'édifice social de tous les pays.

Il sent par instinct, sinon par raisonnement, qu'il doit sauvegarder l'ordre social de son pays et par conséquent éliminer ou rendre impuissants les éléments de trouble et de discorde.

Le fermier a donc le droit et le devoir d'intervenir efficacement dans la direction politique de son pays. Il a le droit et le devoir de défendre ses intérêts propres, surtout s'il constate que ces mêmes intérêts sont injustement sacrifiés.

Il est des temps spécialement où par suite d'événements graves, l'état social, affreusement troublé à tous les points de vue, ne présente que chaos et confusion. C'est dans de tels moments surtout, qu'il faut à un pays des hommes politiques grands par le coeur, l'intelligence et l'expérience, des hommes n'ayant ni ambition personnelle, ni arrière-pensée, des hommes capables de se dépenser pour le bien général et de trouver suffisante la récompense d'avoir le nom d'hommes utiles et bons.

Qui découvrira ces hommes et les poussera de l'avant? Le fermier d'abord.

Mais il faudra pour cela que le fermier ne se laisse pas entraîner dans une politique de classe qui ne serait qu'une politique égoïste. Il travaillerait à son malheur si, au lieu de voir plus loin et plus haut, il se laissait aveugler par des intérêts matériels trop immédiats et trop personnels. Sans doute il doit protéger ses intérêts, mais non au détriment des autres classes qui sont, à certains égards, tout autant que la classe des fermiers, nécessaires à la prospérité et au bien d'un pays.

En conséquence, je souhaiterais que l'organisation des fermiers s'établisse de manière que jamais ceux-ci ne puissent perdre le contrôle de l'organisation tout en ouvrant largement la porte de cette organisation à toutes les compétences et à toutes les bonnes volontés. Ils garderont sûrement ce contrôle s'ils sont unis, et ils seront unis s'ils ont un programme politique bien clair, bien net et bien à eux. Se sachant bien maîtres de leur organisation, ils ne seront pas exposés à se défier injustement des membres des autres classes sociales qui viendront à eux.

On a vu, dans les dernières élections fédérales, rejeter comme indésirables par le parti fermier des hommes de valeur parce qu'ils ne pouvaient honnêtement se donner le titre de fermiers. Les votes de la nomination ont été, presque partout, sans merci pour le galeux qui avait les mains trop fines. N'aurait-il pas été plus raisonnable de savoir si ce candidat acceptait franchement le programme des fermiers, si on pouvait compter sur l'honnêteté de sa parole et si la qualité de son cerveau ne pouvait pas être une compensation pour la blancheur trop éclatante de son épiderme?

Les mains que le travail a durcies sont infiniment respectables, mais n'oublions pas que c'est le cerveau de l'homme qui a toujours mené le monde.

Il y a dans les rangs des fermiers des hommes doués d'une belle intelligence qui ont une certaine culture et un bon jugement. Il ne leur manque qu'un peu d'expérience. Nous devons donner à de tels hommes la chance de prouver leur valeur et leur confier la responsabilité des destinées du pays en les encadrant par des hommes politiques qui sont des nôtres et qui ont l'avantage de l'expérience.

Je ne ferai que mentionner, en terminant, l'écueil le plus dangereux que doit éviter, de nos jours, une organisation politique et sociale: le socialisme, appelé ailleurs bolchevisme. Cette tendance funeste, ébranle aujourd'hui le monde. La force la plus sûrement capable de rétablir l'équilibre est le vote intelligent des fermiers. Un fermier qui voit un peu clair ne peut être ni socialiste, ni bolcheviste.

"Le Jongleur."

Quelques échos du Manitoba

(Suite de la Page Un.)

sont connus. Il s'agit de s'organiser. Il devrait exister dans tous les centres français une succursale de la Société St-Jean-Baptiste qui n'admettrait que ceux qui veulent réellement travailler à la cause nationale. Actuellement, toute personne née au Canada et parlant le français peut devenir membre de la Société St-Jean-Baptiste. Ce n'est pas assez. Mais on devrait exiger une promesse d'honneur de travailler à la conservation de notre héritage.

La Saint-Jean-Baptiste, comme société, est considérée comme une farce, chez beaucoup. Et ils n'ont pas tout à fait tort, ceux-là, parce qu'on se demande ce que fait la St-Jean-Baptiste, dans une province, si ce n'est que de se réunir une fois l'an, pour célébrer la fête nationale. Certes, c'est beaucoup, mais cela ne suffit pas. Il faudrait que notre société nationale soit la société par excellence des apôtres du français, qu'elle soit organisée de manière à tenir ses membres constamment occupés à la garde ou à la défense de nos droits.

Mais je termine ce décousu de lettre. Que j'en écrirais! Que j'en dirais! Combien je voudrais trouver un moyen de réveiller tous les endormis! Peut-être ne sommes-nous pas encore assez persécutés. Je me rappelle la parole d'un américanisateur fameux et dont le secret du succès dans son travail d'assimilation se trouvait expliqué dans cette paroles "Let them alone, they'll soon be good Americans!" *C'est cela, restons cois, ne disons rien, croisons-nous les bras, regardons faire et nos enfants deviendront vite de bons Anglais." J'aurais presque envie de désirer voir arriver au milieu de nous un persécuteur du genre ture, qui nous défendrait de parler français partout. Que ça ferait du bien! Vous verriez alors si on se remuerait! C'est ce que nous devons souhaiter.*

Avec cela, nous parlerons français, nous maîtriserons l'anglais et nous serons parmi les plus franchement loyaux de l'Empire Britannique, c'est-à-dire Canadiens-français.

Jean Défriche.

Et la Saskatchewan?...

Si le Manitoba bouge, la Saskatchewan, de son côté, n'est pas inactive, et nous savons qu'il y a bien peu de nos paroisses où l'appel du *Patriote* et de l'A. C. F. C. n'ait été entendu. On pourra d'ailleurs s'en rendre compte en parcourant les nouvelles des centres franco-canadiens. Plusieurs de nos correspondants y font écho, et en termes très heureux, à la campagne en faveur du français.

A noter, en particulier, les conseils avisés que donne à ses soeurs la distinguée rédactrice de l'*Hirondelle de Ponteix*. Quel beau rôle peut et doit jouer la femme, en effet, dans cette lutte pour notre langue! C'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Un autre article de M. Omer Héroux

M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*, vient d'écrire en marge de notre campagne un second article encore plus important que le premier. Nous ne pouvons le reproduire aujourd'hui, ce serait donner des proportions trop considérables à cette chronique. Il paraîtra dans notre prochain numéro. Nous devons forcément remettre également plusieurs communications intéressantes que nous avons reçues de nos lecteurs sur le même sujet.

D. F.

L'hon. M. Stewart et les Canadiens français

L'Evénement, de Québec, ayant publié un article peu sympathique sur M. Stewart, le nouveau ministre de l'intérieur, M. J. L. Côté, ex-secrétaire provincial de l'Alberta, a envoyé au *Soleil* le télégramme suivant:

"Je lis dans la page éditoriale de l'*Evénement* du 28 février, un article très injuste à l'égard de l'hon. Stewart, ministre de l'intérieur.

"J'ai fait partie du cabinet Stewart durant plusieurs années et je puis déclarer qu'il est un de nos meilleurs amis et la preuve en est qu'il a toujours pu compter sur l'appui des cinq députés canadiens-français de la législature durant son terme d'office.

"J'avise donc en même temps l'*Evénement* des faussetés contenues dans le dit article et je demande rectification."

:o:

La campagne orangiste contre les écoles séparées dans l'Ontario

SARNIA — "Les orangistes continueront la lutte pour les écoles publiques, comme méthode d'assimilation en ce pays," a déclaré H. C. Hocken, grand chef orangiste, à la 63ème convention annuelle des orangistes de l'Ontario.

Il a accusé NN. SS. Fallon et McNeil de vouloir violer la constitution en exigeant de nouveaux privilèges pour les écoles séparées. "Si Mgr Fallon avait déclaré en 1863 ce qu'il disait ces jours derniers à Toronto, il n'y aurait pas eu d'écoles séparées en Ontario."

Et il a ajouté: "Depuis 1863 la loi des écoles séparées a été amendée 30 ou 40 fois en faveur des catholiques, alors qu'il était entendu que la loi était la solution définitive de la question."

Les catholiques, affirment Hocken, tendent évidemment à mettre leurs écoles privilégiées sur un pied d'égalité avec les écoles publiques en demandant une répartition égale des taxes scolaires. Les orangistes s'opposeront aux revendications de la minorité. "Maintenant dit-il, que la lutte est commencée, ils la poursuivront jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur objet ultime, "un drapeau, une langue, une école."

:o:

PARIS — Le cabinet français a décidé de faire tout son possible pour que les Jeux olympiques de 1924 aient lieu en France.

La session fédérale.

Le débat sur l'adresse

M. Meighen à l'attaque — Le premier ministre se défend — Les déclarations du chef progressiste — Les gros intérêts de Montréal — M. Gouin produit une bonne impression — M. Drayton à la rescousse.

Ottawa, 21 mars.

Tous les députés avaient tenu à assister à l'ouverture du débat sur l'adresse. Les galeries étaient combles; aux premiers rangs des spectateurs, on remarquait des vétérans des luttes parlementaires maintenant en dehors de l'arène. M. Foster a suivi tout le débat avec un grand intérêt.

Le proposeur et le secondeur

M. E. J. McMurray (Winnipeg Nord) ouvre le débat sur l'adresse. Après les félicitations obligées au président de la chambre, M. McMurray présente ses hommages à la première 'députée' au parlement canadien. L'orateur se contente de paraphraser le discours du trône. En terminant, il salue l'intronisation de la démocratie par l'arrivée des libéraux au pouvoir.

M. Paul Mercier (Westmont-St-Henri) seconde le débat sur l'adresse. M. Mercier est le "bébé" de la Chambre et s'est acquitté assez bien de son rôle. Il salue très bas M. Lemieux, "petit-fils de patriote et père d'un héros." Il fait au sujet de l'immigration quelques réflexions assez justes.

M. Meighen parle

Avec M. Meighen au programme, la séance s'annonce intéressante. Durant trois heures, le chef de l'opposition scrute tous les recoins de la conscience ministérielle, passe en revue les moyens employés par l'adversaire pour le reléguer dans la gauche. D'un doigt impitoyable, il indique les fissures du fameux bloc libéral, et cherche, à plusieurs reprises, à enfoncer le coin entre libéraux et progressistes.

Chez M. Meighen, le sarcasme est constant au point de fatiguer. Trois hommes ont surtout attiré ses coups: le premier ministre, M. Gouin et M. Motherwell. A l'égard de ce dernier, M. Meighen s'est montré ironique jusqu'à la cruauté: "M. Motherwell, déclare-t-il, a fait bien des promesses, mais la seule qu'il a tenue jusqu'ici c'est celle d'être ministre de l'agriculture." Le chef de l'opposition n'a pas ménagé M. Gouin; à plusieurs reprises, il flagelle à grands coups "le directeur des gros intérêts de Montréal, le maître réel de l'administration." Heureusement que la conscience de l'ancien premier-ministre de Québec est galvanisée par un long passé de luttes parlementaires et à l'abri de tout remords.

Au début de son discours, le chef de l'opposition n'était pas en voix absolument, mais le feu sacré ne tarda pas. On sentait que son but était d'éblouir les nouveaux députés progressistes; maintes fois, ceux-ci n'ont pu retenir leurs applaudissements, quand M. Meighen décochait à M. Gouin ses traits les plus perfides.

L'examen de conscience

M. Meighen débute assez lugubrement. M. McMurray a été optimiste; pour lui, il gît au fond d'un abîme de désespoir. Cependant le chef de l'opposition remonte du fond de l'abîme pour saluer à son tour Melle McPhail. C'est grâce à lui si les femmes ont aujourd'hui le droit de vote et le droit de siéger au parlement. Avant de commencer l'examen de conscience de ses amis de la droite, M. Meighen avertit qu'il se montrera bon garçon. Les libéraux ont dû douter de cette promesse plusieurs fois durant le discours de celui ci.

Le Canada a le droit d'être fier de l'honneur d'avoir fait partie de la dernière conférence impériale. Il est cependant regrettable que les libéraux se soient servis de cette conférence comme d'une arme électorale.

Sur le dos de M. Gouin

M. Gouin a déclaré qu'il avait laissé son poste de premier-ministre pour sauver la situation, désespérée d'après lui; comment se fait-il que le discours du trône n'indique aucune mesure nouvelle pour remettre l'équilibre dans le pays? M. Meighen blâme ensuite la littérature politique de M. Gouin dans la dernière campagne. "Mais ces pamphlets, déclare-t-il, avaient probablement pour but de faire élire le ministre de la justice et ne reflétaient en rien ses opinions personnelles."

Les autres arguments des libéraux sont aussi soigneusement examinés par le chef de l'opposition. Le principal cheval de bataille a été la conscription. On l'a représenté lui, Meighen, comme envoyant à la boucherie les fils du Canada.

On a aussi déclaré que si les conservateurs ou les progressistes arrivaient au pouvoir, de nouvelles taxes seraient imposées sur les terres. "Que le chef des progressistes se rappelle cela!" appuie M. Meighen.

Rien de neuf

Le discours du trône mentionne l'octroi aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles. Il y a dix ans que les mêmes propositions ont été faites! On propose de soumettre cette question à l'arbitrage, mais quelles seront les conditions de cette arbitration? Toutes les provinces seront-elles représentées?

Le comble de l'innocence

"L'endroit du discours du trône qui se rapporte aux droits de douanes est empreint d'une innocence qui passera à l'histoire," déclare M. Meighen. Durant les dernières sessions, les libéraux ont maintes fois proclamé qu'il fallait reviser le tarif sans délai, sans attendre les résultats des enquêtes, et, aujourd'hui, ils nous arrivent avec ces déclarations pâles et stériles. M. Meighen rappelle les principes de la convention libérale de 1919. M. King avait promis une revision complète du tarif. A Saskatoon, il a déclaré que les instruments aratoires devaient entrer en franchise. Il est vrai que bien des choses s'expliquent depuis l'entrée de M. Gouin dans le cabinet.

Les chemins de fer

Au sujet des chemins de fer, le gouvernement a eu soin d'envelopper ses déclarations dans les termes les plus évasifs et les plus obscurs. Si par le mot coordination, le gouvernement entend l'unification des voies nationales, il aura l'appui de la gauche; mais il se trouve des membres de la droite qui ne sont pas précisément en faveur de ce système, des membres qui sont opposés à la propriété d'Etat, qui voudraient vendre nos chemins de fer au Pacifique, ou les vendre un dollar. "Je crains, dit M. Meighen, l'épreuve qu'aura à subir de la part de ses pires ennemis — la propriété d'Etat des chemins de fer."

On se plaint que nos voies ferrées sont en faillite. Est-ce notre faute si ces voies ont été mal construites et avant le temps? Et maintenant on veut retourner à la propriété privée, et il faut s'attendre à ce qu'on mette toutes les influences en jeu pour dégoûter le peuple du système actuel.

Au sujet de la commission du blé, M. Meighen demande des actes et non des paroles. Le ministre de l'agriculture a été élu sur la promesse qu'il exigerait le "Wheat Board"; à lui d'agir maintenant.

De la lumière

Le gouvernement se proclame franc libéral sans compromission. Le premier ministre a déclaré lui-même que le pays en avait assez des coalitions. Pourquoi alors, à peine élu, M. King a-t-il entamé des négociations avec les progressistes? Le pays a le droit de savoir quels étaient les termes de ces négociations. En 1917, le parlement a eu, à propos de la formation du cabinet d'union, tous les renseignements demandés.

M. Meighen termine son discours en répétant que les libéraux n'ont aucun programme défini.

M. King clarifie l'atmosphère

Le premier ministre est l'objet d'une longue ovation lorsqu'il se lève pour répondre au chef de l'opposition. Il était on ne peut plus en forme. Les attaques de M. Meighen ne l'ont pas ému outre mesure. Il s'est montré aussi agressif et aussi mordant que son adversaire. Il a lancé au chef de la gauche quelques flèches qui entraient en plein cuir. Rappelant les affiches électorales qui indiquaient partout: "Le Canada a besoin de Meighen," M. King fait remarquer avec ironie que les Canadiens n'étaient pas parfaitement convaincus de ce besoin et que plusieurs provinces l'ont prouvé en n'élisant aucun des candidats conservateurs. Le premier ministre n'a parlé que durant à peu près une heure.

M. King trouve que le discours de M. Meighen recèle trop de regrets et d'amertume. Il ne comprend pas encore la leçon que lui a donnée le peuple du Canada. M. Meighen s'est vanté d'avoir accordé aux femmes le droit de siéger au parlement, mais il a oublié de dire qu'en 1917, il privait du droit de vote des milliers de femmes.

A propos des ressources naturelles, le parlement sera consulté et le droit d'aucune province ne sera violé.

La faillite de nos voies ferrées

M. Meighen se plaint qu'il y a trop de chemins de fer. Pourquoi a-t-il lui-même fait construire de nouveaux réseaux? Si le Grand Tronc Pacifique et le Transcontinental sont aujourd'hui un fardeau pour l'Etat, c'est que l'administration conservatrice a converti en une faillite gigantesque l'oeuvre si glorieusement commencée par Laurier.

L'Ouest doit être fier de ses deux représentants dans le cabinet actuel, MM. Motherwell et Stewart.

M. King, en réponse aux attaques de M. Meighen regardant la toute-puissance de M. Gouin, affirme qu'il n'obéit à aucun maître; il est le serviteur de tous.

Au sujet du tarif le parti libéral professe encore les mêmes principes que lors de la convention de 1919.

Rien à cacher

Nous n'avons rien à cacher pour ce qui regarde les négociations entre libéraux et progressistes. Nous avons invité les progressistes à entrer dans le cabinet, mais le gouvernement devait continuer à être libéral.

La commission du blé

La question de la commission du blé sera soumise à un comité spécial de la Chambre. Ce comité étudiera les différents systèmes de vente: la vente obligatoire, la vente volontaire, la vente par les propres coopératives des fermiers.

M. King assure M. Meighen que la propriété d'Etat des chemins de fer sera soumise à un essai loyal.

Le premier ministre forme, en terminant, des voeux pour l'unité et la bonne entente dans tout le Canada.

M. Crerar entre en scène

Un peu partout dans le pays on attendait avec impatience le discours du chef progressiste. M. Crerar a parlé, mercredi. Sa phrase est limpide, dépouillée d'artifices et s'impose à l'esprit sans effort.

Les discussions stériles, dit-il, ne lui inspirent guère d'attrait; il vaudrait mieux faire porter toute l'attention sur les problèmes sérieux. Le chef de l'opposition s'est déchargé le coeur à propos de la dernière campagne électorale. Toute campagne fédérale ou provinciale, devrait consister en une discussion honnête et claire des problèmes soumis à l'électorat. Je n'approuve pas la campagne libérale dans Québec, au sujet de la conscription et du tarif. Dans l'Ouest on m'a peint sous des couleurs si peu attrayantes que j'ai fini par me croire moi-même un personnage dangereux.

Une nouvelle doctrine parlementaire

"Peu m'importe le parti au pouvoir, déclare M. Crerar, pourvu que le pays jouisse de l'administration dont il a besoin. Nous ne sommes pas ici pour faire opposition pour le simple plaisir de la chose. Nous sommes ici pour donner au gouvernement notre assistance quand il adoptera une politique conforme aux intérêts du pays; dans le cas contraire, nous combattrons le gouvernement. Mais je suis d'avis qu'il faut lui donner le temps d'énoncer sa politique."

La commission du blé

Excepté sur un ou deux points, il n'y a rien de précis dans le discours du trône. Le gouvernement propose la fusion des quatre départements de la défense en un seul ministère. C'est une mesure d'économie que j'approuve complètement.

Passant au marché du blé, M. Crerar déclare: "Je ne crois pas que le "wheat pool" volontaire ou le "wheat board" soit la méthode la plus sûre comme méthode définitive pour la vente du blé." Les Etats-Unis ont accompli de grands progrès dans le développement des coopératives, grâce à l'aide substantielle du gouvernement. Il est vrai que si nous tentions ici la même chose nous aurions à lutter contre les banques; mais les banques n'ont pas le monopole de la sagesse financière dans ce pays.

Ici un député de la droite, ne saisissant probablement pas l'argumentation, jette l'émoi parmi ses amis en lançant une série de hear! hear! La gauche rit franchement de cette bévue.

De l'étoffe de protectionniste

M. Crerar rappelle un discours, prononcé dernièrement, à Montréal par M. Gouin. "Cela, déclare le chef progressiste est la plus pure doctrine protectionniste que j'ai jamais entendue, et j'espère bien que ce ne sera pas celle-là qui guidera le gouvernement dans la révision du tarif."

Je ne suis pas pour le libre-échange. Je reconnais que nous aurons encore besoin pour longtemps des droits de douanes. Mais il y a une différence entre un tarif de revenu et un tarif de protection. Je suis en faveur du tarif de revenu.

Les déclarations du chef progressiste concernant les chemins de fer sont presque identiques à celles de M. Meighen.

M. Crerar regrette en passant que le discours du trône ne mentionne pas la redistribution des districts électoraux. Il se déclare en faveur de la représentation proportionnelle et contre la taxe sur les ventes qu'il qualifie aimablement d'antédiluvienne.

Les négociations entre libéraux et progressistes

Rappelant les paroles de M. King à propos des termes de la coalition entre progressistes et libéraux, M. Crerar n'est pas tout à fait de l'avis du premier ministre. "Je veux bien croire, dit-il, que le premier ministre avait en vue les plus grands intérêts du pays, mais je ne le comprends pas quand il déclare qu'il nous a offert d'entrer dans un cabinet libéral."

M. Crerar proclame en terminant que lui aussi désire que le Canada soit satisfait et uni, mais on ne peut arriver à cette fin qu'en bannissant les privilèges et en accordant à tous justice égale.

La voix de Toronto

L'ex-maire de Toronto, M. T. L. Church, ne voit aucunement la nécessité d'un haut commissaire à Londres. Les chemins de fer ont toujours été un puissant atout dans le jeu de tous les politiciens. Le représentant de Toronto épluche, en passant, les Fermiers-Unis de l'Ontario qui n'ont pas su tenir leurs promesses et deviennent de plus en plus impopulaires. "Si M. Crerar avait été appelé à former un gouvernement, déclare-t-il, le Pacifique se serait offert à lui. Lord Shaughnessy était en effet en faveur de la coordination des voies nationales avec le Pacifique. Si celui-ci avait réussi dans ses desseins, le Pacifique aurait possédé tout le pays, le ciel, la terre et les eaux."

M. Church s'élève contre l'augmentation des taux de transports et des taux du téléphone. Il est en faveur d'une commission des chemins de fer, à condition qu'elle ne jouisse pas de privilèges aussi étendus que maintenant.

Les gros canons entrent en ligne

Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province de Québec et ministre de la justice dans le cabinet actuel, était au programme jeudi après-midi. M. Gouin a parlé durant vingt cinq minutes. Il a été calme, bref, mais clair. Les galeries qui étaient à peu près désertes le matin, se remplirent de nouveau aussitôt qu'on eut annoncé M. Gouin. Les progressistes ont suivi avec intérêt les déclarations du ministre de la justice; plus d'une fois même, ils mêlèrent leurs acclamations à celles des partisans de l'orateur.

M. Gouin déclare d'abord qu'il n'aurait pas pris part au débat sans les attaques du chef de l'opposition. Bien que vétéran dans les luttes parlementaires, il est un nouveau venu à la Chambre des Communes. Il avoue avoir encore toute la candeur et la sincérité d'un jeune député.

"Si je n'avais pas été élu, dit M. Gouin, le meilleur effet du discours de M. Meighen aurait été perdu." Cependant il ne retardera pas le débat en relevant toutes les critiques du chef de l'opposition.

Celui-ci l'a accusé d'avoir noirci à dessein le tableau de la dernière campagne. La diminution du revenu et la dette formidable du Canada, l'état d'esprit du peuple à ce moment justifiaient pleinement ses déclarations. Mais depuis la victoire libérale du 6 décembre, les circonstances ont changé, le peuple reprend courage et l'activité renaît petit à petit.

Toujours le même

"Mes opinions au sujet du tarif n'ont pas changé depuis les vingt-cinq dernières années, dit M. Gouin. Durant quinze ans, j'ai suivi, approuvé et appuyé la politique Laurier-Fielding. C'est la politique que j'ai prêchée durant la dernière élection."

Le ministre de la justice donne quelques explications au sujet de son discours cité par M. Crerar. "Tout ce que j'ai voulu rappeler aux manufacturiers de la chaussure c'est qu'une ère de prospérité avait suivi la revision du tarif en 1907; j'ai voulu leur rappeler, ainsi qu'à leurs 70,000 ouvriers que leur prospérité était due à la politique Laurier-Fielding. Je m'étonne que M. Crerar ait découvert autre chose dans mon discours."

M. Gouin est sincère

Abordant la question de nos voies ferrées, M. Gouin déclare: "M. Meighen est catégoriquement en faveur de la nationalisation; il est sincère, je le sais, mais pourquoi laisser planer le soupçon sur ceux qui ne partagent pas ses idées?"

Ce ne sont pas les gros intérêts de Montréal qui ont mené les conservateurs à la défaite, c'est la volonté du peuple.

Mauvais perdant

"J'admire, poursuit l'orateur, les hautes qualités de M. Meighen. C'est un orateur prudent, un combattant valeureux, mais je regrette d'avoir à dire qu'il est un mauvais perdant."

"M. Meighen a pris plaisir à me désigner comme le maître de l'administration. Le parti libéral a un seul chef et ce chef est le premier ministre du Canada. Il peut compter sur l'appui de tous ses collègues du cabinet et de tout libéral au pays. Quant à moi, je ne suis rien qu'un homme de bonne volonté. Et j'espère être assez longtemps dans cette Chambre pour convaincre tous mes amis de la droite et de la gauche que je n'ai qu'une ambition: servir mon pays dans ma modeste sphère et faire régner cet esprit d'unité si nécessaire à la prospérité générale et au bonheur des citoyens."

Les dernières phrases du ministre sont saluées par une ovation prolongée sur les bancs de la droite.

Les besoins de l'Ouest

M. D. M. Kennedy (Edmonton Ouest) succède à M. Gouin. Il rappelle que Laurier qualifiait la protection de vol et de servitude. Si c'est là le tarif Laurier, M. Kennedy sera très satisfait de le voir adopter. L'orateur affirme que l'Ouest redemande la commission du blé selon l'ancien système. Une manière bien simple de régler la question des ressources naturelles serait de les donner aux provinces sans conditions.

M. A. J. Lewis (Swift Current) insiste également sur les difficultés que rencontre le fermier de l'Ouest, surtout à cause de l'insuffisance des marchés actuels.

R. M. Carmichael (Kindersley), fait des provinces de l'Ouest une description plutôt sombre. Il réclame la baisse des taux de transports et la réduction des droits de douanes sur les machines agricoles.

M. Drayton en scène

L'ex-ministre des finances, Sir Henry Drayton, est venu remettre un peu d'intérêt dans le débat, vendredi après-midi. De tous les orateurs qui se sont succédé jusqu'ici, M. Drayton a été le plus animé, le plus vivant. Certains passages de son discours ressemblent plutôt à des harangues de temps d'élections qu'à un débat parlementaire. Il a parlé durant trois heures. Il n'y va pas par quatre chemins pour appeler M. King "un premier ministre de minorité." Il demande que la Chambre s'occupe aussitôt que possible de la redistribution des districts électoraux, car, dit-il, on ne peut prévoir ce que réserve l'avenir au gouvernement.

Traitant du problème des chemins de fer, Sir Henri affirme hautement que la construction du Grand Tronc et du Transcontinental fut tout simplement un acte de démence, puisque le Canada possédait déjà deux transcontinentaux. Tout le discours de M. Drayton a surtout porté sur la défense du gouvernement Meighen.

—:o:—

L'Alberta va avoir des dispensaires de liqueurs

EDMONTON — Les amendements à la loi des liqueurs de l'Alberta présentés à la Législature par le procureur général Brownlee contiennent des sanctions plus sévères pour la possession illégale de liqueurs, un règlement plus sévère pour la vente des liqueurs par les pharmaciens et des dispositions pour l'ouverture de dispensaires du gouvernement à Calgary et à Edmonton sur proclamation, à peu près selon le système de l'Ontario.

En souvenir des héros de 1775

TROIS RIVIERES — Au cours de l'été prochain, à une date qui sera arrêtée plus tard, le comité des Sites Pittoresques érigera un monument commémoratif sur la colline St-Louis, en souvenir de la victoire des soldats canadiens sur le général Montgomery et ses envahisseurs américains, en 1775. Plus tard un autre monument sera érigé aux "Vieilles Forges," le plus ancien village de la vallée du Saint-Maurice.

—:o:—

La nationalisation des chemins de fer a fait son temps en France

PARIS — Après avoir drainé le trésor pendant quatorze ans, les chemins de fer de l'Etat seront confiés à une corporation privée. Le gouvernement français a décidé d'appliquer ses talents ailleurs que dans l'administration des chemins de fer.

L'exploitation du secteur de Paris seulement a accusé un déficit de 100 000,000 de francs en 1921.

—:o:—

Qui veut avoir un petit prince?

MOSCOU — Ceux qui veulent se payer le luxe d'avoir chez eux un petit prince ou une petite princesse authentique peuvent le faire aisément en s'adressant en Russie. Nombre de nobles russes sont désireux de confier leurs enfants à des mains étrangères, de les faire adopter, étant donné leur pauvreté et l'impossibilité où ils sont de les élever convenablement. La mère du petit Chaff Khan, prince Kadjar, d'une famille qui peut prétendre justement au trône de Perse, est de celles qui sont prêtes à se séparer de leurs fils. Si jamais les nobles russes recouvrent leurs propriétés, les petits princes seront héritiers de domaines considérables.

—:o:—

Une manifestation religieuse dans les rues de Rome

ROME — Pour la première fois depuis la perte du pouvoir temporel des papes, il y a 52 ans, une grande procession religieuse a eu lieu dans les rues de Rome, en l'honneur du 300ème centenaire de la canonisation de Saint-Philippe de Néri.

Participèrent à la procession les archevêques et les évêques de Rome et de la région, les membres de l'aristocratie italienne, avec, à leur tête, les princes Massimo, Barberini et Lancelletto. Les prêtres et les moines, revêtus des ornements sacerdotaux, portaient les cierges et les flambeaux. Tous les curés de la région prenaient part à la procession. Le long des rues la foule s'était massée, curieuse et réjouie. On entendait les cris de: "Eviva St. Philipo!"

En même temps que la procession religieuse, avait lieu, dans un autre quartier de Rome, une manifestation d'associations républicaines, avec drapeaux rouges. Les manifestants atteignirent au Capitol, où ils rendirent hommage à la mémoire de Guiseppe Mazzini, le patriote et révolutionnaire, mort à Pise en 1872, le 10 mars. Pendant cette cérémonie laïque, les cris de "Vive la République" furent entendus à maintes reprises.

Les deux processions étaient escortées de soldats, par crainte de désordres.

La reconstruction en France se poursuit rapidement

PARIS — Le grande tâche de reconstruction que la France a entreprise se poursuit rapidement quoiqu'elle soit obligée d'avancer les fonds nécessaires à ces travaux, ce retard étant dû au fait que l'Allemagne ne se presse pas pour payer ce qui est dû. C'est ce qu'a annoncé à la Chambre M. Reibel, le nouveau ministre des Régions dévastées.

Des 280,147 maisons détruites et 422,736 endommagées par les Allemands, 335,479 avaient été réparées le 1er janvier 1922.

Des 55,476 kilomètres de routes endommagées par les bombardements, 31,965 avaient été réparés le 1er octobre dernier.

Pour les oeuvres d'art on calcule que des 4,677 endommagées, 3,175 ont été réparées.

On calculait aussi que les canaux avaient été comblés et endommagés sur un parcours d'environ 1,112 kilomètres. De ce chiffre 1,027 kilomètres ont été réparés.

On mettait à 4,184 le nombre des manufactures ayant été détruites ou endommagées. Le 1er novembre dernier 80 p.c. soit 3,986 avaient été réparées.

L'espace de terre de culture mis hors de service par la guerre était d'environ 10,000 milles carrés. On dit que plus de la moitié est maintenant en culture.

—:o:—

OTTAWA — M. Edouard Montpetit et sir Charles Gordon sont actuellement à Ottawa pour recevoir les dernières instructions du gouvernement avant leur départ pour la conférence de Gênes. Ils doivent s'embarquer à New-York, le 25.

Le français à l'Université d'Edmonton

Environ 400 étudiants suivent chaque année les cours de français donnés par cinq professeurs — A l'étude de la littérature française on va joindre celle de la littérature canadienne-française.

L'Union, d'Edmonton, publie l'article suivant, qui nous donne vraiment de grands espoirs pour l'avenir de la langue française dans la province de l'Alberta:

Mercredi dernier, 8 mars, Mme Boulanger a parlé au club français de l'Université. Le sujet de sa causerie était: Résumé historique de la littérature canadienne-française, et elle l'a traité avec une aisance artistique et surtout avec un patriotisme mêlé de tact qui ont emporté une véritable ovation.

M. de Savoye, en la remerciant au nom du Club, a rappelé l'odieux agissement du Conseil d'école de Toronto qui, dernièrement, a refusé de laisser enseigner le français, même après la classe, même par un professeur payé extra. Et il a opposé à cette turpitude le nouveau programme d'études françaises à l'Université d'Alberta.

On sait quelle importance notre institution provinciale a toujours attachée à l'enseignement de notre langue. Environ 400 étudiants suivent chaque année les cours de français, ce qui signifie que presque chaque étudiant de l'Université suit actuellement ces cours ou les a suivis à une période quelconque de ses études. Les étudiants de médecine ne sont en effet astreints qu'à une année de langues vivantes et les élèves de sciences à deux.

Les étudiants de français sont répartis en sept cours distincts:

1. — Cours préparatoire pour les élèves de campagne où il n'y a pas d'école supérieure.
2. — Cours de première année.
3. — Cours de deuxième année.
4. — Cours de troisième année.
5. — Cours de quatrième année.
6. — Cours de première année, spécial pour la médecine et les sciences.
7. — Cours de deuxième année, spécial pour les sciences.

En raison du nombre d'élèves certains de ces cours sont divisés en 2, 3, 4, 5 et même 6 sections. Ainsi, il y a en tout dix-neuf sections qui occupent le temps complet de trois professeurs et une partie du temps de deux autres.

Jusqu'à présent la littérature étudiée était uniquement la littérature française. Mais voici où se montre la grande nouveauté du programme de l'Université d'Alberta, car c'est une véritable révolution que l'Université de notre province a eu le courage d'entreprendre.

Oui, à partir de l'année prochaine, Crémazie, Fréchette, Lozeau, nos historiens et nos prosateurs vont s'asseoir à l'Université d'Alberta à côté de Victor Hugo, de Lamartine de Corneille et de Bossuet, et leur place sera égale à celle de ces derniers.

C'est la première fois qu'une Université (à part Laval peut-être) ouvre ses chaires à la littérature-canadienne-française.

Et, comme nous le disons, la place faite aux auteurs Canadiens-français est égale aux auteurs français proprement dits. Sur quatre cours de littérature, l'un étudie la période du XVIIème siècle et l'autre celle du XVIIIème; quant au XIXème siècle, un cours est maintenant affecté aux écrivains français nés sur le sol de la France et un autre cours, d'importance exactement égale (3 heures par semaine) est affecté aux écrivains nés sur le sol canadien.

Le doyen de la Faculté des Arts, le Dr. Kerr, s'est levé après M. de Savoye pour féliciter encore Mme Boulanger et a également déploré les regrettables événements de Toronto. Puis, s'adressant aux Canadiens-Français présents: 'Oublions le passé, dit-il, et songeons seulement pour l'avenir à travailler en commun; notre objet, en offrant ce nouveau cours, est précisément d'amener à l'harmonie totale les deux éléments de la population canadienne, et nous espérons que les Canadiens français nous donneront leur sympathie et leur appui."

Cette décision de l'Université d'Alberta est en effet une reconnaissance définitive de la littérature canadienne-française. Le labeur silencieux de la race et son aptitude innée à l'art ont vaincu la routine, les préjugés et les inimitiés.

On peut dire avec certitude qu'une nouvelle ère s'ouvre pour les Canadiens-français, et les habitants de l'Alberta fiers que cette ère de justice et de magnanimité ait été ouverte par l'Université de leur province, en félicitent chaleureusement le président et le Doyen et les remercient du fond de leur coeur.

H. de Savoye.

Mouvement de l'A.C.F.C.

Les Franco-Canadiens de Lafleche et la Commission du Blé

Les Franco-Canadiens de Lafleche sont en faveur de la Commission du Blé.

Tel qu'annoncé nous avions dimanche dernier notre deuxième débat sur la question du blé.

Cette assemblée était notre assemblée régulière de mars, car notre cercle tient ses réunions générales tous les 2èmes dimanches de chaque mois. Le Père Morice était justement de passage à Lafleche et se fit un plaisir de nous faire une petite causerie. Il nous parla de nos droits sur ces plaines de l'Ouest que nous habitons et nous dit que le premier de nos droits c'est l'usage de notre belle langue française. Il nous dit que nous, Canadiens ou Français de France, nous devons être fiers de notre race, car la France a toujours été la nation civilisatrice par excellence. Il nous dit encore bien d'autres belles choses, mais le manque d'espace ne nous permet pas de les reproduire ici.

M. Eugène Bachelu nous parla ensuite des prix des gages des employés de fermes, des conditions qui les accompagnent et nous expliqua les avantages d'un contrat écrit.

Vint ensuite M. F. X. Boileau qui nous parla de la nécessité de la bonne éducation. Son coeur de patriote éleva les nôtres au-dessus du terre-à-terre de chaque jour et nous fit comprendre l'importance de la bonne éducation. Il finit son petit discours en disant: "Si nous savons être véritablement unis par une forte et solide amitié, nous serons forts et rien ne pourra nous vaincre."

Nous abordames ensuite la grande question de la commission du blé. Après une belle causerie de M. Eugène Bachelu et une réponse de M. P. Bourdy, on mit la motion Bachelu au vote et toute l'assistance vota à l'unanimité pour le rétablissement de la Commission du Blé.

Voici le texte de la motion Bachelu: "Vu les avantages que la commission du blé nous apporterait et vu que notre ministre de l'agriculture au fédéral ne partage pas entièrement notre opinion à ce sujet; pour essayer de le convaincre et appuyer le rétablissement de la commission du blé, je propose que notre cercle adopte une résolution que nous adresserons au premier ministre de la Saskatchewan et au ministre fédéral de l'agriculture;

"Je demande également que des mesures soient prises pour que tous les cercles de l'A. C. F. C. aient connaissance de notre démarche et que dans l'ensemble ils puissent suivre notre exemple dans le plus court délai possible, afin de montrer une fois de plus que l'A. C. F. C. est une force et que sa voix n'est pas celle de quelques meneurs qui cherchent à se faire un nom, mais la voix directe de 30,000 fermiers venant de toutes les directions de l'immense plaine de la Saskatchewan."

:o:

M. Philippe Roy est au Canada

QUEBEC — M. Philippe Roy, agent général du Canada à Paris, est de passage à Québec, ces jours-ci. Il a rendu visite au premier ministre, au parlement. Rencontré par les journalistes, à la suite de son entrevue avec M. Taschereau, M. Roy a longuement entretenu ces derniers d'un projet conçu depuis plusieurs années et qui concerne les étudiants qui vont à Paris.

Le gouvernement français a donné un vaste terrain, sur les anciennes fortifications de Paris, en face du parc Mont-Souris, afin d'établir une cité universitaire. Tous les pays alliés sont invités à construire une maison à cet endroit, maison qui servira à loger les étudiants des pays alliés qui vont étudier à Paris.

M. Roy a montré un plan de construction pour la maison canadienne, à côté de la fondation Deutsch. Le terrain pour la construction sera prêt le 1er janvier 1923.

L'agent général a dit qu'il y a actuellement à Paris 150 étudiants canadiens dont la grande majorité sont des Canadiens français. La colonie canadienne compte actuellement près de 500 personnes.

Après avoir parlé du grand succès du roman *Maria Chapdelaine*, M. Roy annonce qu'il a l'intention de demeurer deux mois au Canada. Il se rendra à Ottawa, ces jours-ci.

:o:

Les ravages de la prohibition dans l'Ouest

Le correspondant manitobain du "Star," de Montréal, a transmis à son journal une dépêche que les journaux prohibitionnistes ont soigneusement évité de reproduire.

Cette dépêche nous révèle comment la prohibition est en train d'exercer dans l'Ouest du Canada des ravages tout aussi grand que ceux qui bouleversent actuellement les Etats-Unis.

"Le Manitoba, déclare le correspondant du "Star," est menacé d'une épidémie de cécité. Les cas deviennent si fréquents que le gouvernement sera bientôt dans la nécessité de fournir des hôpitaux pour secourir toutes ces malheureuses victimes. Un médecin éminent, à qui on demandait quelle était la cause d'une pareille épidémie, répondit soudainement: *"C'est l'oeuvre du poison bootleg."*

"Pressé de s'expliquer davantage, il déclara que l'absorption d'alcool méthylique comme breuvage causait un aussi grand nombre de cas de cécité que de cas de mort subite.

"Quand les produits nocifs de la distillation à domicile ont été absorbés, ils commencent lentement mais sûrement à faire leur oeuvre dans le corps humain, et la cécité survient aussitôt. Il faut en dire autant, ajouta ce médecin, des concoctions qui se vendent en bouteilles portant la marque de distilleries canadiennes et anglaises. On forge et on imprime à Winnipeg même des étiquettes de vieilles maisons écossaises qui donnent aux produits l'apparence d'être authentiques. Les efforts que l'on fait pour enrayer ce trafic sont tellement futiles qu'ils ont donné naissance à un dicton populaire assez plaisant: *"Say it with whiskey, the flowers will come later!"*

:o:

Principales plantes vénéneuses du Canada

Il y a des aliments que certaines personnes ne peuvent pas supporter et il en est de même également pour les animaux. C'est un fait que certaines plantes qui empoisonnent les chevaux ne font aucun mal aux vaches ou aux moutons, tandis qu'il y en a d'autres fatales pour les vaches et les moutons et que les porcs et les chevaux se refusent à manger. Dans le bulletin No. 9, deuxième série, des fermes expérimentales "Principales plantes vénéneuses du Canada" par Miss Faith Fyles, B.A., que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, il y a une liste de plantes qui sont mauvaises pour les différentes catégories d'animaux. Ce bulletin, qui est préparé pour les propriétaires de troupeaux, fournit des renseignements touchant les plantes vénéneuses et permet au cultivateur de distinguer les espèces les plus nuisibles dans son voisinage afin qu'il puisse éviter de pacager ses animaux sur les étendues infestées jusqu'à ce que tout danger soit passé. On sait que les cas d'empoisonnement causés par les plantes augmentent tous les ans mais on ignore le nombre d'animaux qui meurent de cette façon, faute de renseignements plus précis, et on attribue beaucoup d'accidents à d'autres causes.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 23 février 1922.

NOUVELLES DE PARTOUT

SAINT-BONIFACE — Le chef de police Thomas Gagnon a été honorablement acquitté par le juge Fullerton d'une accusation de parjure portée contre lui par un ancien détective de la police de St-Boniface.

MONTREAL — Les opinions sont partagées quant à l'origine de l'incendie de l'hôtel de ville. Les uns croient qu'il s'agit d'un crime, les autres que le désastre a pu être causé par des souris ou des rats.

QUEBEC — Les auteurs de la cité de Québec viennent de former une section locale de l'Association des auteurs canadiens. M. Thos. Chapais a été élu président et les autres officiers sont: MM. Ajd. Rivard, Alph. Desilets, G. Bellerive, G.-E. Marquis, l'abbé Y. Caron, MM. Damase Potvin et Bédard.

OTTAWA — Le Dr. Deville, arpenteur général et le Dr. Klotz, astronome en chef, iront représenter le Canada au congrès international d'astronomie qui se tiendra à Rome. M. Faribeault, du département de géologie, assistera aussi à un congrès scientifique tenu en Europe.

DENVER, Colo. — Le Dr. D. A. MacDougall King, frère de M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, est mort samedi, à la suite d'une longue maladie. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages de médecine et habitait le Colorado depuis plus de quinze ans.

LOS ANGELES, Cal. — Alfred Violette, accusé d'avoir trompé des fermiers canadiens des environs d'Edmonton sur la qualité de terres par lui vendues dans la vallée de Conachella, subit son procès d'extradition. Les plaignants sont François Leblanc et Joseph St-Martin.

ROME — Le Vatican annonce officiellement que Pie XI a étendu à quinze jours l'intervalle qui s'écoulera désormais entre la mort d'un pape et l'assemblée du Sacré Collège pour élire son successeur.

DUBLIN — Eamonn de Valera a publié un manifeste lançant une nouvelle organisation irlandaise dont le but est d'obtenir la reconnaissance internationale de la république irlandaise et la répudiation de l'accord avec la Grande-Bretagne.

LONDRES — Vingt et un membres de la Société des Nations n'ont pas payé leur contribution de l'an dernier, d'après ce qu'on a annoncé de l'avant une demi-douzaine.

BUENOS AIRES — Roméo Mariel, un étudiant argentin, a établi un record de natation en nageant de Colonia (Uruguay) à cette ville, soit une distance de 27 milles. Il a été dans l'eau 24 heures, 31 minutes et demie. On estime que c'est le record mondial.

LONDRES — On prévoit qu'un bon nombre de femmes se porteront candidates, aux prochaines élections générales en Angleterre. Le seul parti travailliste en a déjà mis de l'avant une demi-douzaine.

BOMBAY — Les catholiques des Indes, sous la présidence de M. T. A Pillay, membre du Conseil Législatif de Madras, se sont réunis en convention à Bombay. Le but de cette convention est de coordonner les forces catholiques des Indes au point de vue du bien spirituel, social, économique et éducationnel de tous.

PARIS — Les propriétaires vignobles de France s'occupent de voir à quelles méthodes ils devront avoir recours pour stimuler l'industrie du vin. Ils se sont réunis en congrès pour une semaine à Paris. Ils ont été heureux d'apprendre qu'ils pourront peut-être écouler davantage le produit de la vigne au Canada avant longtemps.

LONDRES — Mohandas K. Gandhi, le chef indien des abstentionnistes, arrêté récemment sur accusation de sédition, a été condamné à six mois de prison sans travail forcé. Cependant ceci ne semble pas décourager ses partisans qui continuent leur agitation.

PRETORIA, Afrique-Sud — La situation est grave dans tout le pays par suite de la grève générale. Il y a de fréquentes rencontres entre les troupes et les grévistes. L'automobile du général Smuts, premier ministre, a été frappée par une balle, mais le général n'a pas été atteint.

:o:

L'avocat de l'abbé Delorme demande l'examen mental de son client

MONTREAL — L'enquête dans l'affaire Delorme s'est ouverte le 14 devant le magistrat Cusson. Me Monette, qui représente la défense avec Me E. Filion, a déclaré que lui et son collègue en sont venus à la conclusion que le prévenu n'est pas actuellement en état de subir une enquête. Il a donc demandé au président du tribunal si, dans les circonstances, il ne valait pas mieux ajourner l'enquête et faire examiner l'accusé relativement à son état mental. Il a aussi demandé que la défense puisse envoyer à la prison des médecins chargés de l'examiner. Le président du tribunal a accédé à la demande. Quant à la requête d'ajournement, elle a été écartée, et le juge a procédé à l'audition des témoins.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

VERWOOD, Sask.

Dons à l'église — En reconnaissance de faveurs obtenues, la famille Lamontagne, de Joeville, vient de donner à notre paroisse deux autels latéraux et deux magnifiques piédestaux. Depuis la fondation de notre paroisse, cette même famille a donné à la paroisse Notre-Dame de Lourdes, la somme de $1,000.00. Cette famille est à la tête de la longue liste de nos bienfaiteurs. Nos plus vifs remerciements à cette famille profondément chrétienne. Qu'en retour Dieu lui continue ses faveurs et que la Blanche Dame de Lourdes soit sa protectrice!

A l'hôpital — M. Ed. Matte est parti pour l'hôpital de Rochester, souffrant d'une attaque d'appendicite. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

Visiteurs — M. l'abbé Chs. Poirier, d'Assiniboia était de passage ici la semaine dernière.

— M. Degrand, de St. Claude, était l'hôte de M. le Curé samedi dernier.

Décès — C'est avec un bien vif regret que nous venons d'apprendre la mort de Mme J. P. Hirsch — de Limerick — survenue à Monrovia, Californie. C'était une personne très pieuse et très dévouée aux oeuvres d'église. Elle était une de nos bienfaitrices. A son très digne époux nous offrons nos vives condoléances.

:o:

CONQUEST, Sask.

— M. Cyprien Deschamps et Avila Leblanc, qui étaient attendus dans leurs familles, sont arrivés avec des diplômes de barbiers. Nos meilleurs souhaits dans leur nouvelle carrière.

— M. et Mme Hilaire Deschamps, d'Ardath, étaient chez M. Amédée Deschamps dimanche, visitant Mme Amédée Deschamps, retenue à sa chambre depuis une semaine par cause de maladie, mais en bonne voie de guérison.

— Avila Leblanc, Emiliana Deschamps, Cyprien Deschamps, Hélène Drummond, Roméo Deschamps, Muriel McMillan, Antonio Deschamps, Dorothée Kelly, Aline Deschamps, Peter Gaffney, Albertine Deschamps, Arthur Silbald, Colombienne Deschamps, ont été chez M. Hughes pour une partie de cartes. On s'est amusé ferme jusqu'à une heure avancée. Mme Hughes a servi un délicieux réveillon.

— Le 5 mars M. et Mme Amédée Deschamps recevaient plusieurs invités à l'occasion du vingtième anniversaire de leur fille, Emiliana. Plusieurs jolis cadeaux lui furent offerts, entre autres une jolie bourse présentée par son fiancé, M. Avila Leblanc.

— M. Joseph Deschamps doit avoir la visite de M. l'abbé Bonny, curé de Rosetown, cette semaine, ainsi que de M. Lionel Deschamps, qui est en visite dans l'Est.

— M. Huxtable est à l'hôpital de Saskatoon pour amputation d'une main; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

:o:

LEBRET, Sask.

Le printemps nous apporte, avec ses premières chaleurs, une renaissance de vie très appréciable. Chacun se prépare pour tirer le plus de profit possible de la belle saison qui s'en vient. Nos fermiers se promettent de faire valoir plus que jamais leurs fermes pour en retirer une abondante récolte qui n'est pas sans besoin ici comme partout ailleurs. Si le succès vient couronner leurs efforts, ils ne regretteront pas d'avoir redoublé de courage et d'ardeur.

La plupart de nos terres ont leur cultivateur prêt à les ensemencer de la meilleure semence. Il reste pourtant trois ou quatre fermes à louer ou à vendre tout à fait à proximité de la station et de l'élévateur de Patrick, dans l'arrondissement de notre paroisse. On pourrait se les procurer à de très bonnes conditions. Il est à remarquer que la divine Providence a toujours favorisé notre district où la récolte n'a jamais manqué et n'a jamais été ravagée par la grêle.

Dans notre coquet petit village, la vie est aussi florissante que sur les fermes. Depuis quelques années, on y va d'un progrès assez modeste mais toujours constant et solide. Déjà quelques importantes constructions sont au programme du jour.

Une magnifique cour à bois est à s'installer ici dans le moment, avec bureaux, hangar et un bon approvisionnement de bois de construction de toutes sortes. M. Charles Auguste Meloche, de Ponteix est venu s'établir ici pour en être le gérant.

Un bon et substantiel garage sera aussi construit sous peu par M. Alfred Mesner.

M. Nap. Ménard est à la veille aussi de faire une addition à son hôtel d'été, pour le rendre encore plus agréable et plus accommodant pour les touristes.

Toutes ces améliorations sont bien propres à rendre la vie encore plus agréable dans la Vallée Qu'Appelle.

— M. Howard Rossington nous est revenu tout heureux de son dernier voyage de Willow Bunch, tout heureux et pour cause, puisqu'il avait avec lui une *aimable compagne*, dans la personne de Mme Veuve Régina Ducharme, qui est devenue son épouse. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

— Etait en promenade ici la semaine dernière notre ami Jean-Charles Carrière, que nous désirons voir venir s'établir au plus tôt parmi nous.

— Nos parties de cartes au profit de l'église vont toujours de mieux en mieux. L'assistance augmente et les recettes aussi. Celle du neuf courant donnée sous les auspices des familles Pilon, Filiatrault et Aubin a vu la salle comble et a remporté la jolie somme de soixante et cinq piastres.

La partie de cartes de la semaine dernière, donnée sous le patronage de la famille Prévost, a remporté un plus grand succès encore, si on en juge par les recettes qui ont été de soixante et quinze dollars. De magnifiques prix et articles de rafle ont été donnés par MM. J. B. Prévost père et J. B. Prévost fils, avec leur parenté, les familles Jos. Labelle, Sejouin, Hogue. M. Joe Schill a fait présent aussi d'un magnifique agneau.

Les gagnants de la partie de cartes ont été pour les dames: prix de consolation, Mme J. B. Robillard; premier prix, Melle Stella Jobin; pour les messieurs, prix de consolation, Roy Mesner; premier prix, Damase Carrière.

Plusieurs parmi nos jeunes gens ont montré leur bonne volonté et leur talent en nous égayant d'agréables chansons. Tous sont partis bien contents.

:o:

SAINT-VICTOR, Sask.

— M. le Curé est allé, la semaine dernière, au collège de Gravelbourg pour assister à la séance du 7 mars donnée par les élèves. Le progrès accomplis par les jeunes gens du collège est déjà admirable, grâce à la méthode d'enseignement, au zèle au dévouement inlassable des RR. PP. Oblats et des autres professeurs. Le collège Mathieu jette déjà beaucoup de crédit et d'honneur sur l'Eglise et la race dans cette province, et il pourra rivaliser avant bien des années avec nos meilleurs collèges classiques de la province de Québec. C'est à nous, prêtres et laïques canadiens français, qu'incombe le devoir de soutenir cette institution qui travaille à la formation de notre jeunesse, afin d'assurer ce progrès de l'Eglise catholique et la survivance de la race canadienne-française dans l'Ouest canadien. Dans dix ans, l'influence qu'exercera le collège Mathieu dans cette province sera déjà immense, *espérons-le*, avec la grâce de Dieu. Qui vivra, verra.

— Mme Eldège Chrétien nous est revenue d'une voyage de l'Est dans l'intérêt de sa santé.

— Mme Valérien Gagné, qui était allée visiter ses parents dans la province de Québec, nous est revenue enchantée de son voyage.

— M. E. Srigley a été sérieusement malade d'une attaque d'inflammation de poumons. Nous sommes heureux de pouvoir dire que M. Srigley sera assez bien pour reprendre son travail dans une couple de semaines, comme commis, chez M. Eugène Lalonde.

— M. le notaire Dosithée Lalonde est allé à Assiniboia pour affaires personelles cette semaine.

— Mme Veuve Modeste Gaudry, de Joeville, était en visite chez M. Alfred Lalonde, la semaine dernière. Elle demeurera quelques mois avec nous.

M. Albert Préfontaine, de Joeville, était l'hôte de M. Octave Gaudry dimanche le 12 mars.

— M. Eusèbe Fontaine est allé à Assiniboia faire prendre une photographie de sa jambe cassée; il prend tranquillement du mieux. Nous lui souhaitons du courage dans cette cruelle épreuve et une prompte guérison.

— *Séance dramatique et musicale donnée par les amateurs de Saint-Victor, dimanche le 16 avril* 1922.

Programme:

Entrée, morceau de musique, Mme A. H. Cyr.
Chanson, A. Beauvilliers.
Comédie, "Vingt minutes d'arrêt," Les deux avocats.
Morceau de musique et déclamation, Melle L. Beauregard.
Chanson, M. Dulude.
Solo de violon, A. Rondeau.
Duo, M. et Mme C. Tessier.
Chanson, E. Srigley.
Déclamation, Melle Belisle.
Chanson, E. Lavallée.

Drame en un acte, personnages:

Général — S. Ducharme
Lieutenant — C. Charbonneau
Michel — O. St. Germain
Kerin — A. St. Cyr
Al. El. Mainin, chef arabe, — H. Thieleur

A la salle paroissiale. Lever du rideau à 8 heures.

:o:

VISCOUNT, Sask.

"Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?"

La paroisse St. Alphonse a attendu plusieurs années et elle attend toujours, mais le secours ne vient pas.

Nous avions reçu, l'année dernière, les promesses les plus magnifiques et les assurances les plus formelles au sujet d'une école séparée. Rien n'est venu. Les promesses et les assurances sont parties vers le Nord, emportées par le vent qui souffle entre Viscount et Bruno. Une pareille déception découragerait les plus optimistes. Ile ne brisera cependant pas notre ferme volonté de procurer à notre petite ville un établissement d'éducation catholique, dès que ce sera possible.

En attendant la réalisation de ce projet, M. le curé s'est associé aux ministres protestants — anglican et méthodiste — pour faire une démarche auprès de MM. les commissaires de l'école consolidée. Il s'agissait pour chaque pasteur d'obtenir la permission de faire le catéchisme aux enfants de son église, deux demi-heures par semaine. MM. les commissaires n'ont pas osé accorder eux-mêmes ces deux pauvres demi-heures. Craignant la responsabilité d'une telle innovation, ils ont renvoyé la demande à une assemblée des contribuables. Cela s'est passé il y a environ un mois et demi, et nous attendons toujours! "Anne, mais soeur Anne, ne vois-tu rien venir?"

— Un catholique à l'âme généreuse s'est engagé à faire construire à ses propres frais le clocher qui manque à notre église. Dès que la température et l'état du sol seront favorables, les travaux commenceront sous l'habile direction de MM. Fillion & Linskog. Cette nouvelle réjouit grandement toute la paroisse.

— M. L. P. Beaubien, avocat canadien-français, qui était venu de Bruno s'établir à Viscount et qui était resté huit mois parmi nous, nous a quittés pour aller fixer son domicile à Marcelin. Il parait que les Canadiens-français de Viscount n'aiment pas assez la chicane pour avoir besoin des services d'un avocat.

— M. Arthur Mack, qui avait été pendant de longues années secrétaire de la municipalité de Viscount et qui avait rendu de grands services à notre localité, s'est retiré des affaires publiques. Il est remplacé par M. Sutherland, de Saskatoon.

— M. le curé a reçu dernièrement la visite de deux de ses confrères, M. l'abbé Ouellette, curé de Wakaw, et M. l'abbé Chatel, nouveau curé de Sinnett.

— M. Jérémie Daoust, charpentier, qui avait passé une partie de l'hiver à Wakaw pour y faire des travaux de construction, est maintenant de retour parmi nous.

— M. A. Duval est également revenu des chantiers de Greenbush où il travaillait depuis le mois de novembre.

— M. Camille Lefebvre et Mme Laura Labelle ont tous deux subi une opération à l'hôpital de Saskatoon. Ils sont maintenant de retour à Viscount et en bonne voie de guérison.

— Les "Grain-Growers" ont vendu leur magasin à un Anglais de Plunkett, M. Bromwell.

— Il est curieux de constater que notre *petite ville, en majorité* protestante, a maintenant pour maire un bon catholique, M. David Fillion, juge de paix et syndic d'église.

:o:

WAUCHOPE, Sask.

Baptême — Le 12 mars a été baptisé le sixième enfant de M. et Mme Basile Colleaux. Parrain, Henri Colleaux; marraine, Marcelle Boitteaux.

:o:

STE-THERESE DE PLESSIS, Sask.

Un deuil cruel vient de frapper notre mission. Le 16 mars, toute la population accompagnait au cimetière de Laflèche Mme Régina Rivard, née Jalbert. Elle était morte le 14, à l'âge de 19 ans, laissant un époux inconsolable et deux fillettes. Munie de tous les sacrements de l'Eglise, elle a quitté ce monde, résignée et confiante d'aller vers Dieu qu'elle avait si fidèlement servi. Elevée pieusement dans une famille chrétienne et au couvent de Laflèche elle était en effet le modèle accompli de la femme chrétienne. Toujours dévouée à son église, elle était de tous les comités qui travaillaient pour le Bon Dieu, et tous se rappellent qu'elle fut la candidate si populaire de notre premier bazar, auquel nous devons notre église en grande partie. Dans son heureux foyer régnait la paix et le bonheur, et elle était si fidèle à ses devoirs qu'elle en est devenue martyre. Toute la population de Laflèche a tenu à lui rendre ses derniers hommages en se joignant à celle de Plessis et à toutes les élèves du couvent pour lui faire un des plus beaux services qui aient été célébrés à Laflèche.

Pourquoi le Divin Ravisseur choisit-il ainsi ses victimes? A la fleur de l'âge et au comble du bonheur terrestre, elle doit quitter ce monde où elle aurait eu une si heureuse influence. Mais nous savons que "ceux qui meurent jeunes sont aimés de Dieu," et que du haut du ciel les âmes saintes nous voient, nous aiment et nous aident.

Que ces pensées soient une consolation pour la famille de la chère défunte et surtout pour son époux désolé, M. Arthur Rivard, président de l'Association Catholique Franco-canadienne de Plessis, à qui nous adressons nos condoléances les plus émues et les plus sympathiques.

Un Ami.

:o:

PERIGORD, Sask.

Dans notre numéro du 1er mars il a paru, dans la chronique de Périgord, un paragraphe qu'une personne très honorable de la localité a pu croire à juste titre offensant pour elle. Nous regrettons vivement que notre surveillance se soit trouvée en défaut sur ce point. Nous prenons toutes les précautions voulues pour que nos correspondants n'abusent pas de l'hospitalité de nos colonnes. Dans le cas présent nous n'avions pas à nous mettre particulièrement en garde contre un correspondant régulier qui n'avait donné lieu jusqu'ici à aucune plainte. On voudra bien discerner la part restreinte de responsabilité qui est la nôtre dans cette affaire regrettable et recevoir notre assurance qu'elle ne se renouvellera pas.

Le Rédaction

:o:

ELDRED, Sask.

— M. Joseph Beytebière, absent d'Eldred depuis l'automne dernier, était en visite ici récemment. Il est reparti pour Forget, pour de là se diriger vers Drumheller, Alberta, où il doit résider jusqu'à l'an prochain.

— La St-Patrice a été dignement fêtée à l'école du village où une soirée de cartes et d'amusements divers fut organisée par les dames de la localité. Naturellement le ruban vert fut très en évidence et pour cause!

— M. Harry Hine, dont les parents sont retournés en Angleterre l'automne dernier, est de retour du Lac la Ronge; il est possible qu'il demeure parmi nous cet été.

— Les formules de l'impôt sur le revenu, transmises au bureau d'Eldred sont des formules anglaises exclusivement, même celles transmises à des particuliers de langue française étaient imprimées en anglais. Quelques-uns de ces derniers ont eu la bonne idée de les retourner au point d'origine, sollicitant l'envoi de formules en langue française. Quelques jours plus tard, ils recevaient leurs formules françaises.

D'autre part, le maître de poste a adressé une réquisition à qui de droit pour un supplément considérable de formules françaises qui devront lui arriver d'un jour à l'autre. Nous conseillons fortement aux Canadiens français qui auraient reçu des copies anglaises de ces formules de les retourner sans délai à leur point de départ et d'exiger des copies en français.

Certains de nos gens refusent de remplir leur formule sous le prétexte qu'étant rédigée en anglais ils ne la comprennent pas. A ceux-là, nous disons: Ne demeurez pas en marge de la loi, cela peut vous causer des ennuis assez sérieux. Procurez-vous des formules de rapport en français — il est extrêmement facile d'en avoir et remplissez-les — en agissant de cette manière, vous aurez accompli un double devoir: d'abord celui d'un bon citoyen qui se conforme aux lois de son pays; ensuite celui que vous devez à votre nationalité, devoir de loyauté à la race française implantée dans cette partie du pays et de fierté ancestrale.

:o:

SAINT-HUBERT, Sask.

Notre partie de cartes du 28 février, *organisée par la famille A. Galin*, avait été annoncée comme devant éclipser toutes les autres. Pour *dire vrai, sans rien retrancher au* mérite incontestable et incontesté des deux précédentes, tout le monde est d'avis que le succès de la dernière a été encore plus complet. Quatre tables de plus ont pu être remplies, et le nombre de ceux qui, sans avoir joué, déclarent avoir pris bien du plaisir à cette soirée, était aussi certainement plus considérable qu'au 2 février.

On a su corriger les quelques imperfections (oh! bien légères) qui avaient pu être relevées dans les autres parties, et cette fois, on peut dire que l'organisation a été aussi parfaite qu'il était possible de le rêver. Parfaite aussi a été, sous l'habile direction de M. Chambon, l'organisation de la petite séance récréative qui a suivi la partie de cartes. L'orchestre, d'un genre tout nouveau, a fait merveille, avec violon, mandoline, guitare, par MM. Ernest et Emile Galin, R. Marini, voir même avec accompagnement de castagnettes, et d'un certain autre instrument dont j'ignore le vrai nom (il est bien possible d'ailleurs qu'il n'en ait pas). Comment vous le décrire? Il n'a ni embouchure, ni cordes, ni clés, il se joue avec les mains, les pieds, les genoux, la tête (voir même avec la tête du voisin). Il y en a pour les yeux au moins autant que pour les oreilles, et je me demande si je ne l'ai pas parfois rencontré quelque part, à la cuisine. En tout cas, si vous ne comprenez pas encore et que vous désirez absolument plus amples détails, adressez-vous à M. H. Beaudin, qui a l'air de connaître l'instrument absolument à fond.

L'orchestre Nègre (ça c'est encore bien plus nouveau que tout le reste), bien que composé *uniquement* de vrais nègres, qu'on nous a affirmé venir directement du centre de l'Afrique équatoriale, et être à peine *débarqués dans nos parages*, a su se tirer d'affaire, à l'extrême surprise de l'assistance, au moins aussi bien que l'orchestre blanc. Des assistants, se disant bien informés, ont même prétendu que les *musiciens* de l'orchestre blanc en avaient vraiment ressenti une forte pointe de *jalousie*, (les nègres ayant été plus applaudis que les blancs). En tous cas il n'a pas été question de bagarre entre nègres et blancs.

Plusieurs chanteurs et cantatrices sont venus aussi se faire applaudir sur la scène. *Signalons* entre autres M. I. Perpète, Melle Perpète, Madame J. Havelange, mais surtout *Madame Edmond Bachtold*, dont la voix si harmonieuse et si sympathique a su provoquer les plus chaleureux applaudissements et lui a valu de nombreux rappels. Nous espérons bien que cette dame ne fera pas étoile filante, et que nous aurons l'avantage de l'applaudir à nouveau.

A signaler aussi la désopilante pièce comique à deux personnages, si magistralement interprétée par MM. Perpète et Chambon, deux artistes qui ne semblent pas à leur début.

Enfin la soirée est close par la traditionnelle tasse de café chaud, comme toujours délicatement préparée et servie par les dames et demoiselles, avec accompagnement de succulents gâteaux, tartes et biscuits.

Non pas adieu, mais au revoir, et le plus tôt possible après le carême.

:o:

LAC PELLETIER, Sask.

Bon mot — Il n'est pas nécessaire de faire connaître aux lecteurs du *Patriote* que la paroisse du Lac Pelletier se compose essentiellement de Canadiens-français, qui possèdent sans exagération les meilleures terres du district entre Ponteix et Swift Current. Preuve: Un de nos fermiers, seul à faire son travail, a récolté 6,300 minots de blé; un deuxième, 5,000, et combien d'autres que je pourrais nommer! Ces terres sont arrosées par le beau grand lac qui comprend une superficie de cinq milles de longueur sur un de largeur.

On trouvera peut-être un peu banal qu'il y ait des terrains à vendre. Mais avec une courte explication vous comprendrez la chose. La plupart des paroissiens du Lac ayant acheté des carreaux de terre de certaines gens qui n'avaient pas l'initiative voulue pour la ferme, d'autres ont profité des circonstances pour acheter des Anglais ou des étrangers dans un but tout patriotique, et revendraient à des Canadiens français afin d'augmenter le noyeau catholique, et cela à de très bonnes conditions, car ils sont impuissants à cultiver seuls d'une manière payante ces étendues ou plateaux de terrains. Pour un quart, le prix ne dépasse pas $3,000.00, et presque tous, sinon tous, ont déjà été cultivés, du moins partiellement. Le coût de la vie et le prix des machines agricoles, chevaux, etc., étant devenus à peu près à leur état d'avant la guerre, sinon moindre, je croirais qu'un citoyen qui aime la culture et veut y trouver un foyer permanent, devrait lire attentivement ces quelques lignes et réfléchir sérieusement.

Ce qui rend notre centre encore plus important, c'est qu'il y a un prêtre résident, église convenable, presbytère, magasin, bureau de poste, le téléphone dans presque toutes les maisons de nos fermiers. J'oubliais aussi de noter qu'il y a deux écoles tenues par des instituteurs catholiques. M. le Curé A. Fortin, se fera un plaisir de renseigner avec plus de détails ceux qui s'adreseront à lui.

Candidate — Mme Louis Alary a déjà recueilli un bon nombre d'abonnements pour les deux journaux catholiques: *La Liberté* et le *Northwest Review* de la province du Manitoba, surtout la *Liberté*. Elle était à Ponteix ces jours-ci dans ce but-là. Espérons que cette dame a eu toute la sympathie qu'elle désirait obtenir de cette paroisse soeur de la nôtre.

En voyage — M. Joseph Lascelle et son épouse sont allés en voyage d'affaires à Winnipeg en février dernier. Ils ont profité de la circonstance pour faire une visite à M. l'abbé Alfred Chamberland, leur ancien curé, qui en ce moment occupe la paroisse de Haywood.

Ecole — Melle M. Poulin est venue prendre possession de l'école du Lac Pelletier. Nous lui souhaitons bienvenue et succès.

En visite — M. G. Poulin était en visite chez M. le Curé la semaine dernière. Ce monsieur venait de Montréal, où demeure sa famille.

:o:

MONTMARTRE, Sask.

— Le R. P. Boutin, de St-Hubert, est en ce moment à Montmartre pour une quinzaine de jours, afin de prêter main-forte à M. le Curé Terriault.

— Melle Lacoursière, de Montréal, est arrivée chez son frère M. Jos Lacoursière, pour y passer quelque temps.

— Plusieurs apprendront avec regret la mort de Mme Honorius Theberge, décédée le 10 mars à Armagh, P. Q. Mère d'une famille nombreuse, Mme Theberge était courageuse et dévouée au milieu des épreuves qui ont marqué son passage ici. La sépulture a eu lieu à Armagh le 13 mars au milieu d'un grand concours de parents et amis. A ceux qui restent nous désirons présenter nos sincères condoléances, et leur souhaiter bon courage dans leurs nombreuses épreuves.

— Plusieurs se plaignent du haut coût de la lumière électrique dans le village. A moins d'avoir un établissement ayant le pouvoir voulu pour éclairer tout le monde, il semble que les taux vont rester hauts pour le présent.

— M. Nap. Langevin est de retour de l'Est accompagné de son frère et d'un M. Dancause, de St-Pascal.

— La grippe sévit toujours un peu par ici et parmi les derniers atteints, mentionnons M. A. Hamelin et R. Demers qui, heureusement, sont en bonne voie de guérison.

— M. Simon Vertefeuille a aussi été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie, lorsqu'il a été précipité au fond d'un puits. Ce n'est que grâce à sa présence d'esprit et à son courage qu'il a été retiré sans dommages sérieux.

— MM. Desmarais, de Kennaday, travaillent activement à l'agrandissement de leur bâtisse pour boucherie.

— M. J. B. Potvin fait aussi d'importantes réparations à son logis en prévision d'événements qui auront lieu dans un avenir prochain.

:o:

BLAINE LAKE, Sask.

Le 17 mars, fête de la St. Patrice, le choeur de chant de Marcelin, sous la direction de M. Phalampin, est venu chanter la messe de Battman à deux voix. Cette messe fut très bien rendue. Madame Dorais touchait l'orgue. Les solistes furent: M. Armand Labrosse, maître de chapelle de Marcelin; M. R. Despins, M. Phalampin, Mme St. Pierre et Mlle C. Grezeau. Nos sincères félicitations et remerciements à tous les membres.

— Dans la soirée eut lieu une partie de carte suivie d'un concert. Au programme figuraient: Mme Spool et Mme Dorais comme pianistes, M. M. Potman, E. Bélan qui nous chantèrent plusieurs chansons; M. Pat Kermy dansa une "jig" irlandaise "The Pat Jig", M. Joe Gillis déclama et un groupe de fillettes costumées exécutèrent un chant exercé par Melle Gillis.

M. Phalampin sut charmer son auditoire par de beaux morceaux de violon et fut rappelé plusieurs fois. Il était accompagné au piano par Mme Dorais. aL sale était remplie. La population de Marcelin était honorablement et largement représentée. Après le concert fut servi un *magnifique goûter*.

— Etait de passage à Blaine Lake vendredi dernier, M. J. A. Fortin, gérant du *Patriote*. Il fut l'hôte de M. le Curé.

L'Hirondelle de Ponteix

Ponteix, Sask. 5ème année. No. 12. 22 mars 1922.

Fête du dimanche 26 mars—Saint Ludger — Fut élevé malgré lui et sur l'ordre exprès de Charlemagne à l'évêché de Munster. Il passa sa vie en combattant son diocèse de bienfaits, et, par l'exemple de sa piété et de ses vertus, acheva de convertir au catholicisme les populations idolâtres, nombreuses dans cette région. Il mourut en 809.

Baptemes — Marie-Eva-Rita, fille de Lucien St. Cyr et de Bertha Portelance. M. et Mme James Mac Millan ont été les parrain et marraine.

Décès — Marie Douville, enfant de 4 mois, fille d'Albert Douville.

Séance dramatique — Si l'annonce d'une séance est toujours bien accueillie par nos gens qui prisent fort ce régal, l'attrait du nouveau, un brin de curiosité, mais surtout le désir de maintenir des relations d'amitié entre les cercles dramatiques de nos cantons, assureront aux amateurs de Willow Bunch qui nous viendront lundi, le 27 mars, un accueil enthousiaste. Ceux-ci, sous la direction du Dr. Lavallée, joueront le beau drame: "Le drapeau de Carillon." Qu'on se le dise!

La campagne pour le français — L'appel lancé par le *Patriote* en faveur du français ne saurait être vainement entendu à Ponteix. Les divers articles de ces dernières semaines, insistant sur nos devoirs de Canadiens soucieux de faire respecter nos droits, tant dans le commerce que partout ailleurs, parlaient éloquemment à notre fierté nationale. Aussi, ne serons-nous pas les derniers à faire usage de formules françaises pour l'impôt sur le revenu. Jusqu'ici, avouons-le, bien peu de demandes en ont été faites, tant nous sommes habitués à l'emprise anglaise. Notre maître de poste, ayant réclamé à ce sujet, ne se laissera certes pas imposer un refus et facilité sera donnée à tous de faire usage de formules françaises. L'union fait la force. Espérons que les nôtres qui, sans doute, sont en faveur de la vaillante campagne du *Patriote*, sauront le prouver plus tangiblement que par des dissertations.

Qu'on nous laisse dire un mot sur une question qui intéresse plus particulièrement la masse féminine. *Nous voulons parler des commandes dans les grosses maisons de commerce*, Eaton et Simpson. *Combien de nos braves ménagères* (ce sont elles d'ordinaire qui font courir la plume), combien de celles-ci, plus ou moins familières avec le langage étranger, ont souvent l'occasion de maugréer contre le catalogue anglais! Qui donc, plus qu'elles, aurait avantage à prendre l'initiative d'une correspondance française, à exiger une réponse dans la même langue? A l'heure des conciliabules entre voisines, comme il serait facile de se transmettre le mot d'ordre et, avec un peu de ténacité, d'arriver à un résultat quelconque, sinon à un succès général. Ce que femme veut, est-ce qu'Eaton ou Simpson, un jour ou l'autre, ne le voudrait pas?

D'ailleurs, un bon mouvement en attire un autre, et il y a tout lieu d'espérer que si dix, quinze, vingt paroisses canadiennes se liguaient pour exiger des catalogues français, en se faisant d'abord une loi d'ignorer l'anglais dans leurs commandes, Eaton et Simpson, qui tiennent aux mille et mille dollars que nous leur versons chaque année, en viendraient bientôt à compter avec leur clientèle canadienne.

Nos gentilles lectrices voudront-elles mettre la campagne du français à la mode et faire à notre langue l'hommage d'une propagande active? Nous ne pouvons douter de leur bonne volonté et nous osons espérer que notre humble cri de ralliement portera ses échos aux quatres coins de la paroisse.

Divers — M. le Curé garde la chambre depuis plusieurs jours, atteint d'une mauvaise grippe. Ses paroissiens lui souhaitent entière et prompte guérison.

Le Révérend Père Morice, O.M.I., de passage ici la semaine dernière, sera nôtre pour la St. Joseph. C'est dire que nous comptons sur une instruction pleine d'intérêt.

WILLOW BUNCH, Sask.

La direction de la Société St-Jean-Baptiste de W. B. espère pouvoir dire d'ici à deux mois que notre paroisse possède le cercle le plus important en nombre des paroisses françaises de la province.

Le comité de recrutement, qui a été remanié ces jours derniers, est déjà à l'oeuvre et fait du bon travail. Il a eu sa première réunion le 12 mars; on a procédé à l'élection de l'exécutif et on a jeté les bases d'une organisation puissante d'éducation, qui promet de faire une recrue de 200 à 300 membres actifs à notre association nationale. Nous suivrons de près les mouvements de ce comité qui promet d'être vivant; nous en dirons un mot toutes les quinzaines dans cette colonne et nous publierons par séries de 20, les noms des membres inscrits.

Membres du comité de recrutement:

Président, Frank Bellefleur; vice-président, Salomon Beauchesne; Sec.-Trés., Adrien Brûlé; directeurs, Ernest Denizet, Siméon Béliveau, Joseph Beaulne, Romuald Granger, Etienne Gagné.

Liste des membres actifs de la Société St-J.-B. de W. B.: Rév. J. A. Lemieux, Rév. B. Duchaine, Rév. Girouard, Dr. Arsène Godin, Marc-Aurèle Noël, Joseph Beaulne, F. X. Bellefleur, Ernest Denizet, Romuald Granger, Prudent Lapointe, Léopold Sylvestre, Frank Lemieux, Trefflé Bonneau, Isaure Lapointe, Z. Brunelle, Sinaï Beausoleil, Rodolphe Légaré, Ernest Desrosiers, Dr. P. H. Lavallée, Casetto Secondo.

— Mme Salomon Beauchesne est de retour de l'hôpital de Régina où elle a subi deux opérations très délicates aux yeux. Elle dit beaucoup de bien du chirurgien qui l'a traitée. Le Dr. A. Mathieu, dit-elle, m'a conservé la vue.

— Nos marguilliers semblent à voir pris l'initiative d'organiser les fêtes du cinquantenaire; on dit qu'ils feront connaitre sous peu aux paroissiens le programme qu'ils sont à étudier en ce moment.

Concert de la Croix Rouge

Madame F. X. Bellefleur entourée d'une soixantaine d'artistes a organisé un concert qui a eu lieu le 21 février dernier; les recettes étaient au bénéfice de la Croix Rouge. Mme Bellefleur a maintenu sa réputation d'organisatrice et ses artistes se sont surpassés.

Une charmante comédie a été représentée avec succès. Les artistes se sont montrés à la hauteur de leur tâche, quoique pour la plupart à leur début sur la scène. Ils ont interprété "La Parfaite Secrétaire," de Georges G. Toudouze, professeur du conservatoire de Paris, avec une diction et un naturel dignes d'éloges.

Melle Bouliane, jouait le rôle de Juliette de Chevril.

Melle Irène Beaulne, le rôle de Jeannine de Chevril, sa cousine.

Gérard Tremblay, le rôle de Raymond Barrois, lieutenant.

Roméo Rodrigue, le rôle de Firmin, domestique.

J'ai apprécié la bonne diction, l'aisance et l'élégance des mouvements. Particulièrement, la grâce et l'habileté des deux jeunes actrices. Raymond Barrois s'est montré maitre dans son rôle et charmant dans le type du galant militaire d'après-guerre. Firmin, avec une mimique un peu fatiguée, nous a fait voir combien c'est détestable d'être domestique.

C'est un succès que nous apprécions et que nous devons encourager. Les instrumentistes (pianistes et violonistes), ont charmé leurs auditeurs en exécutant des morceaux classiques avec la facilité du maitre.

Les chantres ont également régalé l'auditoire par des solos, duos et quators.

Gossip est une *piècette* anglaise qui a eu un égal succès; la leçon qui en découle naturellement, le commérage, a reçu une verte leçon. Avis aux intéressés. Mme Amédée Balthazar, Melle Irène Beaulne, F. Lupien, Victorine Dionne, et Melle Beaulne, ont rendu cette petite pièce avec art et un naturel qui méritent nos félicitations.

Les tableaux vivants ont été bien réussis; nous en félicitons l'organisatrice et toutes celles qui ont contribué au succès de cette magnifique soirée, qui s'est terminée par un discours anglais de M. W. Bennet et un discours français par M. l'abbé Duchaine. M. F. X. Bellefleur remercia, au nom de l'organisatrice et du comité de la Croix Rouge, les auditeurs de l'encouragement qu'ils ont bien voulu donner à cette oeuvre qui fait tant de bien dans le pays.

— M. Herman Jutras, sa digne moitié et ses deux héritiers sont arrivés, armes et bagages, samedi dernier. Malgré le dégel et le mauvais état des chemins, Madame n'a pu s'empêcher de dire en mettant le pied sur le sol de notre petite ville: "Que c'est joli Willow-Bunch!" Bienvenue au nom de mes compatriotes qui se comptent heureux de faire l'acquisition d'une aussi gentille famille.

— En décembre dernier, à l'assemblée de la nomination municipale, il a été résolu que les conseillers municipaux élus pour l'année 1922, devront faire une campagne d'éducation pour instruire le peuple sur les avantages et les désavantages pour notre municipalité de vendre des débentures qui permettraient de continuer les travaux déjà commencés, faire des routes convenables qui permettraient à nos cultivateurs de transporter les produits de leurs fermes avec plus de facilité et moins de frais.

La résolution dit: Que des réunions devraient être tenues dans les différentes divisions de la municipalité, le sujet devrait être traité par des orateurs désignés par le conseil, les auditeurs pourraient prendre part au débat.

Cette éducation devait être complétée pour la fin de février. Durant la première quinzaine de mars, si le peuple en faisait la demande, on devait s'enquérir du désir des contribuables par un référendum. Nous sommes rendus à la fin de mars, et nous n'avons rien vu de tout cela. Nos édiles siègent tous les mois avec un tel decorum qu'on les croirait de "grosses" légumes qui croissent dans un potager soigneusement entretenu, situé en lieu sûr. La volonté du peuple, on ne s'en préoccupe guère, on délibère sur des questions de routine, on fait la navette entre la salle du conseil et la banque de commerce, on fait du potin autour d'une délégation à Saskatoon, on dépense de la salive et de l'encre. Pendant qu'on pérore à l'hôtel de ville, nos fermiers se tordent le cou et perdent peut-être leur âme aux prises dans certains de nos chemins qui devraient déjà être faits. Si vous interviewez le maire, il vous répondra: prenez patience, électeurs, les bonnes routes,... c'est un héritage que vous réservez à vos petits-fils.

— Je me suis souvent demandé, pourquoi les enseignes de nos deux cordonniers ne sont écrites que dans la *langue anglaise*? Est-ce qu'ils ne se serviraient par hasard que de "ligneux" anglais? Est-ce qu'ils dédaigneraient la clientèle française? Allons, mes amis, ayons un peu de bon sens, annoncez-vous en français.

— Les colons de la province de Québec qui désirent s'établir dans l'Ouest, devraient chercher à se fixer dans des centres français déjà établis. Vous y trouverez une église, un prêtre résident, un couvent, vous ne vous sentirez pas isolés, comme dans un centre anglais! Dans un centre français comme Willow-Bunch, où il y a une école complémentaire pour les garçons, qui fonctionne admirablement bien, vos jeunes gens peuvent recevoir une instruction à base française, qui peut être comparée à celle des institutions du genre dans le Québec Vous y trouverez une société St-Jean-Baptiste, enfin vous vous trouverez absolument chez vous. En ce moment, les terres se vendent bon marché. C'est pour vous le temps d'acheter, car un bon nombre de nos Anglais de la région désirent vendre et mériteraient d'être remplacés par des bons Canadiens.

Vous n'avez pas besoin de vous déplacer pour vous renseigner; vous n'avez qu'à écrire à M. Prudent Lapointe, qui est le notaire et l'homme de confiance de la région. Il a fait beaucoup dans le passé pour faciliter l'établissement de nos Canadiens français dans la région et il est encore disposé à aider à grossir notre centre au point de vue français. M. P. Lapointe a toujours des bons marchés de terre qui sont intéressants; c'est à vous d'en profiter en venant le voir ou en lui écrivant. (Informez-vous des conditions de vente de la terre de Denison).

M. Dolphis Myette est de retour de l'Est avec une santé florissante.

— M. Pierre et Mme Campagne ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance de leur fille, qui a reçu au baptême les noms de Jeanne et Josephine. Parrain, Joseph Gaudet; marraine, Marie Campagne.

— M. et Mme Comeau annoncent à leurs amis la naissance de leur fils Joseph.

— L'hiver nous fuit rapidement, si l'on en juge par le dégel que nous sommes à subir, lacs et rivières promènent leurs eaux dans plus d'une de nos rues, si bien que les gondoles de Venise, pour une fois pourraient faire apparition à Ponteix. Poésie à part, ce serait très pratique, surtout pour les mamans qui font, de ce temps-ci, grande dépense d'emplâtres et de cataplasmes sur les petits amateurs de bains de pieds froids. Dommage tout de même qu'on ait "oublié," certain coin du village dans la construction des trottoirs!

Notre rue commerciale subit des améliorations que l'on admire fort. Le magasin de M. O. Ste Marie, grâce à une devanture nouvelle, offre maintenant un aspect des plus jolis. Et quant à l'intérieur, il parait que les amateurs de la chaussure élégante auront d'agréables surprises.

— Des ouvriers sont à l'oeuvre au café chinois du bas de la rue. Nous jugerons, là encore, du nouveau coup d'oeil dans quelques jours.

— Mme Dr. Lupien, Mme J. A. Marcotte et sa fille, Melle Annette sont allées à Régina la semaine dernière.

— Mme Deuch est aussi en voyage à Régina.

Pensées — Dans la lutte pour la vie, le premier ennemi à combattre, c'est soi-même.

Les femmes nous gouvernent, tâchons donc de les rendre parfaites; plus elles auront de lumières, plus nous serons éclairés.

Etre modeste, c'est souvent plus facile pour celui qui a fait quelque chose que pour celui qui n'a rien fait.

:o:

BEAUMONT, Alta.

Maladie — Melle Antoinette Girard doit partir jeudi pour l'Hôpital Général, où elle va subir une opération.

Visiteurs — Mme Cooper et son fils sont chez M. et Mme Hétu.

Soirée — A l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. le Curé, le 15 mars, un grand nombre d'intimes *se sont réunis pour* le fêter à l'improviste.

:o:

LE PAS, Man.

Mercredi, le 8 courant, s'éteignait, à l'hôpital St. Antoine, Mme Kibble, âgée de 57 ans. Elle laisse pour la pleurer, deux filles: Mme Anna Stephanson et Melle Marie Lemery; son père, M. Louis Cuillerier, âgé de 84 ans, un des pionniers de cette ville, et trois frères: MM. Louis et Pantaléon Cuillerier et M. Baptiste Michon. A la famille éplorée nous offrons nos profondes sympathies.

— Sa Grandeur Mgr Charlebois est indisposé par une vilaine toux, depuis deux ou trois semaines. Nos meilleurs voeux afin qu'il se rétablisse promptement.

Au commencement de mai, les travaux de notre cathédrale, qui avaient été suspendus à l'automne, vont reprendre avec plus d'activité que jamais.

— Notre partie de cartes hebdomadaire aura lieu jeudi comme d'habitude.

:o:

TITANIC, Sask.

—Le 26 mars, les jeunes gens du Cercle St. Jean-Baptiste de Carlton, donneront une soirée dramatique et comique qui sera la dernière de la saison.

— Il y a quelque temps, M. l'abbé Caron, administrateur du diocèse, accompagné du Rév. P. Delmas, est venu nous pousser une visite et s'entretenir avec les paroissiens de Carlton. Sur la demande de ceux-ci pour avoir un prêtre résident, M. l'abbé Caron nous a laissé entendre qu'avant longtemps Monseigneur ferait grâce à notre requête; seulement notre presbytère a besoin d'un sérieux coup de finance, aussi M. Caron a-t-il demandé à notre secrétaire, M. Gustave Mercereau, d'organiser une soirée dont le profit sera destiné à l'entretien de l'église et du presbytère. Nous engageons donc vivement tout le monde à venir assister à cette soirée qui promet d'être très intéressante.

Le programme comporte entre autres, un drame: "Le Brassard." Ce drame est dû à la plume de J. Richer, auteur de plusieurs belles pièces, dont la meilleure part que plusieurs connaissent pour l'avoir vu jouer à Duck Lake l'été dernier et qui fut si bien rendue par les jeunes gens de Marcelin. Ce drame qui se passe dans le logement d'un ouvrier parisien, est d'un réalisme saisissant, et plaira certainement à tout le monde. Voici les noms des personnages:

Thomas Maynard, 70 ans — Jean Boschez
Félix Maynard, fils du précédent — B. Rio
Pierre Maynard, 1er communiant — Henri Mercereau
Laraille, libre-penseur — Arsène Mercereau
Marius, son fils, jeune rogue, — Alphonse Mercereau
Pitois, camarade de Félix, — Philogène Mercereau
Loreux, camarade de Félix, — Alphonse Bouthoux

Deux petites comédies seront également jouées par les jeunes filles et comme entr'actes chansons et monologues. Entrée 50 cents. Après la séance, un lunch sera servi par les dames et demoiselles du Cercle.

:o:

Les pertes de la marine marchande en 1920-1921

Au cours de l'année 1921, les pertes de la marine marchande du monde entier se sont élevées à 407 vapeurs jaugeant 463,627 tonnes et à 389 voiliers jaugeant 131,228 tonnes, contre 412 vapeurs de 579,468 tonnes et 318 voiliers de 153,364 tonnes en 1920. Le chiffre des pertes est donc moins élevé en 1921 qu'en 1920, mais il y a lieu de considérer qu'une partie des navires à flot ayant été désarmés en 1921, la statistique des naufrages porte sur un tonnage inférieur à l'année précédente.

On ne compte pas moins de 72 compagnies d'assurances qui se sont fondées en 1921, dont 33 en Allemagne et 10 en France.

L'Echo de Dumas



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.
2ème année. No. 16. 22 mars 1922.

Pensée — "Vous ne ferez de progrès qu'autant que vous vous ferez violence." (Imitation).

Notre langue — Tous les lecteurs et amis du *Patriote* ont lu avec intérêt les efforts déjà faits et ceux que l'on se propose de faire afin de protéger et de faire aimer notre langue. Un grand nombre n'osaient pas écrire en français pour leurs commandes, sous prétexte qu'on écrivait à des maisons anglaises. Mais que ces personnes timides soient plus courageuses, qu'elles écrivent d'abord une première fois, puis une seconde fois et surtout qu'elles soient tenaces et vous verrez bientôt arriver des réponses en français, parce que l'on tient à avoir votre pratique.

Tout dernièrement, un particulier de Dumas écrivait en français à une maison de Régina; la réponse de Régina lui parvint en anglais. Sans en être froissé, mais voulant une réponse en sa propre langue, ce paroissien écrivit de nouveau, demandant des explications en français. De suite, pensant probablement de perdre leur client s'il ne répondait en français, une seconde lettre, en *français cette fois*, lui arrive avec toutes les indications voulues. Depuis ce temps, la correspondance n'a lieu qu'en français.

Nous citons ce fait, entre plusieurs, mais combien de paroissiens ne pourraient-ils pas en faire autant! C'est probablement le début qui coûte le plus. Une première victoire vous encouragera. Puis vous aurez d'une manière pratique fait cause commune avec tous les champions de notre belle langue française.

Ici, à Dumas, nous sommes de tout coeur avec ceux qui ont entrepris cette lutte pour notre langue, et notre foi. Notre langue est, en effet, notre sauvegarde, et dans la mesure où nous la défendrons, nous l'aimerons.

Souvent l'on croit devoir être poli, et au fond nous sommes plutôt lâches, nous n'osons pas parler notre langue au beau milieu de Canadiens français. Que nous sachions aussi l'anglais pour nos affaires, nos relations; l'étude des langues a certainement son beau côté, mais ce que nous disons aujourd'hui, c'est qu'il ne faut pas avoir honte de sa langue et je dirai être lâche envers celle qui nous conserve notre foi, notre force, notre vitalité. D'ailleurs nous reviendrons souvent sur ce sujet qui nous est cher. Des exemples viendront confirmer ces énoncés, et fussent-ils à notre avantage, ou contre nous, nous les citerons afin de stimuler notre zèle et notre ardeur, faire en un mot de nous tous des apôtres de notre langue. Nous n'avons pas la prétention de faire aucune particularité ni aucune personalité. Il ne faudra prendre ces choses qu'en bonne part; car nous ne voulons que des bons échos dans Dumas. Il ne faudra donc que de bons entendeurs.

Baptême — Le douze mars, a été baptisé, Joseph-Alexandre-Arthur-Alfred, fils de M. Emile Carpentier et de May Center. Parrain, Arthur Lamontagne; marraine, Eva St. Laurent.

De passage — M. P. Goulet, de Montmartre, était en visite chez son fils, M. L. Goulet, de Dumas.

GRAVELBOURG, Sask.

Naissances

Pelletier — A M. et Mme Médard-Louis Pelletier, une fille, Simonne-Estelle-Marie, baptisée le 12. Parrain, M. André Nallou; marraine, Melle Marguerite Nallou, oncle et tante de l'enfant.

Gervais — A M. et Mme Dalma Gervais, une fille, Marie-Antoinette-Germaine-Lucienne, baptisée le 12. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Félix Brillon, grand-parents maternels de l'enfant.

Muller — A M. et Mme Jehan Muller, un fils, Thomas, baptisé le 12. Parrain M. Thomas Muller; marraine, Melle Anna Muller.

— Il est fortement question de construire une beurrerie à Gravelbourg même. Une nombreuse assemblée a eu lieu la semaine dernière à cet effet et un bon nombre de nos cultivateurs semblent en faveur du mouvement.

— Les travaux d'aqueduc qui furent suspendus pendant la saison d'hiver sont recommencés et poussés avec vigueur. Espérons que l'on verra cette entreprise complétée sous peu à la satisfaction de tous.

— Dame Rumeur annonce plusieurs mariages pour la semaine après Pâques.

M. Alfred Lalonde, de Willow Bunch, était de passage à Gravelbourg cette semaine. Il a visité son fils, qui est pensionnaire au collège, ainsi que sa fille, institurice au Couvent Jésus-Marie.

FERNIE, C. A. — Le Dr. J. H. King, ministre des travaux publics, a été élu par une majorité de plus de mille contre son concurrent ouvrier-progressiste dans la circonscription de East Kootenay.

EN FAMILLE

Tendresse ou Séverite?

La caractéristique la plus apparente et la plus vraie peut être — de l'éducation que les mères françaises donnent à leurs enfants est la tendresse.

Conscientes ou inconscientes, elles entourent ceux-ci des soins les plus tendres, les plus affectueux, les plus dévoués.

Elles aiment leurs enfants, oh! oui, d'un amour total qui leur rendrait aisés et joyeux tous les sacrifices, toutes les privations, et leur ferait braver sans hésiter ni trembler tous les dangers ménaçant le bonheur de ceux qu'elles aiment.

Mais les privations et les sacrifices sérieux ne se présentent point tous les jours, les graves dangers à défier s'offrent rarement à leur maternel courage, et leur amour s'extériorise par des manifestations moins solennelles et moins mémorables.

Pour elles, ai... n'est-ce point d'o... de sa route tout obstacle, toute contrariété, toute souffrance, lui faciliter tout effort, aller au-devant de ses désirs? N'est-ce point le couvrir de caresses et de baisers?

Que les tendres mamans ne me jettent point la pierre et me pardonnent si j'ose désapprouver leur conduite.

Ce n'est point par une tendresse sans limite que l'on forme des hommes.

L'habituelle tendresse excessive transforme les enfants — et la langue française dit bien ce qu'elle veut dire — en enfants *gâtés*.

Sans doute, il est loin de ma pensée de songer à préconiser une éducation familiale sévère, dure, spartiate; mais quand je vois à quelles lamentables faillites aboutissent les tendresses inconsidérées des mères, force m'est bien de croire à la nocivité des gâteries exagérées et de crier: "Casse-cou!" aux mères qui *gâtent* tant leurs enfants.

Chose étrange! Une mère avoue aisément — quand elle ne s'en fait pas gloire — qu'elle *gâte* ses enfants, que ses enfants sont des enfants *gâtés*, et son indignation trouverait des paroles véhémentes pour "remettre à sa place" quiconque lui dirait que des enfants *gâtés* sont des enfants *corrompus*.

Et cependant!...

Gâter un enfant, au sens même où l'entendent ces *trop bonnes* mères, c'est développer à l'excès une sensualité dangereuse, c'est tromper l'enfant sur la vie qui n'est point une perpétuelle jouissance, c'est laisser s'atrophier en lui, en ne les exerçant point, ses énergies volontaires, c'est tuer *ab ovo* sa personnalité, c'est faire de lui un faible, un "suiveur," instrument docile aux mains de quiconque voudra le dominer.

Faire d'un enfant une telle guenille morale, n'est-ce point réellement le *corrompre*, et n'avais-je pas raison de remarquer à l'instant que la langue française dit bien ce qu'elle veut dire lorsqu'elle l'appelle enfant *gâté?*

Et n'est-ce point une guenille, une pauvre et malheureuse guenille, ce jeune homme trop gâté dont parle un vieil auteur, A. Courtin:

"Il y a des gens, dit-il, qui sçavent si peu se servir d'eux-mesmes, qu'il arriva, il y a quelques années, qu'un jeune seigneur de la première qualité allant à la promenade, surpris par la pluye, se tourna vers son gouverneur et lui dit comme en pleurant:

"*— Il me pleut dans la bouche!*

"L'autre lui répondit:

"*— Fermez-la, Monsieur.*"

Je ne veux point dire aux mères de sevrer leurs enfants de tout baiser, de toute caresse, de toute cajolerie, car je tiens la sévérité outrée pour aussi désastreuse en éducation que l'excessive tendresse.

Au cours des cinq mois que, durant la guerre, je passai en qualité de déporté politique, dans une ville de la Saxe prussienne, je vis un jour, près de la gare du chemin de fer, un enfant de cinq à six ans qui *faillit* être embrassé par une dame — était-ce sa mère ou sa tante? — qui rentrait de voyage.

La froideur de l'accueil m'étonna, et, dès lors, mon attention se porta sur les rapports entre parents et enfants. Eh bien! durant mes cinq mois de liberté surveillée dans cette ville de plus de trente mille habitants, si je fus souvent le spectateur révolté de mères qui frappaient brutalement leurs enfants, jamais, mais jamais je n'en vis une qui les ait embrassés!

Et cette éducation rude, brutale, me fit mieux comprendre la psychologie des monstres qui, chez nous, avaient torturé sans pitié des milliers d'êtres sans défense, des enfants à la mamelle, des femmes, des vieillards...

Mais entre les excès, à égale distance de la tendresse affadissante et de la brutalité, il y a le juste milieu. Un peu de vigueur et d'énergie est nécessaire.

"Un jour, à la promenade, raconte Pierre de Coulevain, nous nous trouvâmes devant une barrière.

"*— Croyez-vous que je pourrais la sauter?*, demanda Francis à sa mère.

"*— Oui*, répondit-elle, *mais tu risques de te faire du mal, assez pour qu'on soit obligé d'aller chercher le médecin...*

"L'enfant sembla mesurer la hauteur de l'obstacle. Le combat qui se livrait dans son cerveau faisait affluer et refluer le sang sous sa peau fine.

"*— Je crois que je le sauterai*, déclara-t-il enfin.

"*— Tu es libre*, dit sa mère...

"Il enleva prestement ses sandales, grimpa les trois barres de l'obstacle, se maintint en équilibre pendant un instant, puis retomba de l'autre côté sur les deux pieds.

"*— Je ne me suis pas fait de mal*, cria-t-il avec un accent de triomphe.

"*— Tant mieux, mon amour*, fit tranquillement la maman."

De cet enfant ou de l'autre à qui "il pleuvait dans la bouche," faut-il demander lequel, dans la vie, devint une unité agissante et productive, et lequel une nullité encombrante, un être insupportable aux autres et à lui-même!

Jacques Herbé.

RECETTES

Recettes pour les jours maigres

Riz gratiné

Lavez 1-2 livre de riz, mettez-le cuire à petit feu dans une pinte et demie de lait, ajoutez un grain de sel et le sucre, selon votre goût, une gousse de vanille, ou du zeste de citron, ou d'orange toujours suivant le goût. Quand il est bien cuit, mettez-le dans un plat allant au feu, mettez sur le dessus, bien lisse, cinq ou six petites noisettes de bon beurre, semez une petite poignée de mie de pain émiéttée finement et mettez au four pour faire dorer. On peut faire ce bon plat avec de la semoule au lieu de riz. Se mange froid ou chaud.

Salade aux pommes de terre.

Peler des pommes de terre bouillies, les couper en tranches minces. Préparer dans un saladier un oignon haché, deux cuillerées de vinaigre, quatre cuillerées d'huile d'olive ou de noix, ou mieux 1 cuillerée à table de beurre fondu et 1-2 tasse de crème. Faire le mélange des pommes de terre et de la sauce en ajoutant deux cuillerées d'eau chaude ou de bouillon, si l'on a employé l'huile. On ajoute à volonté un hareng fumé coupé en petits morceaux. Cette salade est excellenté servie avec des oeufs et varie le menu.

Gâteau de poisson

Ingrédients:—

Restes de poisson, 1-2 livre.
Restes de pommes de terre (4 à 6).
1 c. à table de beurre.
1 oeuf.
1-2 tasse de lait.
Sel, poivre, sarriette.

Mode de préparation—Ecrasez les pommes de terre en purée; enlevez avec soin les arêtes du poisson, le partager en petits morceaux. Faites chauffer ensemble le lait et le beurre, ajouter le poisson et les pommes de terre, 1 jaune d'oeuf, assaisonnement, mélanger bien et laisser chauffer sans bouillir. Mettre ce mélange dans un moule à gâteau beurré, le recouvrir du blanc d'oeuf battu, saupoudrer de chapelure, parsemer de quelques noisettes de beurre et faire gratiner quelques minutes au four (fourneau) et servir chaud.

Morue à la Béchamel

Ingrédients:—

Restes de morue, 1 livre à peu près.
Restes de pommes de terre, 4 à 6.
2 tases de lait.
2 c. à table de beurre.
2 c. à table de farine.
Jus d'oignon.
Sel, poivre, fines herbes.

Mode de préparation — Préparer sauce Béchamel. Dix minutes avant de servir faire chauffer dans la sauce la morue et les pommes de terre coupées en morceaux. On peut aussi saupoudrer le plat de panure, mettre au four (fourneau) pendant quelques minutes et faire gratiner.

Sauce Béchamelle. — Faire fondre le beurre, y ajouter la farine et mélanger. Verser peu à peu avec le lait chaud en tournant toujours, y mettre jus d'oignon, assaisonnement et fines herbes et tourner sans laisser bouillir.

—:o:—

Conseils pratiques

Les chapeaux de feutre. — Enlevez d'abord la garniture du chapeau et bourrez-le de chiffons ou de papier. Posez-le à plat et frottez-le pendant huit à dix minutes avec une brosse douce trempée dans de l'eau acidulée d'ammoniaque, une cuillerée d'ammoniaque pour un litre d'eau. Rincez à l'eau de pluie et faites sécher.

Les chapeaux melons se nettoient en frottant avec une petite brosse imprégnée de benzine. Pour éviter la formation de "cernes," employez toujours assez de liquide. Epongez finalement par frottement avec un linge sec et propre.

Les flanelles. — Pour empêcher les flanelles de devenir jaunes et dures, lavez-les dans une bouillie ou pâte très claire, composée de farine et d'eau de savon.

EVANGILE

LE QUATRIEME DIMANCHE DU CAREME

S. Jean, VI.

EN ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterions-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y'a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perdre. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles de morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit et se retira seul sur la montagne.

Résolution de carême

Que l'exercice de la prière se fasse en commun dans la famille; quels n'en seront pas les heureux fruits! C'est le soir, la journée a été laborieuse et pénible peut-être. Le père est revenu au milieu des siens, il a pris avec eux sa nourriture et quelques instants de repos. L'heure du sommeil approche. Mais auparavant tous s'agenouillent aux pieds du crucifix et de la statuette de la Sainte Vierge... "Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, disait le Christ, je suis au milieu d'eux." Le Sauveur tient sa promesse; lorsque vous priez ensemble, il offre lui-même vos supplications à Dieu, et par lui elles obtiennent les grâces dont vous avez besoin. D'ailleurs, quelles fortifiantes leçons cet acte pourtant bien simple, donne à chacun d'entre vous!

Mgr. du Vauroux.

—:o:—

Pensées.

Par dessus toutes choses, soyez bons; la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes. *Lacordaire.*

Les louanges seraient d'un grand prix si elles pouvaient nous donner les perfections dont on nous loue.

La vanité est une maladie par laquelle les hommes se séduisent euxmêmes et croient être quelque chose alors qu'ils ne sont rien.

Dieu a fait en quelque sorte St. Joseph son ministre plénipotentiaire, son trésorier général pour aimer et soulager toutes les âmes...

—:o:—

Plus de brosses

Vous brossez les vêtements avec une brosse de crin; vous avez bien enlevé du vêtement les duvets et les poussières. Mais les taches de graisse, les matières sucrées ou autres, qu'en avez-vous fait? Vous en avez pris chaque fois quelques parcelles sur votre brosse, si bien qu'au bout de deux mois, c'est elle qui reporte les corps gras sur les vêtements et, comme le disait le grand hygiéniste Dujardin-Beaumetz: "Le vêtement ne sert qu'à nettoyer la brosse et la brosse à salir le vêtement."

Pourquoi ne pas supprimer la brosse, ce qui se fait déjà dans beaucoup de maisons en Angleterre? On la remplace par une grosse éponge très fine. Pour nettoyer les vêtements, on trempe cette éponge dans l'eau et on la presse entre ses mains assez fort pour qu'elle ne soit plus que légèrement humide.

On passe l'éponge sur les vêtements nettoyés jusque dans les coutures, ce qui entraîne avec les poussières, toutes les taches de boue, de sucre, etc., ne laissant que les taches de graisse que l'on aperçoit facilement et qu'il est facile d'enlever avec un peu d'alcali et d'eau... On rince et on essore l'éponge pour la maintenir propre.

Essayez! Vous aurez des vêtements nettoyés jusque dans les coutures où la brosse ne va pas toujours atteindre les poussières. De plus, vous ne lustrerez pas et vous n'userez pas vos vêtements, inconvénients qui se produisent d'une façon constante avec la brosse.

Le Coin des Enfants

A dire

La soeur ainée

Elle avait ses cinq ans à peine,
Qu'on admirait dans la maison,
Dans la maison bruyante et pléine,
Sa bonne humeur et sa raison.

Toujours à bien faire occupée,
Ferme et vaillante avec douceur,
Elle aimait, au lieu de poupée,
Elle aimait sa petite soeur.

Elle veillait à ses toilettes
Comme une petite maman,
Présidait aux jeux, aux emplettes,
Aux surprises du jour de l'an.

Elle arrangeait l'affreux bagage
Des grands frères désordonnés,
Et de jolis noeuds, son ouvrage,
Leurs cous rétifs étaient ornés.

Qu'on perdit un livre d'étude,
Cahier, canif, et caetera...
On disait, sans inquiétude:
"Bah! Hélène le trouvera."

Faisant moins de bruit que personne,
A peine elle avait entendu:
Au négligent qui l'abandonne
Elle apportait l'objet perdu.

Et parfois, dans les cas suprêmes,
A ses yeux vifs ayant recours,
Le père et la maman eux-mêmes
Avaient besoin de son secours.

Aimez bien votre soeur ainée,
Retenez-la dans votre nid;
C'est pour vous qu'elle nous est née,
Et votre père la bénit.

V. de LAPRADE.

—:o:—

Le bon emploi du temps

Interrogez les gens âgés qui vous entourent, et, s'ils veulent être sincères, ils vous diront qu'en dehors de ces chagrins qui sont causés par la perte de parents ou d'amis, jamais ils n'ont éprouvé de douleurs vives qu'ils n'y aient donné lieu par quelque défaut ou par le manque de quelque vertu. Le chagrin suit toujours de très prés une faute, si ce n'est pas le remords, parce que cette faute entraîne des conséquences fâcheuses. Il y a, au contraire, à la suite d'un devoir accompli, une si grande douceur et un si parfait contentement de la conscience, qu'on est bien payé au centuple des efforts que l'on a dû faire pour rester dans le droit chemin. Or, parmi nos devoirs, un des plus importants devant Dieu et devant nous-mêmes est de donner un bon emploi au temps qui nous est accordé.

—:o:—

Jacques le Sot

Il y avait une fois, dans un des plus pauvres villages d'Angleterre, à moins que ce ne fût dans un coin misérable des Flandres, ou ailleurs encore — car le type se retrouve, plus ou moins modifié, dans toutes les littératures, — une femme et son fils, plus pauvres et plus misérables eux-mêmes que leur triste milieu.

La femme filait pour gagner sa vie et celle de son fils Jacques, qui était bien le plus sot et le plus flegmatique garçon du monde, passant son temps à se chauffer au soleil, en été, et en hiver à rôtir ses jambes au feu de brindilles qui ronflait dans l'âtre lézardé.

La misère empirant, la mère se résolut enfin à déclarer à son paresseux fils que, s'il ne cherchait pas à gagner sa vie, elle serait obligée de le chasser. Jacques fut touché de la menace; il sortit, et s'en alla louer ses bras pour une journée à un fermier du voisinage.

Pour prix de ses services, quand vint le déclin du jour, le fermier lui donna un gros sous. Cela situe l'histoire, et vous voyez tout de suite qu'elle s'est passée avant la guerre; aujourd'hui un bébé de trois ans ne louerait pas ses bras cinq minutes pour un gros sou.

Quoi qu'il en soit, jamais Jacques n'avait été propriétaire d'une pareille somme; en passant un fossé, il perdit le gros sou qu'il faisait sonner dans sa main.

— Stupide garçon! s'écria la mère, il fallait le porter dans votre poche.

— Ainsi ferai-je, dit Jacques.

Le lendemain, Jacques se loua à un bouvier qui, pour sa peine, lui donna une cruche de lait. Il vida scrupuleusement la cruche dans son gousset, et, comme vous pensez, n'en rapporta pas une goutte à la maison.

— Imbécile! s'exclama la femme, il fallait mettre cela sur votre tête.

— Ainsi ferai-je, dit Jacques.

Le lendemain, il se loua à un autre ferm... qui, vers le soir, lui remit un fromage à la crème. Jacques mit le ... sa tête; le fromage ... fit une croûte sale sur les cheveux emmêlés.

— ... enfant! il fallait le porter ... à la main.

— Ainsi ferai-je.

Et le lendemain il travailla chez un boulanger qui lui fit présent d'un gros chat. Jacques se mit en devoir de porter avec soin l'animal, mais il ne reçut que de terribles égratignures qui l'obligèrent à lâcher prise.

— Triste idiot! dit la mère, il fallait l'attacher avec une corde, et le traîner le long de la route.

— Ainsi ferai je.

C'est ce qu'il fit, en effet, le lendemain, d'une épaule de mouton qu'un boucher lui donna en échange de sa peine. Dans quel état l'épaule de mouton arriva à destination, vous pouvez aisément le conjecturer.

— Il fallait, dit encore la mère, mettre cette épaule sur votre dos.

— Ainsi ferai-je.

Et Jacques, ayant reçu le lendemain un âne ... ses appointements, vous le voyez, grossissaient à vue d'oeil comme des salaires d'après-guerre, ... mit l'animal sur son dos.

Comment il s'y prit, et grâce à quels efforts il transporta son butin, l'histoire ne le dit pas. Mais ce que l'histoire dit, ou la légende, c'est que, chargé de son bizarre fardeau, il passa sous la fenêtre d'une demoiselle qui mourait de mélancolie, et à qui son médecin n'accordait plus que deux jours de vie, si on ne parvenait à la faire rire.

La demoiselle vit le grotesque spectacle de Jacques trébuchant sous le poids de l'âne, et partit d'un immense éclat de rire. Le père ravi se précipita dans la rue, fit entrer Jacques d'autorité, et le força séance tenante à accepter la main de sa fille.

Le mariage eut lieu peu après. Le petit âne assista à la cérémonie; et la mère de Jacques reçut en cadeau une belle maison, une belle robe et une belle rente. Ce fut un mariage heureux; les époux vécurent très vieux, virent plusieurs générations d'enfants. Cela ne prouve pas d'ailleurs que pour réussir dans la vie il soit nécessaire d'être sot et paresseux.

Ma protectrice et mon modèle

On a beaucoup écrit sur sainte Marguerite-Marie. Pour les grandes personnes, j'entends. Mais les petitis, eux! Jusqu'ici, qu'est-ce qu'ils avaient? Vous n'imaginez tout de même pas qu'ils vont lire Mgr Languet, ou le P. Hamon, ou Mgr Gauthey! Eh bien, aujourd'hui ils ont ce qu'il leur faut: un tout petit livre, fait pour eux, et qui leur "raconte" gentiment sainte Marguerite-Marie. Ils peuvent être contents: c'est court, c'est clair, c'est pieux, c'est pratique; et puis il y a des images!

Surtout ne croyez pas que c'est mièvre. Leur petit livre se termine sur un appel au sacrifice: à des sacrifices dont les petits enverront — de leurs sous à eux — le témoignage à Paray! Et il commence par une préface qu'il faut que vous lisiez, vous, les grands! Elle a cinquante lignes. Les bambins la comprendront sans aucune difficulté. En quelques lignes elle donne sur la Révélation évangélique du Sacré-Coeur, sur la Tradition catholique du Sacré-Coeur, sur le rôle des révélations privées dans l'ordre surnaturel, des lumières qu'on ne trouve pas toujours dans les gros livres.

Prince-Albert

— Nous sommes heureux d'annoncer que la Révérende Mère Oswald, de l'Académie de Sion, qui a été assez gravement malade ces dernières semaines, est aujourd'hui en bonne voie de parfaite guérison.

— Le souper de la Saint Patrice, servi par les dames de la paroisse dans le soubassement de la cathédrale, jeudi dernier, a remporté un très beau succès.

— MM. Hueston et Holmes, propriétaires du Herald de Prince-Albert, viennent de faire l'acquisition du *Daily Galt Reporter*. Ils ont ainsi le contrôle de trois journaux quotidiens: le *Herald*, à Prince-Albert; le *Canadian Observer* à Sarnia, Ont., et le *Reporter*, à Galt, Ont.

— M. J. P. Daoust est l'éditeur d'un nouveau journal, *The Once-a-Week*, spécialement consacré à la publicité. Nos voeux de succès à notre compatriote.

— Les début du mois ont pu faire croire un moment à une fin précoce de l'hiver, mais nous avons eu à essuyer une nouvelle vague de froid la semaine dernière et au 21 mars — jour de l'ouverture officielle du printemps d'après le calendrier — nous nous trouvons gratifiés d'une fraiche bordée de neige qui éloigne forcément le retour des beaux jours.

— M. et Mme O. J. Gauthier, 403, rue de la Rivière ouest, ont eu la douleur de perdre un jeune enfant de sept ans, mort des suites de complications de la rougeole. Nos condoléances à la famille.

— M. A. H. Morin, de Henribourg, est de retour de Missoula, Montana, où il était allé visiter sa fille. Il estime que les conditions de l'existence dans notre région sont bien supérieures à tous les points de vue — y compris la température — à celles qu'il a trouvées là-bas.

— De passage à Prince-Albert: M. Clotaire Denis, de Saint-Denis: M. N. Cyr, de Debden: MM. P. Bélanger et D. E. Godard, de Debden.

—:o:—

Intronisation de l'évêque anglican G. E. Lloyd

L'intronisation du nouvel évêque anglican, le Très Révérend G. E. Lloyd, a été l'occasion de fêtes auxquelles ont pris part un grand nombre de citoyens des différentes confessions religieuses.

Arrivé dans notre ville samedi matin, le nouvel évêque a été l'objet d'une cordiale réception à la gare, où l'attendaient le maire, les échevins et les chefs des différentes organisations religieuses et sociales. Un cortège s'est formé jusqu'à l'hôtel de ville où le maire a souhaité la bienvenue à l'évêque et à Mrs Lloyd et le greffier lu une adresse au nom de la ville de Prince-Albert. Dans sa réponse, le T. R. Lloyd s'est plu à rappeler de nombreux souvenirs remontant jusqu'en 1885, date de sa première venue à Prince-Albert.

La cérémonie de l'intronisation, qui a eu lieu dimanche matin dans la cathédrale de St. Alban, avait attiré beaucoup de monde. Lundi soir, un banquet d'honneur était offert au nouvel évêque dans la salle du Temple Maçonnique. Le premier ministre Martin y assistait et a prononcé un long discours dans lequel il a touché, selon son usage, à la question des écoles. Le maire Davis a porté la santé du Roi en termes très heureux. Le R. P. Panhaleux, O.M.I., curé de la cathédrale, qui était aussi l'un des orateurs, s'est tiré très habilement d'une situation délicate et ses paroles ont été vivement goûtées de l'auditoire. Le nouvel évêque, dans les différentes circonstances où il a parlé, aussi bien qu'au banquet, a produit une excellente impression.

Un bon nombre de catholiques avaient tenu à s'associer à ces fêtes, afin de rendre aux protestants la politesse qui leur avait été faite lors de l'intronisation de S. G. Mgr Prud'homme, l'automne dernier.

—:o:—

Les anti-prohibitionnistes refusent d'entendre le Dr. Nicol

Les anti-prohibitionnistes de Prince-Albert ont tenu une assemblée assez importante, la semaine dernière, dans la salle de l'hôtel de ville. On remarquait parmi l'assistance un bon nombre de dames, la plupart des ministres protestants de la ville et des étrangers venus pour la réunion des chambres de commerce. Le secrétaire de la Ligue anti-prohibitionniste a annoncé que le chiffre des membres inscrits dépassait deux cents.

Des discours énergiques ont été prononcés par MM. R. H. Hall, Fran. Finn, C. L. Riach, A. J. Hanson et Sam McLeod. Un incident très significatif a été le refus essuyé par le Rév. Dr. Nicol, directeur de la loi de tempérance de la Saskatchewan, qui était dans la salle, de prendre la parole. Le président, M. Hall, a déclaré que la réunion était convoquée dans l'intérêt de la Ligue anti-prohibitionniste et non pour entendre un employé aux gages du gouvernement. A une grande majorité, l'assistance a refusé d'entendre le Dr. Nicol. Cependant, à la sortie, l'incident était très commenté et plusieurs regrettaient la décision qui avait été adoptée.

—:o:—

—:o:—

La Convention des Chambres de Commerce

La semaine dernière avait lieu à Prince-Albert la convention des Chambres de Commerce associées. Plusieurs résolutions importantes ont été passées. Les délégués se sont déclarés en faveur du rétablissement de la commission du blé, du parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Ils ont aussi proposé de changer, dans la classification du blé, les termes "grades du Manitoba"; les nouveaux termes sont "grades de l'Ouest." Une des résolutions adoptées demande le retour à l'accord de la Passe du Nid de Corbeau de 1897.

Le major J. F. James a été réélu président pour un troisième terme; les autres officiers demeurent également en charge.

La convention aura lieu l'an prochain à Swift Current.

—:o:—

Un Français de l'Ouest a inventé une barrière automatique

Nous avons eu la visite à nos bureaux de M. Pierre Pommereul, de Avebury, Sask., qui est l'inventeur d'une barrière automatique appelée à un grand succès. Grâce à son système, la barrière s'ouvre et se referme d'elle-même par la pression des chevaux sur une pédale placée à une certaine distance des deux côtés de la barrière, de sorte que le conducteurs n'a pas besoin de descendre de voiture.

M. Pommereul aura prochainement la patente de son invention et il fera des démonstrations en divers endroits dès que la terre sera dégelée au printemps. Nul doute que cette nouveauté suscitera un vif intérêt parmi nos cultivateurs, étant donné son caractère pratique. Elle sera mise incessamment sur le marché et nous croyons savoir que le prix en sera relativement modique.

—:o:—

SAINT-PAUL, Alta.

Quelques règles de catéchisme touchant le baptême

Un élève du sixième grade assistait la semaine dernière aux questions préliminaires au baptême. Tout à coup, il se met à rire. Le prêtre venait de demander l'âge de l'enfant et celui du parrain, ainsi que le nom à imposer. Qu'as-tu donc, Antonio? —Je remarque toutes sortes de petits manquements. — Lesquels? — Le bébé est un peu âgé, le parrain ne l'est pas assez et le nom qu'on a choisi est baroque. — L'écolier avait raison.

Une loi comporte que le nouveau-né doit être baptisé le plus tôt possible. C'est un article de droit canon. En plus, voici le règlement diocésain: 'Les prêtres doivent voir à ce que le baptême ne soit pas différé au-delà de trois jours.' L'autorité a-t-elle eu l'intention de définir la limite qu'on ne peut dépasser sans péché grave? La question peut-être posée; il ne m'appartient pas de la résoudre. Qu'on me permette uniquement de citer Noldin. "A moins de raison grave, c'est un péché mortel de différer le baptême sensiblement au-delà du temps fixé par l'évêque." Quel temps après la limite prescrite doit être considéré comme un "délai notable." D'après les moins rigoristes, ajoute le moraliste, "dépasser un mois constitue un délai considérable." Gariépy dit l'équivalent dans "Nouveau Code de Droit Canonique et Théologie Morale." Certes l'intempérie de notre climat et l'éloignement de l'église sont de sérieux motifs qui parfois justifient de retarder le baptême. Toutefois est-il facile d'excuser ceux qui attendent cinq ou six mois et même davantage? Il y a lieu, en tout cas, de rappeler l'esprit de l'Eglise.

Une deuxieme loi vise l'âge des parrain et marraine. Jadis un enfant pouvait servir de parrain. Le code actuel le défend. Le parrain doit avoir au moins quatorze ans. Cette dignité n'est pas une agréable fonction sans conséquence; c'est un engagement sérieux de "veiller à ce que l'enfant accomplisse plus tard les promesses du baptême." (Cat. de Québec). Il faut un âge avancé et des connaissances pour saisir la portée de cette responsabilité.

La morale enfin ordonne strictement qu'un nom de saint soit donné à l'enfant. Que cette règle est méconnue! Le nom est imposé pour procurer un protecteur et un modèle. Ne voit-on point que c'est une inconvenance, voire même une impiété, que de choisir pour "un enfant de Dieu" et "un frère de Jésus" un nom fabriqué ou le nom, soit d'un être inférieur, soit d'une actrice, soit même d'un célèbre personnage? Quelle protection et quelle édification spirituelle vaudront les noms Beauté, Aurore, Méphisto, Melba, Joffre, Laurier? Cessons ce contre-sens et suivons la loi. Le nom doit être "celui d'un saint reconnu et vénéré comme tel dans l'Eglise.

Séance

— Il y avait hier soir, une séance organisée par la Société d'Agriculture. L'assistance était nombreuse; les nôtres, et c'est à leur hommage, aiment à seconder le cultivateur. Thomas Lavoie chanta magnifiquement "Le pays où fleurit l'oranger." Nous envions les douceurs de ce climat en grelottant dans la salle. Madame Lamarre accompagnait au piano; comme toujours son jeu fut apprécié. M. S. Cyr, dans une allocution très sensée, sut distribuer des compliments, expliquer les embarras financiers du cercle local et solliciter l'appui de tous. Les forts-à-bras donnèrent une exhibition de leur savoir faire; lever un poids de cent livres, ce fut pour eux une "affaire de rien"; puis ils s'attaquèrent au "petit grain" de 500 livres, qui les força davantage. Le public sembla suivre avec intérêt cette joûte inattendue. M. Arthur Fontaine prétend être le champion de nos hercules.

Le reste du programme fut servi par les amateurs de Lafond. Ils nous ont procuré une veillée intéressante. Nous ne saurions surtout trop faire ressortir le rare dévouement qu'ils manifestent en venant de quinze à vingt milles par un temps froid, jouer gratuitement en faveur de la Société Agricole. Monsieur Roy leur exprima fort bien la reconnaissance du Cercle et la satisfaction de l'assistance. A mon tour, ne pouvant mentionner le mérite de chacun des joueurs et ne voulant point décerner à qui que ce soit la palme de la diction, il est pourtant difficile de ne pas saisir la chance qui se présente de faire l'éloge au moins de l'un des artistes: de ce bon M. Journeault qui sait écrire spirituellement, qui de bon coeur prête son concours aux oeuvres de presse et, ce qui ne nuit pas dans une société, ne le cède à personne pour le naturel dans l'art de bien dire.

Le rôle de raconter serait trop agréable s'il devait s'arrêter ici. Mais une observation s'impose. A la séance d'hier, les amours n'étaient pas précisément des ardeurs angéliques, certaines actrices en plus, a-t-on remarqué, n'étaient pas chaudement habillées pour l'hiver. Ces manquements blessent la vertu si délicate. On le devine, l'homme de Dieu ne peut les condamner le matin et les applaudir le soir. Le prêtre n'est pas à l'aise comme un laïque pour goûter l'esprit qui pétille dans ces déclamations badines lorsqu'il lui faut subir la légèreté des costumes féminins et écouter des propos croustillants. On ne peut être surpris si nous exhortons à la modestie qui devrait être l'ornement de toutes les âmes chrétiennes. Il ne reste plus qu'à souhaiter la visite plus fréquente des habiles et charitables joueurs qui composent le Cercle Dramatique de Lafond.

— Souscriptions en faveur de "l'Oeuvre des Vocations."

Elzéar Hurtubise	$0.50
C. C. Berlinguette	0.50
Donat Ayotte	0.50
O. Hurtubise	0.50

Qui donne à l'apôtre recevra la récompense de l'apôtre.

— Le sou des vocations maintiendra au juniorat des enfants pieux et intelligents qui désirent devenir Oblats.

Louis Simard, O.M.I.

—:o:—

La France a été seule à se conformer au traité de Versailles

PARIS — Parlant à un banquet de la conférence internationale des armateurs et marins sous les auspices de la Ligue des Nations, M. Rio, sous-secrétaire de la marine marchande a déclaré que la France avait été isolée en se conformant, il y a deux ans, au traité de Versailles et à la clause des huit heures relative à la marine. Des représentants de la Grande Bretagne, du Canada, de l'Italie, de la Belgique, du Japon, de la Norvège et de la Suède assistaient au banquet.

M. Rio demande quand les autres pays se conformeront aux clauses du traité. C'est à se demander, dit-il, si les Français ont commis une erreur ou une folie d'être la première puissance à obéir au traité. "L'avenir nous le dira, ajoute M. Rio, mais il pourrait se faire que notre conduite à l'avenir, soit modelée sur la vôtre."

—:o:—

Manies de grands hommes

Le fameux politicien irlandais Parnell n'aurait jamais bu une tasse de café dont le sucre aurait été remué en tournant la cuillère de gauche à droite.

Le grand Charles Dickens ne voyageait jamais sans une boussole, parce qu'à aucun prix il ne voulait coucher dans un lit qui ne fût pas orienté du nord au midi.

L'historien Macaulay, en allant par les rues, n'aurait jamais posé le pied sur l'interstice entre deux pavés.

Lord Roberts, le vainqueur des Boers, est convaincu qu'il a dû ses succès à l'envoi qui lui fut fait d'un vieux fer à cheval ramassé dans Trafalgar Square.

Ce sont évidemment là des restes de superstitions de nos ancêtres.

Les Romains, par exemple, chaussaient leur pied droit avant le gauche, sans quoi ils se croyaient exposés à toutes les mauvaises chances.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Dur No. 1, 1.42 1-8; Nord No. 1, 1.41 7-8; Nord No. 2, 1.37 7-8; Nord No. 3, 1.29 1-8; No. 4, 1.19 7-8; No. 5, 1.08 7-8; No. 6, 1.00 3-8; fourrage, 96 1-8; voie, 1.41 7-8.

Avoine — No. 2 C.W., 49 3-8; No. 3 C.W., 47 7-8; fourrage extra No. 1, 44 7-8; fourrage No. 1, 43 7-8; fourrage No. 2, 40 7-8; rejetée, 38 7-8; voie 49 3-8.

Orge — No. 3 C.W., 65 1-8; No. 4 C. W. 62 1-8; rejeté et fourrage, 56 7-8; voie 65 1-8.

Lin — No. 1 N.C.W., 2.35 1-2; No. 2 C.W., 2.30 1-2; No. 3 C.W. et rejeté, 2.09; voie, 2.35 1-2.

Seigle — No. 2 C.W., 1.04 3-8.

—:o:—

Marché au grain de Prince-Albert

No. 1, 1.12; No. 2, 1.08; No. 3, 1.02; No. 4, 90; No. 5, 80.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucheries, 5.00 à 6.50; vaches de boucherie, bonne qualité, 4.00 à 4.50.

Porcs se maintiennent à 11.50.

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE: Une machine à planer et à embouveter, propre à préparer n'importe quel bois de menuiserie; couteaux de 12 ou de 24 pouces selon le désir de l'acheteur; livrée immédiatement; conditions faciles. S'adresser au bureau du "Patriote." 2

NEUVAINE à ST-JOSEPH
5 sous l'unité. $4.00 le cent.

"Saint - Joseph," par H. Magnan, brochurette illustrée avec lettre-préface de Mgr. L.-A. Paquet. 15 sous l'unité. $10.00 le cent.
En vente au Couvent Saint-Joseph
70 Chemin Ste-Foy, Québec.

ON DEMANDE, — Une institutrice pour district Chapelle No. 2153; ouvrira le 1er avril jusqu'au 31 décembre. Salaire $90 par mois calendrier. Pour informations s'adresser à R. Bériault, secrétaire, Alida, Sask. 55-p

SEMENCES DE PREMIER CHOIX A VENDRE — Blé Marquis, $1.60; avoine "Bonheur," le minot, $0.60. Pour échantillons s'adresser à Gustave Piette, au magasin de meubles, 49 rue de la Rivière Ouest, Prince-Albert. 52-4

A VENDRE — 8 vaches fraiches, 5 vaches pleines, taureaux Holstein enregistrés, primés à l'exposition de Prince-Albert; 12 boeufs et harnais, 20 génisses, et veaux de tout âge. S'adresser à Pierre Collec, North Side, P.O. 52-4

A VENDRE — Un taureau enregistré Holstein, six ans, très doux, et plusieurs vaches à lait, fraiches au printemps. Pour renseignements et prix, s'adresser à Joseph Cantin, La Flèche, Sask. 1p

A VENDRE — Une cour à bois avec entrepôt à charbon et agence de machines agricoles et d'assurances en tous genres, située dans un centre canadien-français du nord de la province. Avec maison d'habitation et entrepôt pour les machines. Le tout pour $10,000, partie comptant, balance garantie par sécurité. S'adresser au bureau du journal. 51-3

TERRE A VENDRE — A deux milles à l'ouest de Leask — future paroisse voisine de Marcelin — qui compte déjà 50 familles de langue française et où sera construite une église l'été prochain — on offre en vente 388 acres de terre, dont 125 acres de terre à foin, et le reste en bonne terre à blé, partie en prairie et partie en bois. Conditions de vente très faciles à tout fermier sérieux, désireux de s'établir dans un centre catholique canadien-français. S'adresser à M. le curé Myre, Marcelin, Sask. 6-u.

ON DEMANDE — Une institutrice catholique ayant un certificat de 2ème classe pour l'école Ste-Marthe No. 1546. Ouverture de la classe le 27 mars prochain. Mentionner le salaire demandé en faisant application à M. Alfred Boyer, secrétaire-trésorier, Ste-Marthe, Sask. 4 p.

ON DEMANDE 20 HOMMES pour apprendre le métier de barbier, emploi stable, travail propre et léger, pas d'expérience antérieure requise. Nous vous apprenons le métier de barbier en peu de temps, nous vous fournissons les outils et vous garantissons une position ou vous aidons à vous établir à votre compte. Ecrivez ou venez vous-même pour détails: Hemphill's Barber College, Saskatoon, Sask.

ON DEMANDE DES HOMMES pour apprendre le métier de mécanicien d'automobile et de tracteur à gaz, la vulcanisation, le soudage, le travail des batteries et de l'électricité. Nous garantissons de vous former pour remplir l'une des bonnes positions payantes ouvertes à tous les gradués de Hemphill. Grande demande. La plus grosse entreprise du monde. Seul l'homme bien formé obtient un bon salaire et un travail stable. Prix spéciaux actuellement. Ecrivez ou venez vous-même pour informations: Hemphill's Auto Gas Tractor and Electrical School, 119, 20e rue Est, Saskatoon, Sask. Succursales dans tout le Canada.

A VENDRE — Une demi-section de bonne terre à quatre milles du village de Big River, 100 acres en culture, 70 têtes de bétail, et roulant au complet. Prix $9,000.00, termes faciles. S'adresser à Louis Godin, boulanger, Big River, Sask. 3-p.

A VENDRE — Quart de section à un demi mille de l'école. S'adresser à Pierre Collec, North Side, P.O. 52-4

TROIS INSTITUTRICES venant de Québec, diplômes académiques, compétentes dans les deux langues, demandent places dans districts canadiens-français. Devront pour débuter enseigner sous permis. Salaire $1,100. S'adresser à l'Association Interprovinciale, Vonda. 51-1

QUART DE SECTION A VENDRE. —Terre à foin et à bois, située à 14 milles au nord de Prince-Albert; conditions faciles. S'adresser au *Patriote*.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

SOEUR LOUISE

Par M. du CAMPFRANC

No. 28

On dit que le temps répand un baume sur les plaies saignantes, et, que d'une profonde douleur, il fait une mélancolie. En serait-il ainsi pour lui? En ce moment il ne le pensait pas. On dit aussi que, souvent, après une déception, le coeur refleurit comme la nature après l'hiver; mais cela lui semblait impossible. Connaitrait-il un jour les joies du foyer? il remuait la tête en disant: non. Et pourtant, peut-être avait-il tort, car la vie est longue, et l'homme si changeant, si mobile, ne connait guère les douleurs inconsolables. Peut-être aussi qu'un jour, dans son âme apaisée, un amour plus élevé naîtrait et régnerait en maître. Peut-être, répondant à un appel de Dieu, l'explorateur se ferait missionnaire.

L'avenir a ses secrets et l'homme ne peut en soulever le voile. Ce qui est certain, c'est que le juste, en disparaissant d'ici-bas, laisse après lui un sillon lumineux qui, longtemps encore, éclaire ceux qui restent. Ce qu'on a souvent constaté c'est que la mort des saints est toujours aussi féconde que leur vie.

En ce moment, André pleurait l'unique rêve de sa jeunesse. En ce moment il n'avait qu'un désir: être plaint et consolé. Il eût voulu se jeter dans les bras de quelqu'un qui, comme lui, avait aimé Louise. Il voulait s'y jeter en sanglotant, y soulager son coeur, qui débordait de chagrin.

Ses rudes compagnons de voyage ne pouvaient nullement lui suffire. Jamais il ne leur avait rien confié de son âme. Il voulait les bras de la mère de Louise et pleurer sur son coeur.

La journée s'avançait. Il s'était entièrement oublié dans ce cimetière; enfin, s'arrachant à ses regrets, il cueillit une fleur embaumée. Il l'apporterait, là-bas, en souvenir.

XIII

Le grand voyage de Tabora à Zanzibar, et de Zanzibar en France, était accompli. André de Vadenne venait d'arriver dans son pays natal, à Lyon. En ce moment il quittait la gare, et ses yeux, habitués aux solitudes, s'étonnaient de retrouver la ville populeuse, les trottoirs bruyants, tout ce monde se pressant autour des tramways et des omnibus. Les rues étaient encombrées de passants et de voitures; les becs de gaz projetaient, sur les riches étalages, leurs rayons brillants, et faisaient reluire, comme en plein jour, les affiches des pièces nouvelles et les enseignes des magasins. C'était bien là cette vie civilisée, prit, dont, depuis longtemps, il ne connaissait plus que des lambeaux, par des lettres bien rares ou des fragments de journaux, lus à l'autre bout de la terre, par hasard.

Tous les livres nouveaux paraissaient aux vitrines des librairies; dans les salles de concerts les virtuoses allaient se faire entendre; les salons s'éclairaient pour les réunions brillantes.

Mais qu'il était loin de toutes les choses dont on s'occupe dans les salons et dans les grands centres.

Le lendemain, sa première pensée fut pour Blanche-Rose. Le ciel était bleu, de son bleu clair des jours de gelée; le Rhône coulait sous les ponts, rapide et laborieux, avec ses vapeurs, ses chalands et ses bateaux chargés, où fume la cheminée d'un petit abri en bois, aux vitres garnies de plantes familières.

Il était près de midi quand André monta dans le landau qui devait le conduire à Blanche-Rose. La voiture marchait vite; et, bientôt, l'habitation parut avec ses arbres du parc et sa toiture ardoisée. Les montagnes lointaines se dessinaient à l'horizon, ainsi que Notre-Dame de Fourvière, dont les cloches sonnaient à toute volée. L'émotion d'André s'avivait à la moindre réminiscence des souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Voici sa maison à lui, la maison où il était né... Mais d'abord, il entrerait à Blanche Rose. Chez lui, nul ne l'attendait. Le landau franchissait l'allée d'arbres, la grille, la cour sablée et s'arrêtait devant le perron.

Le soleil d'hiver éclairait l'habitation quand André, près d'en franchir le seuil, s'arrêta, un instant, pour calmer les mouvements de son coeur, et pour contempler la scène singulièrement paisible qui l'environnait. Les murs du parc garnis de lierre, une mince couche de glace sur l'étang, la masse des arbres dépouillés par l'hiver.

On l'attendait dans le salon de Blanche-Rose. Les jeunes d'Arnolle étaient absents; il se préparaient, pour les écoles spéciales, l'un à Saint-Cyr, l'autre au vaisseau-école; mais leur mère, depuis la veille, connaissait l'arrivée en France d'André de Vadenne.

Il viendrait... Elle en était certaine, son attente ne serait pas déçue, comme l'avait été si cruellement une autre attente. Oh! quel moment poignant. Elle comptait revoir sa fille, et elle n'avait reçu que la pauvre petite lettre des adieux de Louise, accompagnée de quelques lignes de la mère Saint-Cyprien.

Oh! comme elle avait souffert! Comme elle avait baigné de ses larmes les quelques mots de Louise, si résignés, si touchants. Que de fois elle n'avait pu arrêter la rosée amère qui tombait de ses yeux en lisant: "Mourir sans te revoir est pour ton enfant le plus cruel des sacrifices... Je l'offre à Dieu pour le salut de l'Afrique." Elle conservait l'adieu suprême comme on garde une relique de sainte. Elle voyait la douce religieuse, dressée sur son pauvre petit lit, s'efforcant d'écrire d'une façon à peu près lisible, se reposant, reprenant sa tâche, et ne pouvant tracer que des lettres horriblement tremblées.

Mme d'Arnolle ne se consolerait jamais de la mort de sa fille. Elle gardait, en son coeur, une douleur tantôt aiguë, tantôt sourde, mais sans trêve. Quant à l'âme de cette mère héroïque, profondément chrétienne, comment en dire la beauté? Cette épreuve, qu'elle avait courageusement traversée, avait été pour elle quelque chose comme un philtre où elle avait achevé de se purifier. Il n'y avait plus en elle que bonté, charité, résignation, amour divin, et cet amour était un grand feu doux, toujours égal, qui se répandait en chaleur et en lumière sur toutes les grandes oeuvres apostoliques, sur tous les pauvres êtres souffrants, déjà si grande autrefois, était devenue inépuisable. Quand le chagrin redevenait dominant, elle demandait à Dieu la force et elle s'efforçait d'apaiser sa peine, par la pensée du ciel. Elle y montait à l'avance par l'espoir, par le désir, par l'invincible confiance.

Où se reposer si ce n'est là, près de Louise et près de toutes les âmes bienheureuses sauvées par sa fille. Quoiqu'elle ne fût pas encore au déclin de la vie, ses cheveux blonds étaient devenus blancs, ses traits s'étaient amaigris, mais accentués encore dans tout ce qu'ils avaient de fin et de beau.

Après la messe du matin et ses visites de charité, elle occupait ses loisirs à peindre, d'après une photographie et ses souvenirs, le portrait de sa fille. Elle avait eu du talent autrefois; elle l'avait retrouvé; et, le coeur guidant le pinceau, cette toile était un véritable chef-d'oeuvre. Louise était représentée dans le costume de son ordre: la robe et le voile blanc, le chapelet au côté, la croix d'argent sur la poitrine. Et, par une pensée poétique et tendre, sa mère lui avait mis à la main un gerbe de lis mêlés à des roses et des myosotis, ces petites fleurs bleues mariées aux roses blanches. Etait-ce pour dire à ceux qu'elle avait laissés sur la terre:

— Ne m'oubliez pas!

Ce portrait était certainement le meilleur que Mme d'Arnolle eût jamais peint, car elle s'était rappelé avec son coeur, et elle avait su fixer je ne sais quoi d'inexprimable que, presque jamais un peintre ne dévoile, ce reflet, ce mystère, cette physionomie de l'âme, qui passe insaisissable sur les visages.

Elle regardait sa fille en attendant André de Vadenne. Tout à coup, elle tressaillit: le voyageur était dans le salon. Elle lui ouvrit les bras, et tous les deux, sans paroles, se mirent à pleurer, gagnés par la même émotion.

Enfin elle dit:

— Je l'ai si longtemps attendue!... Vous avez vu sa tombe, André... vous avez prié, là où elle repose.

Il fit signe qu'il s'était agenouillé devant la tombe de Louise; et prenant dans son portefeuille une fleur desséchée, il la tendit à Mme d'Arnolle.

— Je l'ai cueillie sur le tertre sous lequel elle repose. Je l'ai cueillie pour vous.

La mère regarda la fleur avec des yeux noyés de larmes; et, pieusement, approcha de ses lèvres les pétales séchés.

Elle reprit bientôt:

— Vous aussi, lui avez conservé une amitié fidèle... Pauvre petite sainte!

Il répondit d'une voix brisée où passaient tous ses regrets.

— Oui, j'ai bien souffert... Jamais je ne l'ai oubliée.

Alors elle ajouta:

— Dieu m'a demandé un grand sacrifice. Elle était ma fille chérie, celle à qui se rapportaient toutes mes prières, toute ma vie, toutes mes pensées. Seuls mes fils, bons et charmants aussi, peuvent me consoler; mais ils sont éloignés de moi par la nécessité de poursuivre leurs études.

Sa voix tremblait:

— Pour revivre un peu avec elle, je viens de peindre son image.

André regarda le portrait. La figure était d'une ressemblance si parfaite que, saisi, il ne trouva pas une parole. Il demeurait immobile devant cette résurrection de la jeune morte.

Deux grosses larmes coulaient sur les joues bronzées de l'officier de marine.

— Ah! dit-il, quelle sérénité sur ce visage, et quelle bonté. Ce doit être ainsi que les anges regardent nos douleurs.

Durant son congé, André revint souvent à Blanche-Rose. Il aimait à passer de longues heures à l'angle de la cheminée. Il racontait ses longs et périlleux voyages, son séjour à Tabora, ses impressions en face de la tombe lointaine; et ce dernier récit ne le lassait jamais.

Parfois, Mme d'Arnolle craignait que ces mélancoliques visites, faites à une mère au coeur brisé, ne fussent qu'une oeuvre de charité, mais elle se trompait. Jamais André n'était plus calme et même plus heureux que dans le salon antique, assis dans le petit fauteuil bas qui, autrefois, avait été le siège préféré de Louise. Parfois il relisaient ensemble les lettres de la petite sainte. Elles étaient là, dans un coffret en bois des Iles, formant une couche épaisse de papiers minces; et, sur toutes ces enveloppes entassées, rien qu'un nom, un seul, était toujours écrit. Tout un tendre attachement de fille pour sa mère était contenu là-dedans, dans ces minces feuilles de papier qui déjà jaunissaient.

Les lettres leur mettaient des larmes dans les yeux et Mme d'Arnolle interrompait sa lecture.

— Nous avons tort, André, de la regretter ainsi et de la pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

Alors, comme une mère, elle lui donnait les plus sages conseils.

— Croyez-moi, lors même que de grandes douleurs ont brisé notre vie, quand on sert Dieu dans le fond de son coeur, on connait encore de douces consolations. Ne vous tourmentez pas de votre avenir, il ne sera peut-être pas aussi décoloré que vous le pensez. A chaque jour suffit sa peine et demain est à Dieu.

Il écoutait attentif.

— Mon pauvre André, vous voici au milieu de la vie. Que d'affections disparues, n'est-ce pas? Que de fleurs fanées. Que de jonchées de feuilles d'automne. Paix à tous ces morts, et ne restez pas inactif. En avant. *Sursum corda!*

Et André comprenait qu'il y a audessus d'un amour fidèle quelque chose de plus grand encore: le bien à faire, les grandes oeuvres à servir.

Tous deux levaient les yeux sur le portrait de soeur Louise. Dans la calme lumière, la sainte religieuse semblait sourire, sa touffe de roses et de myosotis à la main: les roses, emblème de la charité; les myosotis, emblème du fidèle souvenir; et ces fleurs symboliques avaient un langage.

— N'oubliez pas, semblaient-elles dire, celle qui a donné sa vie pour la conversion des pauvres noirs. Aimez l'oeuvre sublime qui a été la passion de son âme généreuse. Priez pour le salut de l'Afrique.

— FIN —

Fleur Fauchée

La tribune des courses est bondée. Sous le grand soleil, les toilettes, aux couleurs chatoyantes, la font ressembler à un immense parterre de fleurs animées.

L'une d'elles attire particulièrement les regards, Geneviève Dubussy, la fille du célèbre industriel, charmante dans la grâce de ses vingt ans.

Elle est vêtue avec la dernière élégance: un léger corsage de précieuses dentelles ajourées lui couvre à peine épaules, dos, poitrine. Chaussée de sandales, elle porte des bas d'une finesse de toile d'araignée. Des bijoux aux oreilles, aux bras, aux doigts étincellent. Mais, mieux que ces attraits empruntés, son sourire enchante.

Soudain, l'agitation de la tribune cesse; les premiers chevaux sont partis.

Madeleine, dit Geneviève à une amie assise près d'elle, as-tu remarqué ce grand jeune homme qui m'a parlé le dernier.

— Oui, Jean du Bruc, un délicieux garçon.

— Lui-même.

Se penchant, elle lui murmure à l'oreille:

—Mon fiancé.

Madeleine esquisse un geste d'étonnement.

— Chut, reprend vivement Geneviève. Il m'a demandée... Je m'y attendais... Mes parents acceptent.

— Et toi?

— Moi? Mais c'est le mari rêvé! Un broubaba, des applaudissements, "Cric III" est vainqueur!...

* * *

On cuit, ici, s'écrie une dame assise derrière Geneviève.

— Vous n'étoufferez pas longtemps, chère Madame, reprend l'aimable jeune fille car le ciel se couvre.

En effet l'horizon est chargé. Les nuages noirs grossissent à vue d'oeil.

— Cette chaleur ne pouvait durer, dit la dame.

— Un peu d'eau fera tant de bien, remarque Geneviève.

Des jeunes gens arrivent du pesage, ils causent avec les jeunes filles, de la course, des chevaux, des jockeys, des paris. Jean du Bruc est là, non des moins animés ni des moins gracieux.

L'élégant babillage n'est interrompu qu'au bout d'une demi-heure par le second départ.

Tout en regardant les coursiers filer, Geneviève dit à son amie:

—Madeleine, vois-tu monter les nuages?

Elle n'avait pas plutôt parlé qu'une bourrasque, soulevant la poussière, dérobe aux yeux les coureurs.

— Un peu d'air! quel bonheur!

La brise a l'air de vouloir "fraîchir."

— Tu vas avoir froid, Geneviève, s'écrie sa mère.

—Pas du tout maman; au contraire, je suis à l'aise.

* * *

Le ciel, rapidement assombri, devient menaçant.

Un éclair, suivi d'un formidable coup de tonnerre, salue le troisième départ. Des grains de pluie humectent le sol.

Ca ne sera rien, s'crie une dame.

— Ca sera terrible, dit une autre

Geneviève n'a pas peur de l'orage. Sans souci apparent du temps, elle suit la course.

La pluie redouble soudain, l'avalanche est entrecoupée de violents éclairs, des grêlons tombent, la toile des tribunes laisse tamiser des gouttes.

— Mets ton boa, Geneviève, commande la mère.

La jeune fille obéit. Le boa entoure bien la gorge, mais les épaules, le dos, les bras, tout le corps restent exposés à la rafale.

Le "sauve qui peut" commence.

— Filons à l'auto, décide la mère. Suis-moi.

L'enfant ne se fait pas prier. Mais le moyen d'aller vite dans une foule?... La pluie fouette les visages ... le boa est tout humide... l'eau ruisselle sur le dos et les bras nus... les dentelles sont trempées... la légère toilette transpercée.

Quand enfin, l'enfant grelottante est assise dans la luxueuse voiture, elle fait remarquer à sa mère que ses jolies sandales vernies sont pleines d'eau et que ses fins bas de soie, jusqu'au genou, sont trempés...

* * *

Huit jours après.

Avant livré une lutte acharnée à la broncho-pneumonie, la médecine se déclare vaincue.

Le R. P. de Martinet et la mère éplorée échangèrent quelques mots devant la porte de la malade:

—Surtout mon Père, ne l'impressionnez pas...

— Soyez sûre, Madame... que... mais la croyez-vous très mal?... une si robuste jeune fille?

— Perdue, mon Père!

Et ce fut un sanglot.

* * *

Le Père Jésuite pénétra dans la chambre, où sur un lit en bois précieux, se mourait la ravissante enfant.

Apercevant son confesseur, elle murmura:

— Je vous attendais impatiemment!

Le bon Père eut des paroles bien douces.

Geneviève lui fit signe d'approcher, puis à voix basse:

— Je suis une victime de la mode. Les courses, l'orage...

Elle s'arrêta, suffoquant.

—Je sais, fit le saint religieux.

Elle continua:

— Je regrette...

— Eh oui! d'avoir été imprudente... pauvre enfant!

— Non, non, reprit-elle en animant ses regards... Mais d'avoir scandalisé... j'étais bien élevée... pieuse... Enfant de Marie... j'ai cédé...

De grosses larmes perlaient.

A l'oreille du Père, elle glissa:

— Je suis bien coupable...

— Le bon Dieu n'est-il pas miséricordieux?

—Coupable... j'ai été naïve, au début, en m'habillant de la sorte... je ne l'étais plus... vous m'aviez avertie... je savais que je faisais mal... C'est le poids...

Elle mettait la main sur son coeur.

Le Père essayait doucement de la consoler.

— Je savais ce que je faisais... je suscitais des regards passionnés ... je jouissais d'être l'objet de recherches inquiètes...

Une flamme illumina ses yeux:

— Je veux expier!

— Par vos souffrances, acceptez-les, même la mort, si c'est la volonté de Dieu...

— Oui, mais je veux davantage... promettez-moi, mon Père...

— Tout ce que vous voudrez, mon enfant.

— J'ai péché publiquement... je veux expier publiquement... Promettez-moi de dire à toutes les jeunes filles... de ne pas être un objet de scandale... par leurs toilettes... indécentes...

Elle arrêta pour reprendre haleine. Puis elle ajouta:

— Parce que c'est la voix d'une mourante... repentante... Geneviève Dubussy... victime de la mode... qui les en supplie...

* * *

Cinq jours après, la belle jeune fille descendait au tombeau, suivie d'une foule innombrable, qui se passait de bouche en bouche son impressionnant testament.

Elle avait demandé qu'avant de clore sa châsse, on l'enveloppât dans le voile de sa première Communion et qu'on lui passât son beau ruban d'Enfant de Marie, par protestation contre ses folles parures mondaines. Elle avait dit à sa mère:

— Fasse le bon Dieu que ce soit ma toilette de Paradis! Castor.

Victimes de la révolution russe

Cette liste sanglante, publiée dans tous les journaux russes par le service de la statistique bolcheviste, a toute la valeur et l'authenticité d'un document. Depuis le 25 octobre 1917, c'est-à-dire depuis que Lénine et Trotsky y sont entrés au pouvoir, il a été exécuté en Russie:

1215 prêtres, 28 évêques, 6,775 professeurs et maitres d'écoles, 8,800 médecins, 54,650 officiers, 260,000 soldats, 10,500 officiers de police et de gendarmerie, 48,500 gendarmes et sergents de police, 12,950 propriétaires fonciers, 355,250 de la catégorie des "intellectuels," 192,350 ouvriers, 815,100 paysans.

Total: 1,766,118.

Ainsi, voilà 1,766,100 victimes de la révolution, 1,766,100 hommes dont la vie a été violemment enlevée, parce que, pour une raison ou pour une autre, ils ne plaisaient pas aux bolchevistes; 1,766,100 cadavres engloutis dans le gouffre qui s'appelle révolution russe.

Dans ce nombre ne sont pas inclus tous ceux qui, sans être tués de la main des perturbateurs de l'ordre social, ont péri des conséquences de ce régime imposé de force aux Russes: maladies infectieuses, famine, etc. Ceux-là se comptent par dizaines de millions...

Vis-à-vis de ces chiffres gigantesques les 3 millions de Russes tombés à la guerre ne comptent plus.

La vraie calamité qui s'est abattue sur la Russie, ce n'est pas la guerre, c'est la révolution et ses conséquences: le bolchevisme qui a fauché l'élite de la nation.

Voici maintenant comment Lénine définit lui-même son parti: "Sur 100 bolchevistes, dit-il, il y a un convaincu, 39 canailles et 60 imbéciles."

Ceux qui n'étaient pas, d'après Lénine, des imbéciles ont essayé de résister. Le tsar rouge les fit tout bonnement exterminer, s'ils n'eurent pas la chance de se sauver à l'étranger.

La malédiction de Trotsky

Trotsky, qui est avec Lénine l'âme du gouvernement des soviets vient d'être chassé de l'Eglise juive à la requête de son vieux père qui l'a dénoncé comme le fléau de l'humanité.

Ce drame émouvant s'est produit, dans la synagogue d'Ekaterinoslav, où Moïse Bronstein, le père de Léon Trotsky, à la fin du service religieux, s'écria:

— Un Israélite demande à accuser un Israélite.

Dans le profond silence qui suivit, on vit un vieillard à longue barbe blanche, au long caftan noir, suivant l'usage des Juifs d'Orient, s'avancer vers l'autel. Son chapelet de prières en main, presque aveugle, conduit par ses fils, ses gendres et ses petits-fils, il vint devant les fidèles et dit; d'une voix tremblante:

— J'apporte une accusation contre Léon Bronstein, membre de notre communauté.

— Quelle est l'accusation? demanda le rabbin.

La voix du vieux père devint alors plus ferme et il dit:

— Léon Bronstein a trahi la croyance de ses ancêtres. Léon Bronstein s'est fait l'ennemi du judaïsme. Léon Bronstein est devenu le fléau de l'humanité.

Quand le silence fut revenu, le rabbin déclara:

— L'accusation est fondée. Que dois-je faire?

Moïse Bronstein, levant le bras, déclara lentement:

—Je demande que Léon Bronstein soit chassé de l'Eglise juive. J'appelle sur lui la malédiction de Dieu.

La congrégation se leva alors, d'un mouvement unanime, et dit:

— Il sera expulsé! Il sera maudit!

Un autre rabbin prit le "sauphar", la trompette sacrée, et à l'Est, à l'Ouest, au Nord, au Sud, sonna et chaque fois cria:

— Israël, écoute! écoute! Voici le nom de ton ennemi.

Et chaque fois, il répéta la formule de condamnation.

Puis le rabbin lut les sept prières et les sept malédictions, et éteignit les sept cierges sur l'autel, chassant ainsi de l'Eglise judaïque l'apostat.

— Moïse Bronstein, dit le rabbin, Léon Bronstein est chassé de l'Eglise et maudit. Vous demandez pour lui une punition plus grave. La loi de Dieu m'oblige à demander si vous exigez pour lui la damnation éternelle!

L'émotion chez les fidèles devint profonde. Le silence se prolongea, tous les regards étaient tournés vers le vieillard qui était tombé sur ses genoux. Il se tut longtemps; il priait. Puis il se leva et, d'une voix ferme, il dit:

— Il doit être damné pour l'éternité...

A ces mots, on entendit un sanglot de femme. La mère de Trotsky pleurait, puis elle s'évanouit.

Tandis qu'on la ranimait, la cérémonie continua. Les cierges un à un furent rallumés sur l'autel. Tous les parents de Bronstein, tour à tour, et les derniers, son père et sa mère, vinrent déclarer solennellement:

— Il n'y a plus de Léon Bronstein. Celui qui existait sous ce nom, nous ne le connaissons plus.

Nous chrétiens, nous ne demandons pas comme les Juifs pour Trotsky la damnation éternelle, car on n'a le droit de maudire personne, et nous laissons au souverain Juge le privilège qui est le sien de sonder les reins et les coeurs et de fixer les destinées: nous demandons au contraire, malgré le sang de la Russie dont Trotsky est couvert, qu'il se convertisse et qu'il vive, afin qu'il puisse réparer tout le mal qu'il a fait.

—:o:—

Chapeaux de bois

Oui, vous avez bien lu; il s'agit de chapeaux et non de têtes de bois.

L'innovation vient du Japon. On y fabrique actuellement des canotiers en tresses de bois, exceptionnellement légers, confortables, économiques et durables. L'été dernier, on en vit quelques exemples à Londres, où, il faut bien le dire, ils n'eurent d'abord qu'un succès de curiosité. Un correspondent japonais nous affirme que de grosses commandes ont été passées cette année par des commerçants. Il ne restera plus aux Européens qu'à concurrencer le chapeau en bois par le chapeau... en aluminium!

—:o:—

Travaillons toujours de manière que, si nous ne réussissons pas auprès des hommes, nous réussissions auprès de Dieu qui nous a chargés du travail et non du succès.

Une nouvelle formule de contrat est nécessaire

(suite)

Dans les contrats déjà en usage, il semble que les risques sont tous réservés à l'acheteur et qu'il y en a peu du côté du vendeur. Cette vérité est d'autant plus évidente si le marché a été conclu avec une certaine somme de comptant. Dans ce dernier cas l'inconnu, c'est-à-dire le X. de l'affaire, c'est: quand l'acheteur sera-t-il libéré de sa dette? Peut-être sa génération ne suffira pas pour tout payer; peut-être après deux ou trois récoltes, aura-t-il en mains le titre de propriété. Il y a là trop d'élément spéculatif attaché au rôle du spéculateur, lequel pourtant devrait être exempt de tout souci de ce côté-là, étant la cheville ouvrière de la prospérité du pays. Il a assez de subir les surprises que lui réservent les conditions climatériques.

Protégé par le "Contrat, temps, part de récolte," l'acheteur a, dès la prise de possession, la sensation qu'il est le propriétaire presque absolu. En effet, rien n'est plus certain que l'écoulement des années spécifiées sur ce contrat, qu'elles soient de 5, 10, 15 ou de 20. Il a la certitude, en entrant, qu'il disposera de son bien à une certaine date sans que ce bien ne soit grevé d'arriérés. Il peut, d'après le nombre et l'âge de ses enfants, faire des plans en conséquence: savoir par exemple la quantité d'acres qu'il lui faut acheter en se basant sur la durée de l'aide de ces mêmes enfants, car il sait qu'à un certain âge ceux-là le quitteront pour se créer un avenir. Il sait aussi à quel âge de son enfant, auquel il laissera la terre et le soin de perpétuer la tradition, il pourra dire: "Maintenant ma terre est claire, mon fils, si tu veux te marier, je te laisse la place, ou bien encore, la mère et moi accepterons une belle-fille dans la maison."

Le détenteur d'un tel contrat sera le type du fermier qui embellira le pays, pour la bonne raison qu'il aura intérêt à s'y attacher, appuyé par la garantie d'être un jour le seul maître de la terre. Chaque année écoulée signifiera pour lui une de moins vers cette réalité.

Pour que cette coutume de contracter puisse s'établir au gré du vendeur, il est indispensable que l'acheteur soit guidé par une très grande honnêteté et que non seulement il délivre toute la part de récolte qui revient à son créancier, mais qu'il fasse produire à la terre le plus possible. Malhonnêteté dans les partages et négligence dans la culture, voilà les deux dangers qui peuvent menacer les intérêts du vendeur.

Voyons le premier. L'acheteur aura tendance, s'il est malhonnête, à ne pas donner au vendeur toute sa part de récolte, escomptant faire ainsi un bénéfice, illicite d'ailleurs, sur son créancier qui, une fois les comptes réglés, devra se contenter purement et simplement de ce qui lui est donné en guise de règlement. Il n'aura pas l'avantage attaché aux contrats portant intérêt et capital, par lesquels il est possible de rattraper dans le futur le montant pour lequel on a été lésé.

Comme préventif à ce danger, je vois certaines possibilités: la surveillance, et dans le contrat, une clause de recours sérieux contre l'acheteur frauduleux. La surveillance n'est pas toujours possible, je le sais. Une compagnie foncière, par exemple, peut difficilement obtenir un contrôle sérieux sur des terres vendues à tous les points des trois provinces. Un particulier qui quitte le pays ne peut pas davantage avoir l'oeil vigilant. Que reste-t-il donc à tous ces "absentistes" comme moyen d'action? La clause de recours. Si l'acheteur était pris à frauder, il s'exposerait à être appelé devant les tribunaux, à perdre sa terre avec tous les bénéfices déjà acquis et à être contraint de restituer le produit de son vol. Il est probable qu'un juge qui aurait à se prononcer dans une telle cause serait enclin à favoriser le vendeur, pour la raison que celui-ci avait placé toute sa confiance dans l'honnêteté de l'acheteur.

En cas d'abandon de la part de l'acheteur, laissant la terre dans de mauvaises conditions, il est juste que le vendeur puisse avoir un recours effectif contre son débiteur malintentionné et qu'une somme soit fixée comme dommages au cas où le vendeur ne voudrait pas reprendre la terre. Le montant de cette somme serait établi de l'accord des parties contractantes et stipulé clairement dans les conditions de vente. Il devrait varier selon l'année d'abandon. Une terre vendue, par exemple, à dix ans de demi-récolte porterait une échelle de dommages de $1,000.00 par an s'amortissant chaque année de ce même montant: c'est-à-dire que si le fermier abandonnait la cinquième année, il pourrait être poursuivi pour $5,000.00, la sixième année pour $4,000.00, la neuvième année $1,000.00. La dernière année il ne devrait plus rien, puisque les conditions de son contrat seraient remplies en payant la demi-récolte.

(à suivre)

PAYSAN.

En France

La charité pontificale applaudie à la Chambre

L'ardente et bienfaisante charité de Benoit XV a été reconnue et glorifiée par la très grande majorité des journaux français. Car c'est un symptôme heureux de l'esprit nouveau qui préside aux rapports de la France et de la Papauté, que les hommages dont notre presse, — de toute nuance, à l'exception des sectaires irréductibles, a salué la mission du Pontife défunt. Bien peu d'organes ont eu le triste courage de rééditer les injustes accusations formulées contre le Pape, au cours de la guerre. Le plus grand nombre ont fait l'éloge de son paternel souci de la paix, de ses nobles et loyaux efforts en vue de la rétablir et, surtout, de sa magnifique et féconde action charitable.

Or, voici qu'une louange inattendue s'ajoute encore à ce concert posthume. Elle vient de retentir à la tribune de la Chambre, aux applaudissements de l'Assemblée, et elle est tombée des lèvres d'un vieux député, nourri ou plutôt usé dans le plus profond anti-cléricalisme. M. Ferdinand Buisson, qui fut jadis un des promoteurs de l'éducation laïque et l'un des proscripteurs des congrégations religieuses, a exalté, tout à la fois, le Pape et la Charité.

Il s'agissait des secours aux affamés de Russie. M. Buisson demandait qu'on en pressât l'expédition. Et, à l'appui de son insistance, il cita respectueusement l'exemple de Benoit XV: il signala le train de vivres expédié aux frais du Saint Père; il évoqua les cantines organisées sous le nom du Pontife défunt.

Le député radical, en si bonne voie, se plut à fortifier son argumentation par le témoignage de l'Archevêque de Paris. Le Cardinal Dubois, remarqua-t-il, fait partie du Comité français qui tente de secourir les enfants russes. Et M. Buisson de conclure, avec une sincère déférence: "Cela, c'est de la vraie charité!"

Or, pour bien mesurer la valeur de cet aveu, il faut se rappeler que le parti anticlérical, dont M. Buisson est un des meneurs, avait effacé de son vocabulaire, comme entaché d'esprit religieux et contraire à la dignité humaine, ce mot de "charité." Il affectait jusqu'ici de n'employer, pour désigner cette vertu, que les termes laïques de "philantropie" ou de "solidarité." M. Buisson a rompu cette tradition sectaire, en hommage au Pape et à l'archevêque de Paris. Et, je le répète, il a recueilli, sur les bancs de la Chambre, en particulier dans les rangs de son propre parti, des applaudissements chaleureux.

François VEUILLOT.

Conseils utiles

Ce qui suit est emprunté au *Devoir.* Ce qu'on y dit à propos des journaux quotidiens s'applique tout aussi bien aux hebdomadaires.

Un journaliste anglo-canadien écrit: 'Les journaux n'ont jamais tant donné d'espace que de ce temps-ci à leurs correspondants, sur toutes sortes de sujets, mais cela n'empêche pas qu'on les accuse d'être parcimonieux, parce qu'ils ne publient pas tout ce qu'on leur adresse. Toutes sortes de sociétés, d'associations, de groupes et de gens s'imaginent que les journaux n'existent que pour leur faire toute la propagande qu'ils veulent et croient que, lorsqu'une poignée d'inconnus, parfaitement respectables, si l'on veut, se réunissent et prennent une décision quelconque, cela est de la nouvelle de première importance. Il y a là un des embarras des quotidiens du temps présent."

En fait, peu de quotidiens existent qui ne reçoivent tous les jours de quoi emplir leurs colonnes deux ou trois fois, s'ils ne considéraient que l'espace à remplir sans se soucier au juste de ce qu'il faut y mettre. Chacun de ceux qui envoient cette copie s'imagine rendre un grand service au journal en la lui adressant, et peu de gens se demandent, parmi ceux qui transmettent de tels manuscrits aux journaux, si cela est réellement intéressant pour le public. Il se trouve parfois même des gens, — ce sont des originaux pour le moins, — qui écrivent aux journaux: "Je m'abonnerai à votre feuille, mais à la condition expresse que vous ne refusiez jamais d'insérer les manuscrits, lettres, commentaires que je croirai bon de vous adresser." En d'autres termes, ces personnes veulent, pour $5 ou $6 par an, s'assurer tout un journal bien à eux. Au prix que coûtent de ce temps-ci les quotidiens à ceux qui les publient, c'est vraiment bien bon marché!

La première question à se poser, si l'on veut envoyer quelque chose à un journal avec prière d'insérer, c'est celle-ci: "Cela intéressera-t-il au moins une bonne partie des lecteurs?" Et la deuxième, c'est cette autre: "Ceux qui font le journal ne savent-ils pas un peu mieux que moi ce qu'ils doivent ou peuvent y mettre?" Si l'on répond affirmativement à cette deuxième question, on peut envoyer son manuscrit, l'on ne sera pas blessé s'il ne passe pas, ou s'il est inséré après avoir été retouché, ou réduit à quelques lignes. Mais si l'on croit mieux savoir que les journalistes ce qu'ils doivent ou peuvent mettre dans le journal, le meilleur parti à prendre, c'est de fonder soi-même son organe pour y passer ses manuscrits. La fantaisie serait trop coûteuse, soit, mais si on ne veut pas se la payer, on pensera peut-être en ce cas qu'on n'a pas droit d'inonder les autres de copie terne, inutile et sans intérêt particulier.

Que Manger?

COMMENT LE CHOIX D'UN MENU PEUT MODIFIER LE CARACTERE

Il ne suffit pas, comme dit le proverbe, de manger pour vivre, encore faut-il s'exercer à manger avec un peu d'art, tout au moins à faire, avec discernement, un choix judicieux parmi les aliments qui s'offrent à notre consommation.

Et il ne s'agit pas seulement de la valeur nutritive de tel produit, dont la science permet d'évaluer très exactement le rendement suivant sa transformation en calories. Les aliments que nous absorbons ne bornent pas leur rôle à modifier plus ou moins heureusement notre santé physique; ils exercent aussi, paraît-il, un influence prononcée sur notre équilibre moral.

Certains spécialistes se sont, au cours de ces dernières années, préoccupés tout particulièrement de cette question, et leurs conclusions ne manquent pas d'intérêt.

Jusqu'ici, par exemple, on se contentait, si l'on peut dire, d'attribuer à l'usage abusif de la viande la goutte, le diabète, l'artériosclérose, et même, affirmaient quelques-uns, le redoutable cancer, contre lequel nous restons, en dépit de nos recherches, à peu près désarmés.

Or, voici qu'il résulte fort clairement des expériences faites par le docteur Ignatowski dans le laboratoire du professeur Roger, à Paris, que la viande constitue un poison progressif, dont l'abus entraîne l'intoxication par l'albumine animale, et conduit.. à la folie certaine, sinon à la mort.

Pour le lapin, éternelle victime, il n'y a pas de doute. Il reste à établir dans quelle mesure il est permis de conclure du lapin à l'homme.

Fort heureusement, l'usage de certains légumes permet de guérir nombre de maladies et de corriger en même temps, maints écarts d'esprit.

Ainsi la pomme de terre provoque, paraît-il, chez ceux qui la pratiquent, le calme et la pensée, développe l'équilibre mental et les qualités raisonnables. Toutefois, elle émousserait la sensibilité.

La carotte est à recommander aux personnes bilieuses, aux rageurs, aux maris infortunés. Elle est à déconseiller aux militaires, qui, par contre, feront bien de se consacrer aux épinards. Ceux-ci développeraient les rêves ambitieux, l'énergie, la constance de la volonté. On a remarqué que les hommes d'action sont tous des mangeurs d'épinards. Napoléon devait manger beaucoup d'épinards; s'il n'en mangea pas, il eut tort.

Mais il faut se garder de conclure de l'épinard à l'oseille. En dépit de son acidité, cette dernière conduirait au découragement, à la tristesse, et, pour tout dire, à la mélancolie. Elle provoquerait même des cauchemars pénibles et des sommeils peu réparateurs. Fuyons l'oseille!

Les personnes au tempérament artistique se trouveront bien de l'usage des haricots verts et des crosnes du Japon, aliments délicats qui excitent aux rêveries aimables et développent les pensées, les sentiments, les goûts artistiques.

Tous les travailleurs et plus particulièrement les travailleurs intellectuels, devraient faire, sans modération, usage du haricot blanc, grand réparateur du système nerveux, plus riche et plus tonique que la viande.

Le petit pois n'est pas sérieux. C'est un aliment futile qui pousse à la frivolité, à la coquetterie, au flirt et peut conduire aux aventures compliquées.

Le chou-fleur, et surtout le chou de Bruxelles sont appréciés, paraît-il, des égoïstes.

Tels sont les axiomes édictés par un médecin connu dans un congrès de pathologie générale.

Si nous passons aux fruits, nous constatons que le beau duvet de la pêche est pernicieux; il provoque la fièvre et des irritations, quelquefois même du délire. Il en est de même de la figue, qui incite cependant à la méditation et à la sagesse, et de la fraise attrayante, qui donne l'urticaire.

La noix est un aliment riche, mais souvent indigeste et trouble le sommeil, que la pomme, au contraire, favorise et agrémente de rêves paisibles. Le melon, qu'on le considère comme un fruit ou comme légume, est un faux ami à déconseiller aux gens méditatifs. On sait qu'il conduit aux décisions précipitées.

Il nous reste les fleurs. Elles ont pris, la mode aidant, place sur les tables les plus aristocratiques, surtout en Angleterre, et la place d'honneur naturellement. Mais, il ne semble pas, jusqu'ici, qu'elles aient une influence réelle sur l'alimentation. Leur rôle, cependant, n'est plus limité au plaisir des yeux, et, si nous en croyons nos grands chefs de cuisine, elles sont appelées à prendre une réelle importance comme condiments, au même titre que le cerfeuil, le persil, le céleri et autres végétaux d'assaisonnement. Enfin, la tulipe est comestible: certaines personnes se déclarent friandes de salades de roses et les Japonais font une assez importante consommation de chrysanthèmes jaunes, qu'ils assaisonnent à la manière de la "barbe de capucin."

De tout cela que conclure, sinon que le mieux serait de vivre, à l'image du consul Fabricius, des fèves de son propre jardin?

Melchoir BONIN.

Pour les Cultivateurs

Un système de culture pour empêcher les tourbillons de poussière

(Notes des fermes expérimentales)

La culture des graminées doit être la base de tout le système d'exploitation qui a pour but de supprimer les tourbillons de poussière. Mais il y a beaucoup d'autres moyens par lesquels on peut temporairement réduire les dommages causés par le vent. Sans doute, les bonnes façons culturales sont très importantes, mais si l'on veut réellement résoudre la question, il faut mettre des fibres dans la terre, pour lier ensemble ces parcelles. La paille, le fumier, le chaume et toutes les autres sortes de matières organiques aident beaucoup mais rien ne vaut pour cela les racines fibreuses et raides des graminées qui, mieux que toute autre chose, forment un gazon ferme.

Pour tirer le meilleur parti possible des graminées sur une plantation, il faut les faire entrer dans un assolement. On ensemence ainsi toutes les parties de la ferme en quelques années, une proportion raisonnable est ensemencée chaque année et la même étendue est labourée l'année suivante.

En entreprenant de semer des graminées sur une ferme qui n'en a pas porté jusqu'ici, il faut s'assurer des conditions aussi favorables que possible à la levée. Si la graminée est semée sur une terre qui a porté deux ou trois récoltes de grain de suite, sans jachère, les mauvaises herbes seront si épaisses et l'eau et les principes fertilisants si rares qu'elle n'aura que peu de chances de pousser. Une terre de ce genre doit être nécessairement jachérée avant d'être ensemencée.

Les résultats des expériences faites sur la ferme de Brandon ont démontré que même dans les années les plus sèches l'on peut obtenir de bonnes levées d'herbes pourvu que l'on sème la graine avec du blé sur jachère d'été. Ce système a été pratiqué depuis 1916 et il n'y a eu qu'un seul échec dans cette série d'années sèches. Pour que les semis d'herbes puissent être faits tous les ans sur jachère d'été, il faut arranger un assolement qui le permette. En voici un à titre d'exemple:

1ère année — Blé.
2ème année — Avoine.
3ème année — Jachère et maïs.
4ème année — Blé, semis d'herbe.
5ème année — Foin.
6ème année — Foin ou pâturage, labouré au commencement de l'été et préparé pour le blé la première année.

On pourrait faire un autre arrangement mais celui-ci est satisfaisant et mérite d'être généralement adopté.

Lorsque les tourbillons de poussière se sont aggravés à un tel point qu'il n'est plus pratique de semer du blé de printemps sur jachère d'été, on peut remplacer le blé par du seigle d'automne dans la quatrième année de l'assolement que nous venons d'indiquer. Le seigle prend possession de la terre en automne et la protège contre les vents du printemps beaucoup mieux que ne pourrait le faire une récolte semée au printemps. On peut semer l'herbe parmi le seigle au commencement du printemps, elle est ainsi protégée contre les vents.

On peut aussi se servir du maïs à la place de la jachère d'été. Il faut le mettre sur la partie la plus propre de la jachère. L'herbe semée sur relevé de maïs vient presque aussi bien que sur la jachère et le chaume du maïs protège très bien contre le vent.

Le brome inerme est l'herbe la plus utile que l'on connaisse pour empêcher que le sol ne se soulève au vent: c'est elle qui produit le plus de fibres de toutes les graminées cultivées, elle rapporte assez bien et elle est résistante à la sécheresse. C'est certainement la meilleure herbe à cultiver partout où les tourbillons de poussière sont à craindre. Le ray-grass de l'Ouest est des plus utiles sur des terres lourdes; il est beaucoup plus facile à cultiver que le brome inerme, il rapporte presque autant et il produit une quantité considérable de fibres, quoique moins que le brome inerme.

Les autres graminées n'ont que peu d'importance dans les districts exposés aux vents et aucune d'elles, autant que nous sachions, ne peut leur tenir tête dans la faculté de rapporter sous un climat sec.

On peut très bien cultiver des trèfles en mélange avec des graminées, mais comme ils servent à d'autres fins qu'à la protection contre les vents, nous ne faisons que les mentionner dans cet article.

W. C. McKillican,
Régisseur de la station expérimentale de Brandon.

—:o:—

Une cabane à porcs pour toute l'année

Point n'est besoin de dépenser beaucoup d'argent sur la construction des logements pour les porcs. Il y a cependant des détails essentiels que l'on doit observer si l'on veut obtenir les meilleurs résultats. La première chose à faire, c'est de changer l'emplacement de la cabane tous les ans pour que les porcs se trouvent sur un sol nouveau, et il faut pour cela que la structure de la cabane soit portative. Une circulaire de l'éleveur du Dominion, publiée par les fermes expérimentales fédérales, recommande une cabane construite de bois brut, mais sain, et donne des illustrations des plans et des détails sur les matériaux nécessaires. Cette structure, relativement légère, est construite sur des lisses; les côtés sont montés sur charnières pour permettre le libre passage de l'air en été; elle doit être assez grande pour loger au moins cinq truies portières. Lorsque les truies sont tenues trop renfermées, elles ne donnent souvent que des portées peu nombreuses et faibles. Il faut donc leur fournir l'occasion de sortir dehors aussi souvent que possible. Pour l'engraissement des cochons, un hangar ouvert, avec dortoir recouvert de paille, est recommandé. Pour un cultivateur qui ne garde que quelques cochons, deux ou trois cabanes comme celle que nous venons de mentionner et une loge pour la truie portière suffiront. Il en faudra plus naturellement si l'élevage des porcs se fait sur une plus grande échelle, mais les principes sont les mêmes dans tous les cas.

Publié par le Directeur de Publicité, Ministère de l'agriculture, Ottawa, 13 février, 1922.

—:o:—

Alimentation des volailles

Ce qu'il faut donner aux poules pour qu'elles pondent bien et qu'elles rapportent bien

Pour que les poules donnent tous les oeufs que l'on attend d'elles, il faut leur donner les meilleurs soins. La chose qui a le plus d'importance sous ce rapport est l'alimentation. Pour qu'une poule soit bien nourrie, il faut lui donner des grains ronds ou moulus, de la verdure, de la nourriture animale, une bonne provision d'eau, du gravier et des coquilles d'huitres; la nécessité de toutes ces choses a été démontrée par des essais aux fermes expérimentales. Dans son bulletin "L'alimentation des volailles" l'assistant à l'aviculteur du Dominion, dit que le charbon de bois est également avantageux. Ce bulletin qui traite du sujet d'une façon très complète, et une autre publication de la même organisation mais d'un autre auteur, le régisseur de la station expérimentale de Cap-Rouge, Québec, sur "Les avantages comparés des déchets de boeuf et du lait écrémé pour la ponte" donnent à peu près tous les renseignements que peuvent désirer les gens intelligents qui désirent réussir dans l'élevage des volailles. Une conclusion à laquelle sont arrivés les deux auteurs, c'est que le grain seul ne suffit pas pour l'alimentation des volailles; il leur faut également de la nourriture animale ou minérale sous une forme quelconque. Les plus utiles de ces nourritures sont les os verts broyés, les déchets de boeuf et le lait écrémé; les deux derniers doivent avoir la préférence. De ces deux, c'est le lait écrémé qui stimule le mieux la ponte. On peut le donner sur ou doux, mais il faut qu'il soit toujours doux ou toujours sur, sinon il en résulterait des dérangements des intestins; pour la même raison, les os verts broyés doivent être donnés avec modération et absolument frais. Il a été démontré par des expériences que les déchets de boeuf et la farine de viande valent les os verts broyés et la viande, et sont plus riches en protéine. Pour les petites basses-cours, les restes de table avec du grain suffisent, mais les basses-cours de ferme ont besoin de quelque chose de plus, car elles ont un parcours plus grand et plus varié. Un autre point important que l'aviculteur doit observer est la régularité dans l'alimentation, qu'elle que soit la méthode que l'on suive. Les légumes de jardin, les trèfles et la luzerne, bien séchés, et les tubercules comme les topinambours, conviennent tout spécialement pour l'alimentation d'hiver. Les grains germés, spécialement l'avoine, tiennent les volailles de reproduction en bon état.

Publié par le Directeur de Publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 13 février, 1922.

—:o:—

Alimentation du porc destiné à la vente

Pour produire des porcs à bacon, il est nécessaire en premier lieu d'avoir des truies et des verrats qui soient eux-mêmes d'un bon *type à bacon et qui aient la taille et la qualité voulues.* L'état de la truie et du verrat au moment de l'accouplement ont une grosse influence sur la qualité, la vigueur et le nombre des petits. Deux choses sont absolument essentielles pour que la truie pleine se porte bien: *une bonne alimentation et l'exercice en plein air. La bonne alimentation et l'exercice pour la truie qui allaite ses petits* sont aussi l'une des choses les plus importantes pour le bon développement de sa portée. Ce sont là des choses préliminaires dans la préparation du porc à bacon, *mais il est absolument nécessaire que l'éleveur se rende bien compte de leur importance.*

L'alimentation du porc sevré. — La mauvaise nourriture ou l'excès de nourriture entre l'âge du sevrage et l'âge de trois mois gâte des milliers de gorets qui viennent cependant des meilleurs sujets reproducteurs. L'excès de nourriture à ce moment donne un animal court, gros, pataud, de mauvaise qualité, qui a toute sa graisse avant d'être assez pesant et qui est fort exposé à devenir impotent.

Commencez à nourrir le porcelet séparément, dans un coin séparé de la loge, à l'âge de quatre à cinq semaines. Donnez-lui du gru en en mélangeant de petites quantités à la fois avec du lait frais doux. Le porcelet sera ainsi graduellement préparé pour le sevrage. C'est une bonne pratique que de jeter quelques poignées d'avoine ronde et grosse dans la litière. Le moment critique vient après le sevrage. Voici une bonne ration pour un porc sevré: avoine (soit de l'avoine bien remplie, finement moulue, de la mouture d'avoine ou mieux encore de l'avoine moulue sans balle), 50 livres; gru ou remoulages 25 livres; petit son 25 livres; lin moulu ou tourteau de graine de lin 5 livres; viande cuvée 3 livres. On peut faire varier cette ration à condition que l'on tienne toujours *la quantité de fibres ou cellulose au minimum et la proportion de gras assez élevée.* Donnez une livre ou plus de ce mélange tous les jours au porc de 50 livres, âgé de deux à trois mois. Faites tremper le mélange douze à vingt-quatre heures avant de le donner. Donnez-le avec cinq livres de lait écrémé par jour. Après que le jeune animal est bien sevré il vaut mieux donner le lait sûr mais non pas décomposé. Donnez-le toujours sûr et ne revenez pas au lait doux. Le lait de beurre est excellent, c'est peut-être le meilleur des sous-produits pour les porcs ayant plus de trois mois.

Voici trois principes essentiels dans l'alimentation du porc sevré: (1) *Tenez-le en bon appétit*, de façon à ce qu'il crie pour avoir à manger une heure avant le repas. (2) Tenez sa loge propre et veillez à ce que le fond de sa mangeoire *soit la partie la plus propre de son logement.* (3) Veillez à ce qu'il *prenne de l'exercice* en plein air en été ou qu'il reste dans un parquet ou un hangar bien muni de litière en hiver ou au commencement du printemps.

Entre trois à quatre mois, employez un mélange d'avoine, 50 livres, petit son 50 livres, remoulages (gru); 25 livres, blé d'Inde ou orge 25 livres, tourteau de graine de lin 5 pour cent; ou de parties égales d'avoine, petit son et orge avec du lait et de la viande cuvée (tankage). De quatre à cinq mois un mélange d'avoine, petit son et orge ou blé d'Inde, en parties égales, avec 5 pour cent de tourteau de lin. Pour finir on peut augmenter la quantité de blé d'Inde ou d'orge, soit en les donnant entiers, soit en les ajoutant au mélange de grain moulu.

Règles générales

1. — Ne cherchez pas à *engraisser un porc le plus rapidement possible* en forçant sa nourriture.

2. — Si vous n'avez pas de lait vous pouvez donner de la viande cuvée (tankage) (ou déchets d'abattoir), à raison de 3 pour cent à 10 pour cent, suivant l'âge du porc. Donnez-le dans une trémie ou nourrisseur automatique et vous en obtiendrez les meilleurs résultats.

3. — Les fourrages verts coupés ou en pacage, sont économiques pendant l'été. Quelques racines (betteraves fourragères) aident merveilleusement à l'engraissement en hiver.

4. — Si vous désirez avoir un porc à bacon de choix, tenez-vous en à une ration qui stimule le *développement des os et de la charpente* pour la plus grande partie de la vie de l'animal. N'employez pas beaucoup de blé d'Inde avant les deux derniers mois de l'engraissement.

G. B. Rothwell,
Eleveur du Dominion.

—:o:—

Nouvelles variétés de céréales

Le rapport annuel du céréaliste du Dominion nous apprend que des centaines de nouvelles variétés hybrides de céréales, de pois, de fèves, etc., sont à l'essai à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Beaucoup de ces variétés seront sans doute rejetées parce qu'elles ne remplissent pas les conditions voulues, mais on nous promet que quelques-unes des meilleures seront bientôt présentées au public.

Parmi les variétés dernièrement introduites, il y a un blé très précoce, Rubis Ottawa, 623, adapté aux parties nord des provinces de Québec à l'Alberta, et qui a remporté des prix à différentes expositions de semence d'hiver; il y a aussi l'avoine sans balle, Liberté Ottawa 480, surtout utile pour l'alimentation des poulains et des jeunes porcs, et dont des échantillons ont été fournis à tous ceux qui en ont demandé, l'automne et l'hiver dernier, entre le 1er septembre et le 1er février; le nouveau pois Mackay Ottawa 25, une variété productive mais assez tardive, qui a été distribuée pour la première fois l'année dernière et qui mûrit dans une région aussi reculée vers le nord que Indian Head, Sask.; c'est cependant dans les districts ou l'été est modérément long qu'il donne les meilleures récoltes; deux nouvelles sortes d'orge, Chinoise Ottawa 60, une sélection en ligne pure d'où l'on a tiré la souche originale, de Mandchourie, Ottawa 50, et l'orge d'Himalaya, Ottawa 59, une sélection pure de la variété sans balle cultivée pendant quelques années à Ottawa sous la désignation "Guy Mayle," qui paraît être une corruption de "Guymalaye" et trois nouvelles sortes de haricots ou fèves, savoir Beauté, Ottawa 712, une fève petite, assez courte, de couleur assez variable d'une saison à l'autre, mais d'un blanc typique, à marques brun pâle et verdâtre; Carleton, Ottawa 718, autrefois désignée 718D, un croisement entre Beurre d'Or amélioré, comme femelle, et Beurre Noir Challenge, comme mâle; une fève assez longue, d'une couleur variant de blanc à marques brunes à brun avec quelques marques blanches, et Gros Blanc, Ottawa 713, une variété blanc pur d'assez forte dimension. Ces trois variétés de fèves sont assez précoces à la maturation.

—:o:—

Rapport du directeur du service vétérinaire

Le rapport du Directeur Général du Service Vétérinaire pour 1920-21 contient une somme considérable de renseignements intéressants sur la lutte contre les maladies chez les animaux et l'inspection des viandes et des autres produits alimentaires pour la consommation humaine.

La division de l'hygiène des animaux comprend trois services, savoir: Maladies contagieuses, Service Pathologique et Service des Viandes et Conserves alimentaires. Le premier de ces services est chargé de la lutte contre les maladies contagieuses des animaux; il maintient un personnel d'inspecteurs vétérinaires et pourvoit à l'inspection et à la mise en quarantaine des animaux importés au Canada et à l'inspection et l'émission de certificats pour les animaux quittant le pays. Le service pathologique est chargé du laboratoire biologique à Ottawa; il prépare et fournit toute la tuberculine, la malléine, etc., nécessaire, fait l'examen de spécimens soumis pour diagnostic, conduit des enquêtes lorsqu'il en est chargé et fait des recherches. Le service des viandes et des conserves alimentaires non seulement inspecte la qualité et la salubrité de tous les produits alimentaires tombant sous l'empire de la loi des viandes et des conserves alimentaires, et donne des certificats à leur sujet, mais il a aussi la surveillance de toutes les importations de viandes et de produits de viandes, fruits, légumes, lait et leurs produits.

Un fait qui mérite d'être noté sous ce rapport c'est que, à l'heure actuelle, le Canada est le seul pays du monde qui ait une loi établissant des types modèles pour les denrées alimentaires, auxquels doivent se conformer tous les pays qui font du commerce avec nous.

Le rapport nous apprend également une autre chose importante: c'est que le Canada maintient toujours la réputation enviable qu'il s'est acquise d'avoir les troupeaux les plus sains du monde, qu'aucun des grands fléaux comme la peste bovine, la fièvre aphteuse, la pleuro-pneumonie contagieuse, n'a fait son apparition sur nos rivages et que les pertes causées par le choléra des porcs et la morve sont extrêmement faibles. Un autre point à noter, c'est que l'étendue où la gale existait en Alberta et qui couvrait 74,952 milles carrés, principalement de ranches, a été entièrement nettoyée du fléau et les restrictions ont été enlevées.

Un monument au premier pilote canadien

Le premier pilote canadien, Abraham Martin, aura son monument. Telle est la nouvelle que vient de nous communiquer la Compagnie du Pacifique Canadien qui a décidé d'ériger, sur la bassin Louise, une stèle commémorative à la gloire de notre premier pilote. L'érection de ce monument coïncidera avec l'ouverture de la navigation, vers la fin du mois d'avril, et la démonstration qui aura tout probablement lieu à cette occasion, fera époque.

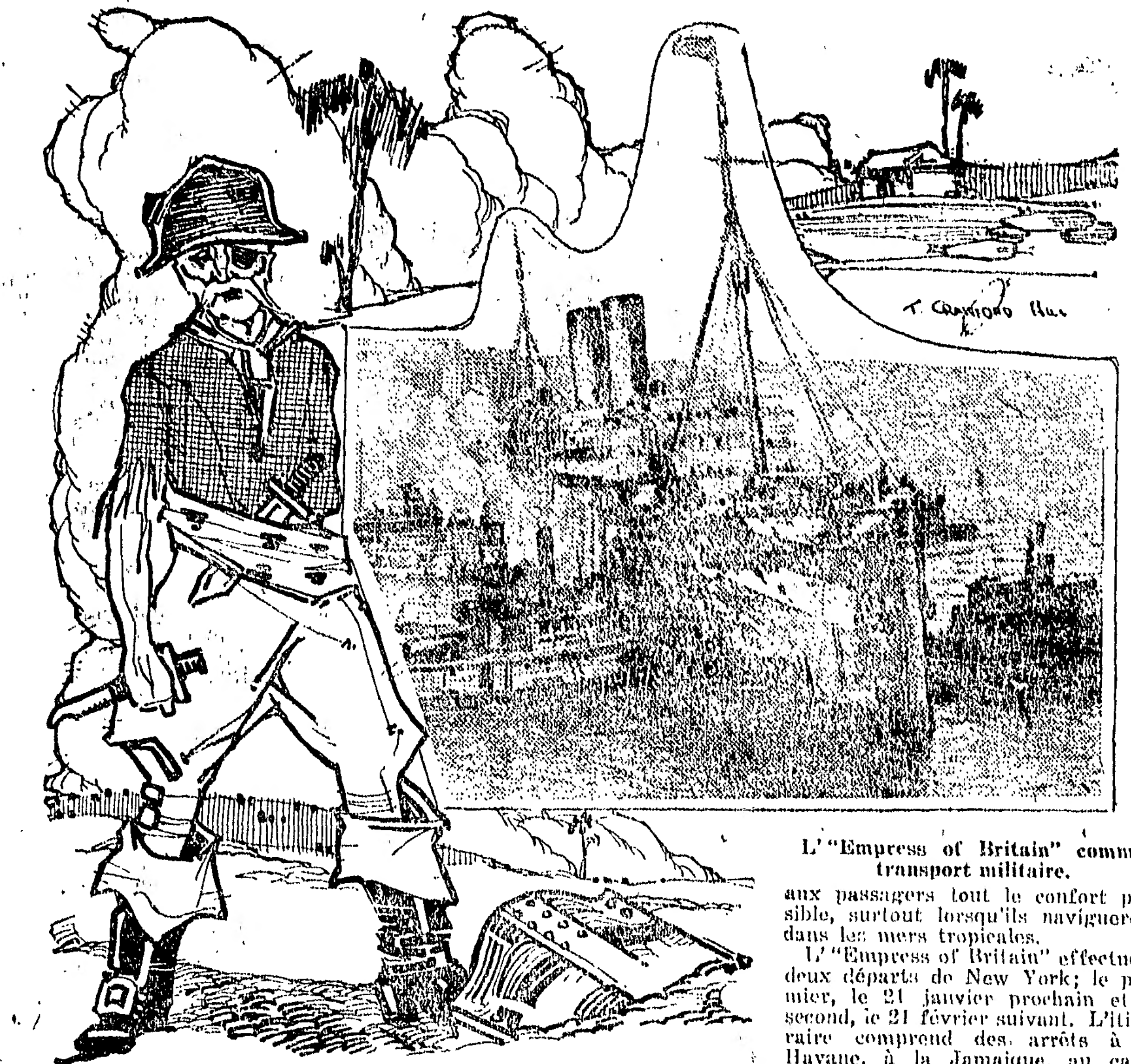
Abraham Martin, "dit l'Ecossais," si l'on s'en rapporte aux relations des Jésuites, fut non seulement le premier pilote du roi de France, mais on lui accorde généralement d'avoir été le premier Canadien de descendance écossaise. Bien que marié à une Française, et né en France, Abraham Martin était le rejeton de l'un de ces nombreux soldats de fortune qui combattirent dans l'armée du roi de France et constituèrent ces gardes écossaises qui se distinguèrent sous Louis XI.

Le monument que la compagnie du Pacifique Canadien élèvera à la mémoire d'Abraham Martin est l'oeuvre de M. Henri Hébert, un sculpteur canadien-français descendant de Louis Hébert.

La colonne est en granit; elle est couronnée d'un globe terrestre. Le monument porte l'inscription suivante écrite dans les deux langues:

Ce monument,
Rappelle au passant
Abraham Martin
Dit "l'Ecossais,"
Premier "pilote du roi"
Sur le St-Laurent,
Et laboureur des plaines
illustres.

Deux Croisières Aux Antilles Cet Hiver



L' "Empress of Britain" comme transport militaire.

Les iles des Antilles, qui furent autrefois les repaires de pirates fameux, dont les exploits sont encore racontés aujourd'hui, ont attiré pendant nombre d'années, toutes sortes d'aventuriers anxieux de découvrir les trésors que ces écumeurs de mers, avaient supposait-on, enfoui dans des cavernes ou dans les sables du rivage, lorsqu'ils étaient pressés de trop près par l'ennemi. Mais les coffres d'or et de pierreries du capitaine Kidd, de Henry Morgan, de Laffitte, de Grammont ou de Monbars n'ont pas encore livré leur secret et ils menacent de passer pour de bon dans le domaine de la légende.

Ces superbes régions tropicales, n'en ont pourtant pas pour cela perdu leur popularité. Au contraire, l'exode des touristes de pays du Nord lorsque vient l'hiver, est une preuve que leur vogue va sans cesse grandissant. Les Antilles, dont le caractère pittoresque et exotique est connu, jouissent d'un climat qui en fait un endroit idéal pour ceux qui désirent passer la saison rigoureuse loin des vents et de la neige de nos latitudes. Tout l'hiver durant, à l'ombre des palmiers ou des bananiers de Cuba, de Porto-Rico, de la Jamaique ou de la Martinique, le touriste peut faire sa sieste en plein air, par une température qui s'élève rarement à plus de 80 degrés, et qui d'un autre côté, ne descend guère plus bas que 60 degrés Farenheit. La luxuriante végétation de ces iles est un spectacle ravissant pour l'oeil de celui qui est habitué à la désolation de nos contrées, de décembre à mars, lorsqu'une épaisse couche de neige couvre le sol, enveloppant toute la Nature dans ce manteau glacial.

Pour faciliter aux touristes de plus en plus nombreux le voyage aux Antilles cet hiver, la Compagnie du Pacifique Canadien a organisé pour janvier et février prochain, deux grandes croisières de 27 jours chacune, dans les ports les plus intéressants de ce pittoresque groupe d'iles. L' "Empress of Britain," le luxueux paquebot transatlantique, sera affecté à ce service spécial; il sera aménagé de façon à procurer aux passagers tout le confort possible, surtout lorsqu'ils navigueront dans les mers tropicales.

L' "Empress of Britain" effectuera deux départs de New York; le premier, le 21 janvier prochain et le second, le 21 février suivant. L'itinéraire comprend des arrêts à la Havane, à la Jamaique, au canal de Panama, au Vénézuéla, à Trinidad, aux Barbades, à la Martinique, à St-Thomas, à Nassau et aux Bermudes. Le navire fera escale assez longtemps à chaque endroit pour permettre aux passagers de visiter la ville et même pousser dans l'intérieur en certains cas.

L' "Empress of Britain," qui fera ces deux croisières, est l'un des paquebots les plus intéressants de la flotte du Pacifique Canadien. Après avoir été affecté au service des passagers sur l'Atlantique pendant plusieurs saisons, il fut transformé en transport militaire au début de la guerre, et comme tel, prit à son bord des milliers de soldats de toutes nationalités pour les amener vers les champs de bataille, ou les ramener dans leurs foyers à la conclusion de l'armistice. Un grand nombre de soldats canadiens, qui ont fait la traversée à bord de l' "Empress of Britain," ont été en mesure d'apprécier sa solidité et sa rapidité, deux qualités précieuses lorsque les mers étaient infestées de sous-marins ennemis.

Do the French-Canadians Speak Patois?

It is France who, by her heroism, her tenacity and her endurance, will have been the principal artisan of the victory. At the price of sacrifices of which one does not yet know all, she will have contributed far more dearly than others to save civilization from the cunning German barbarism. It is not therefore astonishing that everywhere, from the Neutrals as well as from the Allies, she provokes ardent sympathies, and gives birth to lasting friendships. France is loved: she is admired, probably, as never before. Perhaps she has never so well deserved it as during these bloody years in which her sons gathered a harvest of glory that would suffice to immortalize more than one nation. She is loved and admired, it goes without saying, for her incomparable soldiers, and for all the virtue which, at the hour of sacrifice and immolation, she did not cease to exercise with a touching simplicity; but she is loved equally for her culture so rich and varied, and for her language so supple and beautiful.

Already the countries of the world are making a larger and larger place for her language in their schools, in their universities, and even in all the manifestations of their social life. That so instructive report of the Leathes Commission for example, proves the importance they attach to the knowledge of French in England. This current of universal sympathies in favour of the sweet speech of France ought, therefore, to put an end sooner to the reign of ostracism which our language is submitted to in Canada. In all the Provinces of the Dominion it would seem natural there would be no obstacle to the expansion of an idiom which, while being that of France, is as much that of the pioneers of this country. Moreover, this idiom is recognized officially by the Constitution which rules us, and is spoken by almost one third of the Canadian population.

However, — an inexplicable fact on the part of a majority whose children fought in such a chivalrous manner to maintain civilization in Europe — it seems is the contrary that must happen. In the West, particulary, a merciless attack is being prepared against what the Leathes' Report justly calls "the most important language in the history of modern civilization" and "for us (English) assuredly the most important from all points of view."

This testimony, which the English Canadians would have bad taste to reject, is an argument — shall be able to use advantageously in the next contests. Unfortunately, it is not a decisive argument. Our adversaries, rarely short of resources, are going to reply that we do not speak French, but a miserable patois, without literary value and of no practical use. One does not forget the hateful cry of Deputy Morphy: "Beastly horrible French." One does not forget, either, the statement of Beaverbrooke in a book every Canadian home makes it a duty to possess: "Others again, switched off from English to French Canadian patois." And how many other calumnies do we not read periodically under the signature of Canadian or of American journalists, some in good faith, but odiously deceived by slanderers whose power cannot be denied! Things have greatly changed during the past fifty years. Formerly, Canadian journalists of English tongue were seen, in a generous outburst, spontaneously defending our language against American writers who dared speak evil of it.

Then, we speak patois, if we must believe these gentlemen of the press. They would probably be at a loss to answer us if we had the audacity to ask them what constitutes a patois. We would not have the pretention of contesting their knowledge if the point in question were slang or cant which, doubtless, they speak fluently and even frequently, do not write badly at all, but for the patois...

Littré and Beaujean tell us a patois is "a provincial way of speaking which, being formerly a dialect, has ceased to be literarily cultivated and is no longer in use except for conversation among the people of rural districts, and particularly among peasants and labourers." Is this really the case of our language? Evidently not, since it is literarily cultivated by prosaists and poets whose works have sometimes received kind attention from French critics, and even from the French Academy. We need not establish a distinction between the languages we speak and the one we write, since our adversaries do not do so themselves, and since they unite them both in the same contempt.

If we spoke patois, if the French language were not literarily cultivated by us, it is likely that the intellectual ties which unite us to France, would have been severed for ever the very day our political bonds were broken; and the French culture, of our days, would have every chance of being completely foreign to us. But, it is nothing of the kind. Mr. Funck-Brentano, a French scholar who once travelled over our Canada in a conscientious and intelligent manner, and whose testimony offers our contradictors all guarantee of impartiality, was thus able to write on the occasion of the entry of Roumania in the war: "The French culture in Roumania is really surprising. With the exception of Belgium naturally, and of French Canada, I do not believe there is another country which, from this point of view, can be compared with it." So then as an important centre of French culture, Mr. F. Funck-Brentano puts Canada ahead of Switzerland where, for example, one never dreamed of considering the language written and spoken by the Romand Swiss as a degenerated French.

Moreover, if it is true that we habitually employ a patois, it would be useful to know its origin. Where does it come from? To what type is it connected? When and where was it born? Did our fathers bring it with them from France and, in this case, have their descendants piously preserved it? On the other hand, if the ancestral speech was French, have we left ourselves corrupt it, have we commited this fault of reducing it to the rank of a patois?

Let us see for ourselves?

First is the fact that French was at the beginning, the dominating language of the French Colony. Officials, soldiers, members of the clergy, the leading class, and even the majority of the Colonists spoke French. Among these last, many, doubtless, did not know French or, at least, knew it imperfectly, but their patois was doomed to a rapid decadence like all patois which are contaminated by a literary language, as modern philologists have been able to scientifically establish. What is more, "the mixing of dialects was to greatly facilitate the evolution of our language towards the French. Mangled and mixed, the patois forms lost their natural vigour; rooted up, strength failed them." In other terms, the effect of mixing various patois is to suppress them if I may use the expression of a Belgium linguist. The patois were bound to be particularly mixed at the beginning of the Colony, when we realize there were some thirty thousand kinds of them still in France a hundred years ago, that is to say, almost as many as "communes" and that, again, our ancestors came from forty provinces consequently, from an infinitely greater number of "communes."

French imposed itself with such rapidity that La Potherie was already able to write towards the year 1700, "We speak perfectly well here, without a bad accent. Although there is a gathering of people from almost the provinces of France, the speech of none can be distinguished from that of the Canadians." The first historian of New France, Father Charlevoix, said for his part in 1722: "Nowhere do they speak our language more purely; one does not even notice an accent." A few years before the Cession, l'abbé d'Olivet had written nearly the same thing. Finally, Montcalm declared in his "Journal" that "the Canadian peasants speak French very well."

So then, most of our ancestors spoke French, at least those who came from the Isle of France, Touraine, and Orléans where, quoting Littré, there was no real patois. As to the others, they were not slow to realize the necessity in which they found themselves of knowing the language of the majority which, moreover, was that of the Administration.

Jean-Baptiste is ingenious. He found the secret of transforming the descendants of the eight or nine thousand French emigrants who came two or three centuries ago to seek their fortunes on the bank of the St-Lawrence, into one people of three million inhabitants. Those who are disconsolate at not recognizing the Parisian French in our speech, no doubt think he is very capable, in addition, of having given birth to a patois. Unfortunately, from a linguistic point of view, Jean-Baptiste is far from having been as fecund as he could have been and should have been. Certainly, he created words to designate things not found in France, and which are essentially Canadian, but the list is not important. Most of them, however, are so pretty and characteristic, that they do not fail to do honor to the good taste of Jean Baptiste, and it is regretable that he did not use more extensively the right he had of creating them. For he indisputably has this right, and, had he not had it, he would have been able to assume it, very simply, by virtue of the same privilege that club men, theatrical people, financiers, or sportmen create Parisian slang of which certain words end at least in receiving the consecration of the French People if not of the French Academy itself. Would our language have deserved to be defended so passionately if it had not had the suppleness to adapt itself to all the conditions of the surroundings where it found itself transplanted, if it had been able to designate only by means of periphrases what we agreed to call "la sucrerie, la poudrerie, la brunante, les bordages...?"

If there is a reproach one could make to Jean Baptiste, it is rather to have been so often satisfied to frenchify certain English words to express new things. Also, he was wrong to borrow from the language of his neighbor that which he could have created with the resources of his own tongue. But, like many others, Jean Baptiste liked to practise the theory of the least effort. He followed, in his regard, the example of his French cousins who, themselves also, have been cultivating anglomania. How many English words have little by little crept into the language and are today in daily use in France! As Mr. François Veuillot so cleverly remarked last winter, "We can no longer go out without practising "footing"; we can no longer go to an evening party without putting on our "smoking"; we can no longer travel without taking a "sleeping"; we can no longer rock except in a "rocking-chair." "Although the fact may seem paradoxial, — writes Albert Dauzat, a learned French philologist — "La Langue Française d'aujourd'hui," p. 75, — the borrowings from the English language are sometimes less frequent in Canada than in France: the Canadians say a "carré" and not a "square," a "char" and not a "wagon," an "entrevue" and not an "interview."

But one wrong does not cure another and if France was at fault in adopting such a considerable number of English words, it does not follow that we were right. Quite the contrary, and we shall pay much more dearly than our ancient mother country for our imprudence in not sufficiently protecting our language. The more so because we have not only borrowed words from the English language, but expressions and figures not in the genius of our language. Since the days of Tardivel, anglicism has not ceased to be the enemy that must be fought stubbornly. But this enemy, be it ever so insinuating, has not yet succeeded in transforming the ancestral tongue into a new language which, near or far, is allied to patois, and English writers have no right to judge our language from the jargon the poet Drummond puts in the mouth of his "Habitant." And, after all, why does one not realize that this "habitant," devoid of instruction, endeavors merely to speak a language not his own, and tortures his mind trying to make himself understood by the Englishmen or the Americans with whom he enters into conversation! There is, perhaps, more malice than one thinks in the work of Drummond. But there are men on whose heads irony glances like water on a duck's back. Decidedly, it is a fortitude to feel one's self above ridicule! It could not be otherwise but that our idiom felt the influence of the English language, and it is marvelous to find that it could have so energetically resisted the surrounding forces. For English is not only the language of a large portion of the Canadian population, it is also that of the mother country, it is the language of Parliament such as we have had for over a century, and it has been the language of the Administration for a long time. Since we have, ourselves, submitted to English and, above all, to Americans ideas and habits; how could our language have escaped this influence? Rémy de Gourmont, whose high ability on the subject of Philology is well known, wrote somewhere in his "Esthétique de la langue française": "It is a well known fact that the french language of Canada has suffered from English influence. This reciprocating penetration is much less deep than one would be apt to think. Notwithstanding, our language across the sea because of its expansive force retains its creative vitality, and a remarkable power of assimilation. Words which it has borrowed from the English language, either remain on the surface only, and retain their foreign appearance or, as is more often the case, have been absorbed into the language. Such an extent as to become unrecognizable and thus we have kept up the best traditions of the language. Such at least is the statement of Rémy de Gourmont who did not fear to set as an example to the French philologists the formation of words in the Franco-Canadian language.

Except for Canadianisms and Anglicisms, Jean Baptiste was content preserving, with a jealous care, the old linguistic patrimony in all its integrity. As a result we still use certain archaic words which we are reproached for having kept under the pretext that they are no longer current in France. Useless reproach, truly, since such words have not ceased to be French, and are met frequently in the writings of authors of the 15th, 16th and 17th centuries, who were the best artisans of the French language. One meets them again under the pen of writers as modern as Messrs Brunetière and Faguet, not to mention others. If some of these words are no longer in the dictionary of the Academy, their French origin is not dubious, as according to the expression of Oscar Dunn, they prove our origin and are excellent certificates of nationality. (Glossaire p. XX.)

Would it not be apropos to call to mind here the opinion which the illustrious French savant, Mr. Ellisée Reclus, expressed to Napoléon Legendre about thirty years ago on the subject of our good old words? "In your language," he said, "our French of the old country again finds many expressions it should have kept, it will also find some which another center has forced you to create and which science claims." Mr. Faguet concluded thus in the "Gaulois," an article he dedicated, not long ago, to French speaking people: "1st.—The language they speak, like all excentric languages, that is to say, far from the centre, has every chance in the world of being excellent because it is composed of archaisms. Such is the French of Geneva, of Lausanne, and such is the French of Canada. Let them be persuaded that everything from the 17th century, even if it has fallen into desuetude, is excellent, is French of good stock, of good standard and irreprehensible. 3rd.—Whatever comes from the 18th century is always dubious. 4th.— Whatever comes from the 19th century is no authority by itself and must be verified by looking to the 17th century for reference. 5th.—Finally, the worst language of France is the one spoken in Paris."

Those whose delicate ears are offended by our archaic words and who chide us on this subject, would do well not to forget that our fathers left France two or three centuries ago, that we have been separated from them for one hundred and fifty years and that, down to the middle of the last century, we had not the slightest contact with our ancient mother country. We were left to our own strength and resources... The importation of French books to Canada was even severely prohibited during three fourths of the century following the Cession. If, in spite of all these obstacles, Jean Baptiste had not lovingly and jealously conserved his tongue, the writers of France would not find as they do with naive astonishment the survival of their language on the banks of the St-Lawrence, and would not celebrate what one of them has justly called "the Canadian miracle. It is possible, after all, that the French Canadians do not speak a patois as one sometimes hears, but it is certain they have not the French accent. Mr. François Veuillot did justice to the above affirmation. "I would like, first to hear someone define the French accent for me. I know the Parisian accent well and, still, I know that the accent of Faubourg Saint-Germain is not the same as that of Montmartre. I also know the Norman accent, the Alsatian, and the Marseillais. It is possible that there is a Canadian accent, and this would merely be the accent of another province of France." In fact, each province of France has its particular accent; the Swiss and Belgians have, likewise, their own. Could our adversaries tell us the exact place where French is spoken with this savour they reproach us for not having? Apropos of our accent, would I be permitted to give the opinion of a French writer who knew our country well and wrote a deeply compiled book on the history of Canada? This is what Mr. Eugène Révillond wrote some years ago, "The language of the first (cultivated class) does not differ from that which is spoken in the polished society of our country, and it is better protected against the invasion of Parisian slang... As to the people, it seems to me, taking it all they speak French more correctly than the generality of our peasants... The language of the Canadians seemed to me extremely pure of accent and there is no doubt that a Canadian of average culture coming to Paris would get in tune more easily with the French Theatre which, rightly or wrongly, has the reputation of being the seat of the traditions of pure French pronunciation, than a Picard or a Franc-Comtois, not to speak of the Gascons, the Auvergnats or the Provençaux.'

Are the journalists who accuse us of speaking an old and degenerated language, good judges in the matter? Do they know French sufficiently to express such a severe judgment against us? We do not think so, and they would do more useful work perhaps, in attempting to purify the English used in certain Provinces of the Dominion, and what Lord Grey one day likened to a most detestable and less comprehensible slang. If there is anyone qualified to criticise with discernment, the language of Jean Baptiste, it is he whose maternal tongue is French, and not certain graduates of high schools who have only a superficial knowledge of French language and, most of the time, do not even understand it. Well, what do the French of France, who have visited Canada and have come in contact with our people, say of the French Canadian patois? May I be excused if, in multiplying quotations, I seem to abuse the privilege? But, is there a more efficient way of forcing silence upon our adversaries than to make them face a number of undeniable testimonies coming only from those really qualified to appreciate the value of our language?

Xavier Marmier, of the French Academy, wrote in 1866, "They keep in the practice of our language in Canada, that elegance, that sort of atticism of the Great Century. The people themselves speak it quite correctly, and have no patois." Rameau de Saint-Père, the historian of "la France aux Colonies" wrote for his part, "On the banks of the St-Lawrence our language has no more degenerated than our character." Ampère, the great French savant, also wrote, "To find living again in the language, the traditions of the Great Century, one must go to Canada." H. de Lamothe, the novel-writer who enchanted our childhood, wrote in 1879: "One soon hears the sweet speech of France, enhanced, and not depreciated, by a peculiar accent... One understands that an isolation of one hundred years has preserved the integrity of the language and its expressions in use during the first half of the eighteenth century." M. Christophe Allart wrote in 1880, "It is a pleasure o talk with the "habitans" and to hear that good French speech without any patois, even elegant, but with a very curious archaic tournure."

M. Victor Du Bled, one of the collaborateurs of the "Revue des Deux Mondes," Paris, wrote in this excellent review of February 15th, 1885, "It can be affirmed with all the serious travelers who have visited this country (Canada) that the Canadians still speak the French of the 16th and 17th centuries, that so savory and robust language of Touraine and the Isle of France, with its special character and Gallic "tournures." One finds again in that idiom, numerous original expressions, old coin struck with a good die, dating from Rabelais and Montaigne, which we could use to advantage although they are not recorded in the dictionary of the Academy. Moreover, there does not exist, as was thoughtlessly expressed, a Canadian patois, and except for the intonation, the inhabitants who come out of the primary schools express themselves more correctly than our workers and peasants." Mr. Gailly de Taurines wrote, in 1894, in his book, "La Nation Canadienne": "In a general way, it can be said the popular language of the Canadians is infinitely better and more correct than that of France." Viscount Robert de Caix, "one who has most closely observed Canada" in the opinion of the former French consul at Montreal, wrote in 1904 in the "Revue des questions diplomatiques et coloniales": "Among the educated people of Canada, the language is excellent, and of very good form among the inhabitants of the rural districts exclusively French."

Mr. Labori, the great French barrister, on his return to Paris after a few months visit in Canada, wrote in "Je sais tout" of March 15, 1914, "The scorn many Englishmen and Americans have for the French of our Canadian brothers is very amusing. In Canada, the French language is distinguished by a rather marked native accent which is not that of Normandie, Picardie, Champagne or Poitou, but, at the same time, participates of all. There is no more authentic French than this savory language, piously preserved by the sons of the first Colonists. No doubt some modern expressions translated from the English, and some peculiarities of pronunciation disparage it a little for us, but the general effect is charming and full of attraction, above all, to a Frenchman. In one sense, the language of Canada, with what it preserves of archaism, and although a little rustic, is perhaps more truly French than even that of the boulevards, being handed down without noticeable alteration from ancestors, many, of whom, came from our country districts. But many Englishmen who allow themselves to be deceived by appearances, and fail to perceive the charm so appealing to us, joke placidly about it. On the boat one of them said to me in a barbarous French he believed to be very elegant. "You will see: they speak French very badly in Canada. When I am in Quebec, they take me for a Parisian." This agreable man, although no fool, had no idea how comical his naive remark was. I felt the full ridicule of it when, hardly disembarked at Quebec and speaking to the warf officers, I could at once easily believe myself in the heart of France, at Poitiers, Rouen, Tours or Besançon."

Mr. J. J. Jusserand, the French ambassador at Washington, wrote not long ago: "The language of the Canadians and the Frenchmen is the same, both being French... No, there is no possible doubt, and I have had too numerous occasions of hearing their speeches and of talking with them not to be convinced: the cradles of Quebec and Montreal and those of Paris, Lyons or Orléans hear the same sounds falling from the mother's lips, hear the same language — French — of which those who speak it have the right to be proud since a thousand years." Mr. René Viviani, the well known French statesman, said in a lecture at Paris on January 18th, 1918, "They (French Canadians) have helped to maintain, among them, that which is the noblest and noblest and most beautiful among us — the French language, marvelous instrument of National unity. It is that language of the 17th century, so pure and which was since overloaded, perhaps, with neologisms it is that language which, as in a marvelous and remote conservatory, has been preserved in its limpid purity as it was spoken by our fathers."

Captain Dutboit, one of the most distinguished professors of Lille University, wrote very recently, "The Canadians have the highest degree of cult in their language. They speak very pure French, even in the rural districts." The former consul of France in Canada, M. C. E. Bonin, said at a farewell banquet on the 23rd of last September, "The French Canadians represent the strongest heterogeneous element outside of France, and Montreal — although many ignore it — is the fourth French city in the world, after Paris, Marseille and Lyon."

Flattering reports, too flattering, one may say. Possibly so. But since we have enemies who exagerate our faults at pleasure, why should we not have friends who feel inclined to exagerate our qualities? And why, also, should we not oppose the opinion of the latter to that of the former? We cannot hope to convince all these latter, but if some of them are sincere, perhaps we will succeed in opening their eyes to the truth. As to the others, those who have not even ignorance for an excuse, their prejudices are ineradicable. Hatred is more often the motive of their attacks against us, and as Bourget says, "when one man hates another, he almost always ends in seeing him such as his hatred wants him to be." Then, our enemies, to attain their ends, want to see in us only an almost dessicated branch of the vigorous and admirable French trunk. The day they will have succeeded to root this opinion in the Anglo-Saxon heart, and to discredit us entirely, the hour of iniquity will have sounded, the idea contained in the well know formula will be realized and Canada will inevitably become the country of one language, as she is already the country of one flag and one king.

—:o:—

REGINA — L'ancien édifice de l'Assemblée Législative des Territoires a été partiellement détruit par un incendie. Il sert actuellement de résidence au Dr. M. M. Seymour et abrite l'école des enfants arriérés. Les pertes sont estimées à $10,000.